Année universitaire 2013-2014

Master 2 recherche Sécurité et défense

Université Paris II Panthéon-Assas

TERRORISMES ISLAMISTES ET PRISES DE CONTROLE TERRITORIAL

Mémoire préparé sous la direction
de Monsieur François HAUT

Présenté et soutenu publiquement
pour l'obtention du Master recherche Sécurité et défense

par

Renaud CHOMEL DE JARNIEU

JURY :
Président : Monsieur François HAUT
Assesseur : Monsieur Christophe SOULLEZ

TERRORISMES ISLAMISTES ET PRISES DE CONTROLE TERRITORIAL

*« **J**adis, les guerriers habiles commençaient par se rendre invincibles, puis attendaient le moment où l'ennemi serait vulnérable. L'invincibilité réside en soi-même. La vulnérabilité réside en l'ennemi. »*

Sun Tzu

L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

REMERCIEMENTS

En préambule de cette étude, je tiens à remercier plusieurs personnes :

- Monsieur François HAUT, pour avoir accepté d'assurer la direction de ce mémoire.

- Mes proches, pour leur soutien. Un grand merci à Brigitte et Benoit CHOMEL de JARNIEU, pour leurs conseils judicieux et pour leurs relectures fructueuses.

- A Hélène POISSON, pour son aide inconditionnelle tout au long de ce travail.

Sommaire

INTRODUCTION

TITRE I – L'ABANDON D'UN CONFLIT GLOBAL AU PROFIT D'UN RECENTRAGE SUR LE TERRITORIAL LOCAL.

CHAPITRE 1 – LA PERCEPTION DE L'IMPORTANCE STRATEGIQUE DU TERRITOIRE POUR LES GROUPES TERRORISTES.

SECTION 1 : LA PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL : EPICENTRE DE LA POURSUITE DE LA LUTTE.

SECTION 2 : LA RECHERCHE D'UNE LEGITIMITE PAR LA PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL.

CHAPITRE 2 – LA PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL LOCALE : LA CONDITION NECESSAIRE POUR UNE STRATEGIE PLUS GLOBALE.

SECTION 1 : STRATEGIES GLOBALES ET FRACTIONNEMENT TERRITORIAL LOCAL : ŒUVRE ET CONSEQUENCES DES THEORICIENS DU JIHAD.

SECTION 2 : LE REGAIN DE PERTINENCE DU TERRITOIRE LOCAL : LA CONSEQUENCE DE L'ECHEC DU DJIHADISME GLOBAL.

TITRE II – LES MODALITES DE PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL ET D'APPROPRIATION DE LA SOUVERAINETE ETATIQUE.

CHAPITRE 1 – UNE GRANDE DIVERSITE DANS LES MODALITES DE PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL.

SECTION 1 : LES MODALITES VIOLENTES DE PRISE DE CONTROLE TERRITORIALE.

SECTION 2 : LE MAINTIEN DE STRATEGIES SUBVERSIVES DE CONTROLE TERRITORIAL.

CHAPITRE 2 – LA NECESSAIRE EVOLUTION DE L'EMPLOI DE L'OUTIL TERRORISTE.

SECTION 1 : LE RETOUR A LA MATRICE GUERRIERE DU CONFLIT ET A LA DUALISATION DES ACTEURS.

SECTION 2 : L'ADAPTATION DE L'OUTIL TERRORISTE AUX ECHECS PASSES ET AUX OBJECTIFS CONTEMPORAINS.

CONCLUSION GENERALE

TABLE DES ABREVIATIONS

- U.R.S.S : Union des Républiques Socialistes Soviétiques.
- U.S.A : United State of America
- E.I.I.L : Etat Islamique en Irak et au Levant.
- A.Q.P.A. : Al Qaeda en Péninsule Arabique.
- AQMI : Al Qaeda au Maghreb Islamique.
- MUNJAO : Mouvement pour l'Unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest.
- MLNA : Mouvement National de Libération de l'Azawad
- ASL : Armée Syrienne Libre.
- A.S.T : Anshar Al-Shari'a Tunisie.
- P.K.K : « Partiya Karkerên Kurdistan », ou Parti des travailleurs du Kurdistan
- P.Y.D : « Partiya Yekîtiya Demokrat » ou Parti de l'Union Démocratique
- Y.P.G : « Yekîneyên Parastina Gel » ou Unité de Protection Populaire.
- G.I.A : Groupe Islamique Armé.
- G.S.P.C : Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat.
- O.C.T : organisation criminelle transnationale.
- I.S.A.F. : International Security Assistance Force.
- O.T.A.N : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- O.N.U : Organisation des Nations Unies.
- ICSR : International Center for the Study of radicalization.
- I.E.D : « Improvised Explosive Device » ou engin explosif improvisé.

INTRODUCTION

Héritière de la conception du traité de Westphalie, l'organisation territoriale de l'espace jusqu'à la fin du XXème siècle reposait sur le principe simple de frontière qui devint la source du Pouvoir étatique et l'enjeu des conflits entre acteurs de même nature. Si ce schéma classique avait déjà connu ses premières fissures avec l'émergence des guerres de décolonisation, le séisme géopolitique de la chute de l'Union Soviétique en 1991 acheva de le battre en brèche en rendant caduque la pertinence de frontières souvent imposées et la primauté des conflits interétatiques. L'état, devenu acteur parmi d'autres, se vit concurrencé dans sa capacité de régulation de la violence par des instances internationales et des acteurs non-étatiques, puis menacé par tout un ensemble de nouvelles menaces exploitant les bouleversements politiques et dont le point commun était la volonté d'échapper aux cadres restrictifs de l'Etat et des frontières : conflits communautaires non étatiques, criminalité transfrontalière de plus en plus structurée, le terrorisme.

Bien qu'existant depuis la création des regroupements politiques, le terrorisme apparut progressivement comme le défi majeur auquel étaient confrontés les Etats. La mobilisation de la Communauté Internationale contre la menace terroriste est ancienne[1] mais a repris de la vigueur dès lors que furent pris pour cible les transports aériens, symbole supposé de la prospérité d'un « village planétaire »[2] en construction, et ne fit que s'intensifier au fur et à mesure que les différents terrorismes essaimaient sur les continents. Cette mobilisation, déjà difficile en elle-même compte tenu des formes multiples que peuvent prendre les modalités d'actions terroristes et l'inhérente connotation politique de cette qualification, ne peut s'affranchir d'une réflexion d'ensemble sur ce phénomène.

[1] L'une des premières définitions internationales est donnée par le Traité de Genève de 1937 en réaction aux mouvements anarchistes et leurs stratégies d'assassinats ciblés de figures politiques éminentes. Voir : Ludovic HENNEBEL et Gregory LEWKOWIZC, *Le problème de la définition du terrorisme*, Bruxelles, Bruylant, 2009, p.17-59, p. 21.

[2] Marshall MCLUHAN and Quentin FIORE, *The Medium is the Massage: an inventory of effects,* Bantam Books; 1st edition (1967), 160 pages.

I - Le terrorisme : un concept partiellement étudié.

Phénomènes complexes, mouvants, sans cesse évolutifs, les terrorismes ont profondément bouleversé les conceptions étatiques de la menace et de ses moyens de protection. Relégué au rang de pratique déloyale ne se différenciant pas de la « petite guerre », utilisée dans des conflits soupçonnés d'être l'œuvre d'une Union Soviétique menaçante, le terrorisme n'a pas fait l'objet d'une réflexion approfondie, si ce n'est pour être décrite comme arme du pauvre ou du faible. Le tournant dans l'histoire du terrorisme moderne remonte à l'attentat de l'USS Cole de 1993 mais surtout aux attentats du 11 septembre 2001 où n'était pas en cause un différend diplomatique comme pour la Palestine, ou un modèle politique comme pour l'Euroterrorisme, mais un différend quasi « civilisationnel », réponse hâtive à la célèbre interrogation du Président G.W. Bush « *Why do they hate us ?* »[3].

Partant, une grande majorité de la recherche scientifique s'est attelée à comprendre Al Qaeda en tant que réseaux, et à essayer de comprendre les motivations des auteurs du 11 septembre puis, plus largement, les auteurs d'actes terroristes se réclamant d'Al Qaeda, presque toujours sous l'angle psychologique ou celui du fanatisme religieux. Ce n'est que plus tardivement, lorsque les opérations antiterroristes en Afghanistan et en Irak eurent révélé leurs impacts sur les relations internationales et les géopolitiques régionales que la Recherche scientifique a commencé à s'intéresser au « fait terroriste » plutôt qu'à la « cause terroriste ».

Or au gré des articles et des progrès de la lutte antiterroriste, il est apparu un lien de moins en moins ténu entre le terrorisme islamique et le territoire, lien qui est l'objet de ce mémoire où nous proposons ici une réflexion sur le rôle et la place qu'occupent les territoires dans la stratégie des mouvements terroristes.

II- Les définitions internationales : entre impossibilité à définir et obsolescence.

L'espace arabo-musulman[4] connait depuis de longues années une instabilité politique parfois structurelle dont ont profité les groupes terroristes islamistes et qui redouble d'intensité, notamment compte tenu de la situation actuelle en Syrie ou au Sahara. Notion et concept particulièrement évolutifs, le terrorisme souffre d'une carence

[3] Interrogation formulée par le Président G.W. BUSH lors de discours devant le Congrès américain le 21 septembre 2001 où fut autorisée l'opération Enduring Freedom.

[4] Par espace « arabo-musulman », il serait entendu l'espace s'étendant à l'est du Sahara Occidental jusqu'en Egypte, le Moyen et Proche Orient, Afghanistan et Irak inclus.

indéniable d'unanimité quant à sa définition où selon les intérêts des Etats[5], vont être mis en avant tels ou tels aspects de ce type de violence plutôt que d'autres, rendant d'autant plus malaisée l'identification de ce phénomène. Ainsi les définitions oscillent entre différentes approches organiques, sectorielles ou fonctionnelles[6] pour, au final retenir majoritairement une méthode mixte d'incrimination mêlant une liste d'infractions avec l'existence d'un dol spécial. Le plus souvent les incriminations portent sur l'exercice de violences graves contre les biens et les personnes, créant un climat de terreur et commises dans « l'intention de la coercition exercée à l'égard d'un Etat […] ou l'intimidation du public ou une partie de celui-ci »[7], comme c'est le cas de la décision cadre de 2002 de l'Union Européenne et dont découlent la plupart des législations antiterroristes européennes. La véritable unité de ces définitions semble être le fait qu'elles sont très marquées historiquement où les premières définitions remontent aux années 1970 marquées par le terrorisme dit « de négociation » tandis que les définitions contemporaines sont en réaction au 11 septembre et le terrorisme tel que pratiqué par Al Qaeda.

III-Le terrorisme : un acte rationnel nécessairement évolutif dans ses objectifs et son expression.

Seulement, n'étant pas une entité *sui generis* mais l'instrument d'un être rationnel, le terrorisme est nécessairement évolutif quant à son mode d'utilisation et l'objectif poursuivi. Aussi peut-on s'interroger sur la pertinence de ces définitions quant à leur capacité à refléter la réalité du terrorisme islamiste contemporain. En effet, il semblerait que le terrorisme tel que l'utilisent certains groupes islamistes[8] aujourd'hui ne soit plus nécessairement, ou du moins exclusivement, dirigé contre l'Etat en tant que détenteur de certains prérogatives ni contre la population dans l'unique but d'instaurer un climat de terreur. Les définitions officielles présentent un cadre trop restrictif occultant les aspects

[5] J.D. SIMON, *The terrorist trap*, Bloodmington, Indiana University Press, 1994, p 29. Il existerait environ 212 définitions du terrorisme, dont 90 utilisées officiellement.
[6] Ludovic HENNEBEL et Gregory LEWKOWIZC, op.cit.
[7] Ibid, p.40.
[8] Notons que par « groupe terroriste islamiste » il sera entendu tout regroupement d'individu se réclamant de l'islamisme radical, usant de la violence et recourant de façon majoritaire ou non à des pratiques terroristes selon les définitions internationales.

territoriaux du terrorisme, et en l'espèce, ceux du terrorisme islamiste aucune des définitions du phénomène terroriste ne faisant allusion à sa territorialité[9].

Or il nous apparait qu'une implantation territoriale pérenne s'avère nécessaire pour les mouvements terroristes islamistes évoluant dans le monde Arabo-Musulman car elle leur fournit tout à la fois des moyens d'existences et une légitimité indispensable pour « exister » ou pour « survivre ». La territorialisation est, en effet, une source de richesse ou de puissance, si ce n'est de souveraineté car elle renvoie à l'organisation sociale et politique de l'espace. Fruit d'une contestation politique qui a progressivement muri[10], le terrorisme a pour essence d'exprimer par des moyens violents une idée politique, quel que soit l'habillage idéologique dont le mouvement se pare. Dès lors l'outil terroriste ne peut être exprimé que sur un territoire car il suppose une matérialisation de l'idée et un relais social réceptif. Cependant le relais social va avoir une importance différente selon les objectifs des groupes terroristes. Il ne peut être qu'un simple outil « intellectuel », c'est-à-dire une opinion favorable à leurs revendications dont va se servir le groupe pour influer sur la politique de l'Etat comme dans le cas du terrorisme publicitaire, ou à l'inverse, être la raison même du recours à des pratiques terroristes qui vont chercher à transformer cette opinion en véritable socle populaire d'adhésion matérielle à la « cause » susceptible de devenir un vivier de recrutement. Cette seconde conception du relais social existait déjà sous l'ère du terrorisme déterritorialisé mais il semble apparaitre une tendance où les modalités de conquête d'adhésion populaire repose sur des pratiques plus agressives et plus frontales, ce qui laisserait présumer des objectifs plus matériels que la simple inflexion de l'Etat.

IV- L'apparition éphémère d'un terrorisme « global ».

La territorialisation est en une condition nécessaire pour élaborer une stratégie plus globale, donc aux effets plus nuisibles. Au-delà du fait qu'elle s'inscrit dans une continuité historique indéniable, au travers notamment de la maitrise de la doctrine religieuse, la territorialisation permet de parcelliser un conflit global en « divisant pour régner ».

---

[9] Alex SCHMID et Albert JONGMAN, in Gérard CHALIAND, *Les stratégies du terrorisme*, ed. Desclée de Brouwer, Paris, 2009, 247 pages. p.75.

[10] Pénélope LARZILLIERE, *Nationalisme, communisme ou islamisme ? Idéologie et engagement en Jordanie*, in Al HUSSEINI et Aude SIGNOLES, Les palestiniens entre Etat et diaspora : le temps des incertitudes, Paris, Karthala// IISMM-EHESS, 2012, pp 189-210

Phénomène cyclique[11], le terrorisme est le reflet de son époque et de ses avancées. Aux phases de terrorismes anarchistes remplacés par celles anticolonialistes et idéologiques se superposa le terrorisme religieux, majoritairement mais non exclusivement musulman[12]. Exploitant la situation politique et sociale post URSS marquée par la libéralisation accrue des réseaux de communication et de déplacement et l'effacement symbolique de la frontière, le terrorisme islamiste, dont Ben Laden n'est qu'une figure, a progressivement investi une scène médiatique se désintéressant des conflits sud-américains. Bien que les auteurs soient partagés sur l'influence du terrorisme islamiste sur le cours de l'Histoire, une unanimité s'est faite pour appeler ce phénomène « terrorisme déterritorialisé ». Ce terrorisme, tel qu'il frappa la communauté internationale dans la dernière partie du XXème siècle, a rapidement montré ses limites alors qu'il était supposé être une arme infaillible.

En effet, s'il permettait d'entretenir une menace persistance sur l'adversaire qui ne disposait plus de moyen de coercition et de contrôle en raison de l'organisation logistique lâche ignorant les frontières, de l'appartenance des membres à une religion présente partout dans le monde et d'un prétendu nihilisme[13], le terrorisme déterritorialisé n'a pas réellement abouti compte tenu du faible soutien populaire musulman, ne permettant ainsi pas de parvenir à renverser les Etats arabes, comme cela était initialement prévu par les commanditaires d'Al Qaeda, eux même inspirés de certaines théories politiques et théologiques préexistantes et de luttes d'influence entre les Etats arabes.[14]

V- <u>L'émergence du phénomène inverse : la reterritorialisation</u>.

Dès lors, conséquence de ces échecs, c'est bien une évolution de stratégie à laquelle nous assistons par la reterritorialisation des mouvements terroristes islamistes. Jugée nécessaire par ces mouvements, cette territorialisation ne s'effectue cependant pas aisément. Elle contrarie inévitablement des équilibres, certes parfois précaires, mais

---

[11] David C. RAPOPORT, *The four waves of modern terrorism*, Anthropoetics 8, no. 1 (Spring / Summer 2002)

[12] Il ne faut pas occulter le terrorisme suprématiste chrétien aux Etats Unis dont l'un des membres, Timothy McVeigh fut responsable de l'attentat d'Oklahoma City en 1995, le terrorisme juif avec le groupe *Irgoun Zvaï* et *Stern* qui, précédant Al Qaeda, ont mêlé des revendications politiques et religieuses et plus récemment les mouvements bouddhistes farouchement opposés aux musulmans.

[13] Hélène L'HEUILLET, *Pulsion de mort, terrorisme et nihilisme*, in *Aux sources du terrorisme, de la petite guerre aux attentats-suicides*, Paris, Fayard, 2009, 346p

[14] Les luttes d'influence, notamment entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, peuvent à de nombreux égard être qualifiables de *quasi guerre Froide* et sont un aspect déterminant dans la création du terrorisme islamiste moderne. A ce titre, elles seront évoquées dans ce travail mais de façon non approfondie, car leur examen complet mériterait une réflexion autonome.

établis localement entre des populations avides de tranquillité et des pouvoirs publics légitimés ou désirant l'être.

Par conséquent, les modalités de prise de contrôle territorial vont donc être variées, différentes selon les particularismes locaux ou régionaux et selon la configuration particulière de chaque groupe terroriste mais toujours avec le même objectif de prise de contrôle territorial.

La conquête violente n'est pas exclue, le recours à la guérilla utilisée, l'appel au banditisme envisagé. Parallèlement à ces modes d'actions porteurs de violence, le protectionnisme (légalement opéré) des populations s'avère tout aussi efficace dans la recherche d'une adhésion susceptible d'évoluer vers un soutien matériel et dans la recherche d'une confusion génératrice d'instabilité au sein même des Etats.

Quoiqu'il en soit, on assiste à une évolution du mode d'emploi de l'arme terroriste, par un retour à une matrice guerrière présumée dépassée, compte tenu de la nécessité pour les mouvements terroristes de prendre en compte les nouvelles réponses que tente d'apporter la Communauté internationale aux menaces directes tout autant que potentielles dont elle fait l'objet.

Les objectifs des groupes terroristes ont changé, les modalités de conquête aussi. Au regard de ce constat se pose une double question. Quelles conceptions les groupes terroristes islamistes ont-ils du territoire et quels liens entretiennent-ils avec lui ? Puis est-il encore possible d'envisager l'acte terroriste, et par extension, les phénomènes de prise de contrôle, de la même manière qu'il pouvait en être fait dans les décennies précédentes ?

Il ne s'agira pas ici de présenter une étude détaillée des stratégies territoriales de chaque groupe islamiste usant de violences terroristes, mais d'essayer de faire émerger une tendance et d'en comprendre le processus d'apparition.

Il apparait dans un premier temps que les groupes terroristes islamistes se soient recentrés sur le territoire et les conflits locaux, abandonnant de ce fait l'idée d'un conflit global (Titre I). Puis il s'agira d'étudier dans un second temps les modalités de prises de contrôle territorial et d'appropriation de la souveraineté étatique (Titre II).

TITRE I

L’abandon d’un conflit global au profit d’un recentrage sur le territoire local

CHAPITRE 1 : LA PERCEPTION DE L'IMPORTANCE STRATEGIQUE DU TERRITOIRE POUR LES GROUPES TERRORISTES.

Selon leurs objectifs finaux et les modalités de lutte, les groupes terroristes vont avoir une utilisation et une conception différentes du territoire. Les mouvements terroristes jusqu'aux années 1990 offraient une vision assez claire : le territoire était soit simplement le lieu d'exercice de la lutte, soit l'objet même du conflit. L'émergence du terrorisme islamique des années 1990 a brouillé ce schéma en revendiquant des espaces géographiquement indéterminables, rendant malaisée pour les Etats visés la détermination exacte de la menace, et particulièrement sa localisation précise. Créateurs et utilisateurs de ce flou, les groupes armés islamistes usant du terrorisme ont pu replacer la prise de contrôle au cœur de leurs stratégies de puissance.

Pour comprendre cet intérêt renouvelé du terrorisme islamique pour le territoire, il faudra d'abord étudier l'apport du territoire pour la poursuite de leur lutte locale (section 1) pour ensuite se pencher sur la place du territoire tel qu'envisagé par les théoriciens du terrorisme islamiste (section 2).

Section 1 : la prise de contrôle territorial, épicentre de la poursuite de la lutte.

Face à une communauté internationale particulièrement vigilante au phénomène du terrorisme islamiste, la survie des groupes armés est des plus aléatoires. Mais déterminés dans leurs volontés de voir aboutir leurs revendications, les groupes islamistes ont adopté la conception occidentale du territoire comme lieu de richesse et d'exercice d'une souveraineté qui peut être usurpée (paragraphe 1), ce qui leur permettra de le sanctuariser et de l'utiliser comme épicentre d'une guérilla (paragraphe 2).

§1- Le territoire : un espace de richesse et de souveraineté potentiellement exploitable.

En tant que lieu de vie, le territoire comporte une dimension sociale indispensable pour les groupes terroristes islamistes, désireux de devenir des acteurs politiques. En effet, espace d'exercice d'activités humaines, le territoire cible est le lieu sur lequel

s'applique une souveraineté que les groupes désirent s'accaparer (A) et sur lequel sont exercées les activités économiques indispensables à leur survie (B).

A/ Le territoire : lieu d'exercice d'une souveraineté

Fondatrice du système international et avant lui du système national interne, la notion de souveraineté a une composante territoriale indéniable. En effet, la souveraineté a vocation à s'appliquer sur un espace géographique normalement délimité.

La souveraineté : une notion juridique rapprochant l'Etat et le territoire.

Selon une définition classique, la souveraineté est « le pouvoir qui l'emporte sur les autres. »[15]. En droit constitutionnel français, elle désigne le « caractère suprême du pouvoir étatique » et dans un sens dérivé, « le pouvoir étatique lui-même »[16] Enfin, au niveau international, la souveraineté est définie négativement par l'absence de soumission à une autorité supérieure[17].

Entité visiblement présente dans toutes les définitions officielles de la souveraineté, l'Etat peut se définir comme « l'espace particulier de société politique résultant de la fixation sur un territoire d'une collection humaine relativement homogène régie par un pouvoir institutionnalisé »[18]. Proche de cette définition, Gérard Cornu propose deux définitions de l'Etat. Tout d'abord il assimile à l'Etat cette forme d'entité juridique soumise au droit international et formée par trois éléments : le territoire, la population et l'autorité juridique. Mais plus précisément, il considère l'Etat comme un « *groupement d'individus fixé sur un territoire déterminé et soumis à l'autorité d'un même gouvernement*»[19].

Au regard de ces définitions, la proximité entre l'Etat et son territoire est une condition *sine qua none* pour qu'une souveraineté, telle que définie plus haut, soit exercée. Cette condition s'exprime parfaitement dans le cas des gouvernements défaits au combat ou en exil. Ils disposent juridiquement d'une capacité à imposer des normes; mais à défaut d'avoir un territoire et une population sur lesquels appliquer cette compétence, ils sont réduits à n'exister que théoriquement sans possibilité d'application concrète possible de leur souveraineté. Dans le même ordre d'idée, peut-on continuer à

[15] Dictionnaire Larousse
[16] *Lexique des termes juridiques*, sous la direction de Serge Guinchard, ed. Dalloz, 18ème édition, 2011.p759
[17] Charte des Nations Unies du 26 juin 1945, article 2 paragraphe 1 et 7.
[18] *Lexique des termes juridiques*, *op. cit*. , page 349
[19] Gérard CORNU, *Vocabulaire juridique*, 6ème éd., PUF, Paris, 2004, p. 369

utiliser la notion de souveraineté s'agissant des groupes armés ou criminels disposant d'un espace géographique sur lequel ils règnent en maitre ?

Le dépassement de cette difficulté juridique : le recours à la puissance comme souveraineté effective.

Concevoir l'activité des groupes islamistes radicaux sous l'angle unique des définitions légales officielles reviendrait à oublier la nature criminelle de leurs activités et l'illégitimité de leurs actions au regard du droit international et du droit interne de l'Etat visé. Dès lors se pose la question de la pertinence de la notion de souveraineté applicable aux groupes armés, acteurs non-étatiques.

Aux définitions purement juridiques, Raymond Aron y voit davantage une relation de volonté entre individu : « *la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. En bref, la puissance n'est pas un absolu, mais une relation humaine* »[20]. Aussi, en tant que relation humaine de puissance, la souveraineté dépasse le cadre strictement juridique, notamment lorsque son espace d'application n'est pas un Etat de Droit tel que conçu par la pensée occidentale, ou est un Etat faible qui n'a pas la capacité de faire respecter son droit sur l'ensemble de son territoire. Se profile alors une distinction entre la souveraineté légale, bornée par des frontières et la souveraineté effective consistant en une « projection de la puissance politique »[21] qui s'affranchit des frontières et qui s'applique sur un groupe social et une zone géographique. Dès lors, comme l'illustre encore S.ELDEN en prenant l'exemple de la base américaine de Guantanamo sur laquelle les Etats-Unis n'ont pas les prérogatives juridiques d'un propriétaire, c'est la capacité d'un contrôle effectif qui prime sur la détention d'une souveraineté légale.[22]

Partant, un groupe désireux de voir appliquer un projet politique devra acquérir un espace territorial d'expression, la dimension dépendant de sa capacité à s'étendre au détriment des autres groupes présents, d'autant plus si le groupe choisit la voie du conflit armé pour parvenir à ses fins.

---

[20] Raymond Aron, *Paix et Guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 58

[21]Stuart ELDEN, *Territory without borders*, *in* Havard International Review, 21 août 2011. Consulté le 2 mai 2014. Disponible sur: http://hir.harvard.edu/territory-without-borders

[22] Stuart ELDEN, *op cit*. « *In early modern Europe, sovereignty was claimed to be absolute but the borders within which it was exercised were continually mutable; today we are seeing the reverse: an attempt to have borders fixed but sovereignty within them contingent* »

Mais au-delà de l'importance du territoire comme lieu d'application du projet politique, le territoire demeure stratégiquement indispensable pour les richesses qu'il comporte.

B/ Le territoire, lieu d'activités économiques et de richesses.

Le territoire représente un atout économique que les groupes islamistes d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient n'ont pas ignoré, au contraire, qu'ils ont cherché à exploiter ou à faire fructifier. Au-delà d'être un simple atout physique, le territoire, en tant que porteur d'activités économiques représente surtout deux enjeux pour les groupes islamistes radicaux. Tout d'abord, la prise de contrôle territorial puis la possession est économiquement indispensable pour leur survie (1). Puis cela représente l'une des conditions indispensables pour la continuation de la lutte (2).

La prise de contrôle territorial comme élément indispensable pour la survie des groupes radicaux.

Malgré l'idée répandue, les régions désertiques comme le Sahara ou montagneuses comme l'Afghanistan ne sont pas des zones vides et inorganisées mais au contraire, sont des zones habitées, certes à faible densité, dont l'espace est structuré[23] par des activités économiques. Cependant, les groupes terroristes présents dans ces régions sont dans une situation de constante vulnérabilité. Tout d'abord en raison de la surveillance et l'action accrues de la communauté internationale[24] , puis en raison de l'inhospitalité climatique du terrain. Comme le reporte Patrice GOURDIN, les groupes islamistes sont obligés d'adopter, à l'instar de tous les autres regroupements humains locaux, des stratégies de survie[25] . Cela signifie que le contrôle d'activités économiques et le contrôle de l'accès aux ressources naturelles, dont l'eau figure au premier plan, deviennent des enjeux majeurs.

Tout d'abord, du type de ressources présentes dans la sphère d'influence des groupes islamistes va dépendre l'intensité de la lutte leur possession et leur contrôle. Ainsi les

---

[23] Julien BRACHET, *Sahel et Sahara, ni incontrôlables, ni incontrôlés*, Centre d'étude et de recherche internationales, juillet 2013, http://www.sciencespo.fr/ceri/ . Consulté le 2 mai 2014. Disponible sur : http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/sahel-et-sahara-ni-incontrolables-ni-incontroles

[24] A titre d'exemple, la *Trans-Saharan counter terrorism* initiative initiée par les Etats-Unis en 2005 : plan d'action inter-agence et international avec le Burkina-Faso, la Libye, le Maroc, la Tunisie, le Tchad, le Mali, le Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal, visant à lutter contre l'influence terroriste dans la région.

[25] Patrice GOURDIN, *Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe*, disponible www.diploweb.fr. 11 mars 2012

ressources matérielles telles que l'eau, les pâturages ou l'agriculture de subsistance feront l'objet d'une lutte plus âpre en raison de leur rareté ou de leur implantation géographique. La lutte pour l'eau constitue un enjeu primordial. La présence d'un point eau structure l'espace par un processus de regroupement d'activités humaines et donc de circulation des hommes et des marchandises. En outre, sa détention permet de développer d'autres activités telles que l'élevage ou la culture, ce qui permet à la fois la survie de groupes sociaux, leurs déplacements quand la collectivité n'a pas de véhicule motorisé mais aussi le développement d'activités artisanales telle que le cuir dont la commercialisation représente un apport économique non négligeable au niveau microéconomique.

Ainsi pour les groupes terroristes de la région, il s'agit autant de s'accaparer des ressources pour en vivre que d'en assurer la protection au profit des habitants locaux afin de s'attirer leur sympathie et s'imposer dans le paysage comme un acteur économique indispensable. Cette même logique se retrouve à la frontière entre l'Iran et le Kurdistan d'Irak, contrôlé par le groupe terroriste PKK[26] où la zone transfrontalière, transformée en système de « circulation par capillarité »[27], est devenue une zone de transit officieux de marchandises licites et illicites qui constitue une des seules sources de revenu pour les villages locaux[28].

En outre, en raison du succès médiatique des actions de Ben Laden et de la renommée d'Al-Qaida, l'un des enjeux de survie pour les groupes islamistes de l'arc méditerranéen est l'autorisation de porter le nom « *Al Qaida* » comme ce fut le cas pour AQMI (*Al-Qaida au Maghreb Islamiste*, autrefois *Groupe Salafiste de Prédication et de Combat*[29]). Cette « labellisation » est synonyme d'un financement accru et d'une facilité dans le recrutement ou l'envoi de combattant. Or comme le montre l'épisode entre le Front Al-Nostra et l'Etat Islamique en Irak et au Levant, cette labellisation est accordée avec parcimonie et peut être refusée ou retirée. Or, se voir opposer un refus d'être affilié à Al-Qaida signifie pour les groupes islamistes la nécessité de disposer de ressources locales propres, à même d'assurer leurs survies.

---

[26] « Partiya Karkerên Kurdistan», réintégré à la liste des organisations terroristes par l'Union Européenne depuis le 15 juillet 2008.

[27] Arnaud CUISINIER-RAYNAL, *La frontière au Pérou entre fronts et synapses*, *in* L'Espace géographique n° 3, 2001 pp. 213-229.

[28] Cyril ROUSSEL, *Circulations à la frontière entre Kurdes d'Irak et Kurdes d'Iran. Clandestinité économique et politique au Moyen-Orient, in* revue Echogéo n°25, juillet/septembre 2013. Consulté le 2 mai 2014. Disponible sur http://echogeo.revues.org/13550#tocto2n2

[29] Matthieu GUIDERE*, Al Qaida à la conquête du Maghreb Islamiste*, ed. du Rocher, 2007, 279 pages.

Mais la présence d'activités économiques de subsistance ne permet pas de « dégager des surplus […] permettant d'accumuler des capitaux donc d'investir et de bâtir une économie plus efficace »[30]. Il devient donc nécessaire pour les groupes terroristes de s'implanter sur des espaces plus riches afin de s'assurer des revenus substantiels pour pouvoir poursuivre leur lutte.

La possession territoriale comme facteur de rentes économiques, une condition essentielle pour la poursuite de la lutte.

Si un attentat peut être réalisé à des coûts extrêmement bas[31] , il en va autrement pour tout le soutien logistique nécessaire aux mouvements de guérilla et de terrorisme (mesures de sécurité, corruption d'agents étatiques, mise à disposition de matériels et de nourriture etc.[32]). Aussi les groupes islamistes se sont tournés vers des activités ancrées territorialement qui nécessitent un savoir-faire abordable, présentant peu de risques et à fort potentiel lucratif. L'objectif étant de faire main basse sur des espaces où sont préalablement implantées des structures économiques rentables afin de s'assurer des revenus réguliers et suffisants.

Parmi ces activités figurent au premier rang les activités criminelles qui trouvent dans les régions désertiques ou déstabilisées un espace propice à leur prospérité (voir *infra*).

Mais parallèlement, les territoires d'Afrique et du Moyen Orient sont des espaces riches et dont les richesses sont déjà exploitées, tant par des acteurs économiques locaux qu'internationaux. Ces derniers, pragmatiques, préféreront une stabilité micro-géographique à un conflit ouvert dont l'issue serait des plus incertaines à moins d'engager des effectifs nombreux mais pas toujours fiables. Cette stabilité se fera par des arrangements informels et par le paiement d'une sorte de dîme. En outre, la présence de nombreux sites étrangers sur le continent africain et au Moyen Orient représente pour les groupes terroristes une opportunité non négligeable de pouvoir influencer une politique locale ou internationale. En effet, ces sites étant faiblement protégés, leur attaque ne présente pas de difficulté majeure comme ce fut le cas avec la prise d'otages du complexe gazier d'In Amenas le 16 janvier 2013 par un commando dirigé par Abou al-Bara, un

[30] Patrice GOURDIN, op. cit.

[31]George Malbrunot, *Al-Qaida au Yémen mise sur le terrorisme à moindre coût*, *in* Le Figaro, publié le 21 novembre 2011. Consulté le 2 mai 2014. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/international/2010/11/21/01003-20101121ARTFIG00197-al-qaida-au-yemen-mise-sur-le-terrorisme-a-moindre-cout.php .

[32] Patrice GOURDIN op.cit.

proche de Mokhtar Belmokhtar, dont l'objectif officiel était d'exiger de la France l'arrêt de « l'agression » au Mali.[33]

Mais au-delà de cette démonstration ciblée, l'une des caractéristiques des organisations terroristes est leur capacité d'adaptation aux situations géographiques et politiques, rendant leurs présences inévitables quel que soit le territoire dès lors qu'il présente un contexte politique propice et un niveau de richesse appréhendable facilement. En outre, le terrorisme islamiste ne s'embarrassant plus de frontières morales fondées sur la Religion qui auraient empêché l'exercice d'activité illicites, tout territoire devient économiquement mais également socialement intéressant.

§2- sanctuarisation du territoire et basculement possible vers la guérilla.

Malgré le sentiment de sécurité qu'offre la vie en communauté[34] par l'effet de cohésion, les membres de groupes islamistes usant de violences politiques radicales – ou tout du moins les autorités hiérarchiques –sont conscients de leurs vulnérabilités. Cette conscience est d'autant plus forte si le groupe est implanté clandestinement dans un environnement non parfaitement sécurisé sinon hostile, ce qui accroît les risques d'être repéré, sauf si les membres sont nombreux[35] ou s'ils sont parfaitement entrainés à la vie clandestine, compétence rare surtout dans les périodes de recrutement « externe » où les combattants ne sont plus majoritairement des natifs de contrées en guerre. Il apparait alors nécessaire de trouver une parade suffisante pour pouvoir être en mesure de poursuivre la lutte. C'est autant une question de survie que de capacité de projection. Plus qu'une question, il s'agit d'une véritable obligation qui a été comprise par l'ensemble des mouvements de guérilla dans l'Histoire.

---

[33] *Algérie : 41 étrangers pris en otage sur un site gazier, au moins deux morts*, in Le monde, publié le 16 janvier 2013. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/16/deux-francais-enleves-en-algerie-selon-el-watan_1817589_3212.html. Notons ici l'emploi du terme « agression » suggérant l'illégitimité de l'action, telle que pourrait le formuler un acteur étatique subissant une attaque contre ses intérêts. (voir *infra*, partie II).

[34] Stanley SCHACHER, *The Psychology of Affiliation: Experimental Studies of the Sources of Gregariousness,* Volume 1,chapitre 2 à 4. Stanford University Press, 1959 - 141 pages.

[35] À titre de contre-exemple, les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie comptaient environ, 8000 hommes en 2008, ce qui leur permettait d'évoluer à visage découvert dans les zones contrôlées. Voir : *Vers la fin du conflit avec les FARC en 2013 ?*, *in* Analyse Justice et Paix, Commission Justice et Paix. Consulté le 3 mai 2014. Disponible sur : http://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2013_Analyse_Vers_la_fin_du_conflit_avec_les_FARC_en_Colombie.pdf

La question du contrôle d'un territoire pour s'y implanter durablement prend alors tout son sens et ce, pour plusieurs raisons. La sanctuarisation d'un territoire consiste, comme le montre T.E. LAWRENCE[36] , à en faire un espace totalement acquis, sur lequel les mouvements ne seront pas restreints ou menacés par les activités d'autres groupes et qui offre une protection physique et défensive complète.

A/ Une nécessité de prendre le territoire pour en faire un sanctuaire afin de compenser les désavantages structurels.

C'est la nécessité de compenser un désavantage inhérent à tous acteurs non étatiques qui a poussé les organisations terroristes à s'implanter territorialement sur l'ensemble de l'arc Est de la Méditerranée. Il va s'agir dans un premier temps de prémunir contre les faiblesses institutionnelles et humaines (1) puis celles matérielles (2).

Le sanctuaire pour compenser les désavantages humains et institutionnels.

La faiblesse majeure des organisations terroristes est de ne pas disposer d'infrastructures solides ni d'une réserve immédiate de combattants. Cette carence entraine que l'organisation ne disposera pas de la capacité de survivre aux revers ou aux défaites tactiques comme une armée traditionnelle pourrait le faire. Ce processus de fragilité a été souligné par G. CHALIAND dans ses ouvrages sur les conflits de type guérilla lorsqu'il décrivait le processus de montée en puissance des mouvements révolutionnaires afin d'expliquer le succès des guérillas chinoises et Vietminh et l'échec de la stratégie du *foco*[37] en Argentine. A une première phase dite de défense et de structuration de l'implantation sociale de l'organisation[38] doit succéder une seconde phase plus offensive consistant en un affaiblissement de l'adversaire, mais à condition d'avoir acquis une solidité organisationnelle et militaire ou paramilitaire suffisante[39]. Les camps d'entrainements des Talibans instaurés dans les hauteurs des montagnes dès leur prise de pouvoir de l'Afghanistan en 1996 ont parfaitement répondu à cette obligation en

---

[36] Thomas Edward LAWRENCE, *La guerre de guérilla*, *in* Encyclopædia Britannica, 1926, cité dans par Gérard CHALIAND, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris, 1990, R. Laffont, p. 1137 : « *la rébellion doit avoir une base inattaquable, un lieu à l'abri non seulement d'une attaque mais de la crainte d'une attaque* ».

[37] Le Foco correspond selon les termes de G.CHALIAND à « un foyer stratégique mobile » (G.CHALIAND, op cit.). Le même auteur fait une critique de cette théorie de Guevara dans son un *article Compte rendu de la Révolution dans la révolutio*n, *in* Revue internationale du socialisme, Rome, juillet-aout 1967.

[38] Phase marquée par la discrétion et la clandestinité.

[39] Gérard CHALIAND, *Guérillas. Du Vietnam à l'Irak*, collection Pluriel, ed. Hachette Littératures, 2008, pp. 42-43.

structurant[40] l'organisation par l'élaboration d'une « matrice organisationnelle et idéologique. »[41]

Le sanctuaire pour compenser les désavantages matériels.

La seconde faiblesse des organisations islamistes tient au fait qu'elles n'ont pas les moyens financiers d'accéder à la technologie moderne comme pourrait le faire un Etat. Evoluer en milieu urbain les rapprochent de leurs cibles en même temps que cela les obligent à développer des stratégies de protection afin de contrer les services de sécurité ennemis sauf si l'espace est durablement sous leur contrôle. Cela a pour conséquence de réduire considérablement leurs capacités opérationnelles et surtout de ralentir la concrétisation de leurs projets politiques. Cette attitude serait contre-productive pour ces mouvements sauf s'ils se situent encore dans la première phase décrite par G. CHALIAND. Mais même si la seconde phase a été franchie, et qu'ils disposent de certains matériels de protection, ils ne peuvent disposer du même matériel que ceux dont disposent les organisations parrainées par les Etats terroristes des années 1980 ni bénéficier du commerce licite (par nature moins onéreux que le marché noir ou illégal) de matériels militaires de pointe quasi-systématiquement soumis à un embargo onusien[42].

S'assurer d'un contrôle territorial afin de le transformer en sanctuaire leur permet de rétablir les rapports de force en les mettant à l'abri. Mais mieux encore, cela leur permet de retourner contre l'ennemi sa propre force.

L'une des caractéristiques des armées occidentales est le dogme de la supériorité du matériel. Or l'opération Serval a rapidement montré l'inadaptation (voir l'inutilité) d'une supériorité matérielle sur AQMI qui s'était réfugié dans les massifs montagneux l'Adrar des Ifoghas. La coalition franco-tchadienne, pourtant mieux armée et en nombre bien supérieur, a mis douze jours pour déloger complètement les membres d'AQMI pourtant inférieurs en nombre et en matériels.

---

[40] Gilles KEPEL, *Terrorisme islamiste : de l'anticommunisme au jihad antiaméricain*, *in* Thierry de MONTBRIAL et Philipe MOREAU DEFARGES, *Les grandes tendances du monde*, 2003, RAMSES : pp. 43-58 repris par Antoine MEGIE.

[41] Antoine MEGIE, *La scène terroriste, réflexions théoriques autour de « l'ancien » et du « nouveau » terrorisme*, *in* Revue canadienne de sciences politiques. Vol 43. 2010, pp 983-1003.

[42] Walter GEHR, *Le cadre juridique universel de la lutte contre le terrorisme nucléaire*,p.9. Consulté le 3 mai 2014. Disponible sur : http://www.oecd-nea.org/law/nlbfr/nlb-79/005-015%20-%20Article%20W.%20Gehr.pdf

B/ Le sanctuaire : le moyen de transformer des effets tactiques en victoire stratégique.

« Combat par l'imaginaire »[43], le terrorisme suscite des effets psychologiques qui ne sont plus à démontrer[44]. Le sanctuaire va reprendre cette logique et ainsi permettre un avantage psychologique (1) mais également une plus grande liberté d'action (2).

Sanctuarisation du territoire et utilisation de l'impact psychologique contre l'ennemi.

La sanctuarisation d'un territoire poursuit un objectif psychologique en permettant de faire resurgir le spectre des guerres de décolonisation : le moral des soldats engagés est profondément miné par l'entretien de l'idée d'un ennemi invisible, omniprésent, pouvant frapper n'importe où (l'utilisation massive des IED en est un exemple comme en Afghanistan), et qui au final, ne peut être définitivement vaincu. L'objectif tactique est de transformer le sanctuaire en « bourbier » dans lequel l'adversaire s'engluera et contre lequel il sera possible de lui opposer avec succès une stratégie élastique consistant en des opérations très mobiles et très rapides et ce, même si ces opérations se soldent par la mort des « combattants frères ».

Cette stratégie a une double visée. La première est de « transposer au niveau stratégique des succès de dimensions tactiques »[45]. Autrement dit, le sanctuaire permet au groupes armés islamistes d'exploiter toutes leurs victoires et leurs défaites en en faisant des éléments moraux déterminants pour l'issue du conflit, notamment en relayant l'information, la transformant ou la glorifiant[46] lorsque cela est possible.

Le compte rendu détaillé[47] de l'embuscade d'Uzbin en Afghanistan du 18 août 2008 où tombèrent dix soldats français illustre l'avantage psychologique que les insurgés islamistes ont réussi à prendre. Le fait pour les talibans d'avoir achevé un des soldats à l'arme blanche et d'avoir manipulé les corps de trois soldats français tués en les alignant pendant la nuit tout en ne laissant aucun cadavre derrière eux a provoqué un effet

---

[43] Pierre MANNONI, *Le terrorisme, une arme psychologique*, Nice, Editions Ovadia, 2012, 201p.
[44] *Ibid*.
[45] Jacques BAUD, *La guerre asymétrique, ou la défaite du vainqueur*, collection l'Art de la guerre, Editions du rocher, 2003, p. 92.
[46] Le procédé de transformer en martyr les djihadistes tombés au combat ou morts dans des attentats suicides en est un des exemples les plus marquants.
[47] Jean-Dominique MERCHET, *Mourir pour l'Afghanistan, pourquoi nos soldats tombent-ils là-bas ?,* Editions Jacob Duvernet, 2008, 187 p.

d'abattement au sein des armées ainsi qu'une remise en question de la pertinence de nos troupes en Afghanistan au sein du monde politique. Une mince victoire tactique a été transformée en une large victoire symbolique et stratégique.

En outre, il est intéressant de noter la concomitance entre les lieux d'implantations islamistes et la nature du climat et du relief.

Sanctuarisation du territoire, liberté d'action et exploitation du climat.

Les reliefs et les climats inhospitaliers sont extrêmement favorables aux opérations de guérilla. Le désert sahélien ou saharien pour AQMI et le MUNJAO, les montagnes du Sinaï pour le groupe *Mujahideen Shura Council*, la montagne de Qandil, au nord de l'Irak à la frontière turque et iranienne pour le *PKK*, le désert à l'Ouest et les Montagnes du nord en Irak pour l'Etat Islamique d'Irak et du Levant.

Une telle configuration géographique présente deux avantages. Le premier est qu'il augmente considérablement la zone d'action puisque le sanctuaire devient une sorte d'épicentre opérationnel.

Ainsi le groupe *Mujahideen Shura Council*, obligé de se réfugier dans le Sinaï, au lieu d'être limité à une zone d'action longue de 40 km sur la frontière avec Israël, peut agir désormais sur 250 km et disposer d'un espace de 61 000 km² [48]. De façon plus générale, une telle configuration rend la localisation et la prévision des mouvements extrêmement difficiles pour les services de renseignement, ce qui autorise *de facto* une augmentation considérable des possibilités opérationnelles des mouvements terroristes.

Ensuite, cela crée pour leurs adversaires l'illusion de bases inexpugnables contre lesquelles toutes opérations seraient si lourdes, si lassantes pour les forces engagées et l'opinion publique qu'elles préfèrent y renoncer, voire s'accommoder de l'instabilité. Cette technique de combat[49] contribue à empêcher une internationalisation du conflit, en dissuadant d'éventuels Etats tiers de prendre part au conflit, permettant ainsi aux groupes islamistes de maintenir le caractère local du conflit. Il s'agit typiquement de ce qui s'est passé en Syrie où les gouvernements occidentaux ont refusé d'intervenir malgré le franchissement de la ligne jaune : l'utilisation de gaz sarin.

---

[48] Murad Batal al-Shishani, *Gazan Djihadists unite to create new operational base in Sinai* , in Terrorism Monitor vol XI, issues 4, The Jamestown Fuondation, february 22,2013.

[49] Philippe MOREAU DESFARGES, *Problèmes stratégiques contemporains,* coll. Les Fondamentaux, Editions Hachettes, 1992. P. 158.

Ainsi, il apparait que le territoire revêt une importance capitale pour les groupes islamistes tournés vers la violence politique et usant de l'outil terroriste. Assise physique d'activités humaines, source de richesse et d'organisations collectives, le territoire est indissociable de la puissance effective que recherchent les groupes terroristes islamiques. Et partant, conscients de leurs faiblesses, ils ont su exploiter l'opportunité que représente le territoire pour consolider leurs positions et accroitre leurs capacités de nuisance au niveau local. Cela a été permis grâce à l'adoption d'une stratégie d'expansion simple, fondé sur la souplesse et la rapidité mais également sur une habile manipulation de leur réputation afin de maintenir le caractère local du conflit et de conserver l'initiative contre des Etats déjà affaiblis, incapables de mener seuls une politique de sécurisation ou de reconquête de leur territoire.

Cependant, la prise de contrôle territorial est également perçue comme la preuve physique de leurs succès à l'égard des populations locales mais aussi des dirigeants des Etats voisins ou de la Communauté internationale. Ces groupes armés s'appuient sur une équation simple où la conquête de territoire est le signe d'une légitimité politique que n'ont plus les dirigeants des Etats environnants.

Section 2 : La recherche d'une légitimité par la prise de contrôle territorial.

Les dirigeants des pays arabes, coincés entre une Europe considérée parfois comme encore coloniale, et une Asie jugée menaçante car gourmande des richesses locales, n'ont pas réussi à développer de stratégies de puissance[50] suffisantes pour faire émerger leur pays sur la scène internationale. Dénonçant, mais exploitant aussi cette insuffisance et le sentiment légitime de frustration des populations, les groupes terroristes usent fréquemment d'une rhétorique axée sur la puissance historique de leurs civilisations au travers d'un discours politico-religieux. Cependant, déconsidérés par le qualificatif « terroriste », les groupes djihadistes se doivent de trouver une légitimité politique. La possession territoriale apparait alors comme un élément clé dans cette recherche factice ou réelle. En effet, le territoire est un moyen d'accéder à une certaine reconnaissance

[50] Christian HARBULOT, entretien avec Ali Laïdi, *L'Absence de stratégie de puissance des Pays Arabes,* Ecole de Guerre Economique, janvier 2007. Consulté le 5 mai 2014. Disponible sur : http://www.infoguerre.fr/fichiers/absence_strategie_puissance_pays_arabes.pdf

politique régionale comme internationale (Paragraphe 1). Puis, le territoire revêt un aspect très symbolique indispensable pour les groupes islamistes (paragraphe 2).

§1- Le territoire comme moyen d'accès à une reconnaissance politique.

Agents non-étatiques, les organisations islamiques radicalisées sont confrontées à un défi de crédibilité. Si la pratique des attentats permettait de faire valoir leur existence, cela n'était pas suffisant pour pouvoir appliquer leurs revendications. Aussi la stratégie de contrôle territorial répond-elle à un double objectif : cela leur confère le statut d'acteur politique au niveau régional.

A/ La conquête du territoire pour devenir un acteur et récupérer les tensions préexistantes.

En étendant leur sphère d'influence, les groupes terroristes se posent en concurrent de la souveraineté et de la légitimité légale des Etats. En remplissant peu à peu des espaces politiques comme géographiques délaissés par les Etats, les groupes islamiques cherchent à étendre leur statut d'acteur politique aux yeux des populations locales puis régionales, surtout s'ils adoptent une posture non prédatrice. Cette faculté de pouvoir acquérir un statut s'explique tout d'abord par l'exploitation des tensions culturelles et religieuses (1) puis en autoalimentant le conflit (2).

L'exploitation des tensions religieuses et culturelles locales présentes sur le territoire.

Le Monde Arabe est une mosaïque de communautés ethniques sur fond de tensions religieuses entre sunnites et chiites instrumentalisées par les Etats en place afin, soit de consolider leurs positions, soit d'affaiblir les états rivaux[51]. Pour cela le terrorisme fut une des armes de prédilection parce que peu coûteux et efficace. Ainsi le terrorisme libanais chiite a été utilisé l'Iran pour combattre la politique de l'Arabie Saoudite qui était perçue comme une menace pour ses intérêts économiques et en raison de sa volonté de maintenir son contrôle sur la religion[52]. Ce même schéma se retrouve dans les régions du

[51] Sur un éclairage du rôle de l'Arabie Saoudite dans le développement du salafisme, voir Alain CHOUET *Sources, causes et formes de la violence politique fondamentaliste islamique*, *in* Contribution au colloque sur le terrorisme, organisé par le Sénat de Belgique et la Douma de Russie à Bruxelles, les 25 et 26 octobre 2004.

[52] Alain CHOUET, *Violence islamiste et réseaux du terrorisme international*, *in* revue Politique Etrangère n°3-4, Institut Français des Relations Internationales, 2003.

Sahel et du Sahara avec l'opposition traditionnelle d'une part entre les « blancs » (les maghrébins) et les Touareg « négrisés »[53](ces derniers se voyant forcés d'abandonner leur mode de vie nomade) et d'autre part entre ces derniers et les populations du Mali et du Niger, sur fond de griefs liés à l'histoire esclavagiste et coloniale (les Touaregs assuraient l'approvisionnement et le transport des esclaves noirs vers le monde musulman).

Ce contexte a permis à AQMI d'exploiter les tensions communautaires et de rallier à sa cause des personnels. Ayant le sentiment d'avoir été abandonné par la France malgré la défense de ses intérêts pendant la période coloniale et la Grande Guerre, les Touaregs sont séduits par la rhétorique anti-française développée par la branche d'Al Qaeda.

Au travers de ces courts exemples, il sort en filigrane que le territoire est le lieu de cristallisations des tensions et des revendications et de ce fait présente un intérêt stratégique pour les groupes islamistes. Profitant du point commun qu'est la présence de l'Islam dans l'ensemble de cette zone géographique, les groupes djihadistes vont pouvoir se déplacer et légitimer leur présence par un conflit perpétuel.

<u>La création d'un conflit perpétuel par les groupes terroristes pour légitimer leur existence et leur implantation locale.</u>

La « stratégie de conflit perpétuel », dont la prise d'espace géographique en est une tactique, vise à entretenir en permanence un climat de tensions et d'insécurité. Cette stratégie a une double ambition.

La première est de consolider leur position en empêchant la venue de toute unité politique qui risquerait de leur être défavorable[54]. C'est notamment le cas dans le conflit tchétchène contre la Russie où les combattants islamistes seraient impuissants face à la puissance russe si la stabilité survenait. L'infériorité militaire des djihadistes explique leur volonté de consolider puis d'étendre leur sphère d'influence par des alliances avec les groupes criminels locaux et les mouvements wahhabites daghestanais[55].

Puis, une période de paix durable mettrait en exergue l'illégitimité de leurs actions. La prise illégale de territoires leur permet de ressusciter des revendications ou de bouleverser un équilibre, forçant ainsi une répression qu'ils peuvent récupérer pour

[53] Patrice GOURDIN, *op cit.*
[54] Pénélope LARZILLIERE, *Tchétchénie, le Jihad reterritorialisé* , *in* Critique Internationale, 2003/3 n°20, p 151-164.
[55] Ibid.

leur propre compte. En menant des exactions contre les populations des territoires contrôlés par l'Armée Syrienne Libre (ASL) dans le conflit actuel en Syrie et contigus au sien, l'EIIL a déclenché une guerre intestine au sein des mouvements combattants. Par le déclenchement d'un conflit interne, ils espéraient pouvoir prendre le contrôle de l'Opposition en utilisant les ressources présentes sur son espace contrôlé, utiliser le prestige de la victoire contre Bachar El-Assad auprès des populations musulmanes et enfin récupérer des fruits politiques et économiques[56] en Syrie et en Irak. On retrouve ce même procédé en Tchétchénie.

Ainsi, le territoire contrôlé permet aux mouvements terroristes d'acquérir une première légitimité « par les armes ». Mais cette posture n'est qu'une étape dans le processus de recherche de légitimité, qui doit être poursuivi par l'adoption d'une posture de défenseur d'une cause musulmane.

B/ la prise de contrôle territoriale et légitimité : le palliatif local à l'indifférence internationale.

En revendiquant et contrôlant des territoires, les mouvements islamistes espèrent pouvoir récupérer le sentiment d'abandon par la communauté internationale que ressent une partie du monde arabe, leur permettant ainsi de s'accaparer du soutien des populations et au final de s'implanter durablement. (Il faut noter d'emblée que si les mouvements djihadistes rejettent officiellement tout ordre international car n'étant pas issu des commandements de Dieu[57] ; « *La hawla wa la quwwata illa billah* »[58], ce n'est pas le cas des populations qui sont tiraillées entre les attraits de la mondialisation et les valeurs culturelles plus traditionnelles.)

L'adoption d'une posture de héraut.

Ce sentiment d'abandon s'explique par l'absence d'évolution des situations politiques locales, souvent conflictuelles, surtout quand les populations ressentent le

[56] Myriam BENRAAD, *Les luttes de pouvoirs entre djihadistes empoisonnent l'Irak*. Propos recueillis par Anaïs Lefebvre pour JOL Press, publié le 12/02/2014. Consulté le 5 mai 2014. Disponible sur http://www.jolpress.com/etat-islamique-en-irak-et-au-levant-syrie-djihadistes-nouri-al-maliki-article-824393.html

[57] Alain CHOUET, op cit ,

[58] Extrait de *Mafatîh al-Jinân* ou *Les Clés du Paradis*, écrit par le Sheikh Abbas Qommî, 2e partie. Ce livre est une compilation d'invocations, *deziyârâts* et d'actes d'adoration rapportés par le Prophète Mohammed. La formule « *La hawla wa la quwwata illa billah* » fait l'objet d'interprétations très littérales, notamment par la Confrérie des Frères Musulmans.

sentiment d'avoir été spoliées ou d'avoir été privées[59]. La thématique de la spoliation est très présente dans les revendications d'actes terroristes, notamment dans le cas de la Palestine dans son conflit avec Israël, tout comme pour la Tchétchénie. Dans leurs revendications lors de la prise d'otage du théâtre de Moscou en 2002, le commando tchétchène faisait explicitement allusion à ce sentiment et au droit d'autodétermination tout en dénonçant l'immobilisme de la communauté internationale : « chaque nation a le droit à l'autodétermination mais la Russe a arraché ce droit au peuple tchétchène […] le monde vit dans le coma et ne se soucie pas de l'assassinat des innocents […] c'est pourquoi nous avons choisi cette voie – la voie du jihad – pour la liberté du peuple tchétchène »[60].

Les groupes djihadistes s'emparent d'un conflit qui parfois ne sert en rien la cause du « djihad », participent aux combats, chargent la propagande de vanter le lourd tribut qu'ils payent puis s'implantent durablement. C'est le cas du conflit syrien aujourd'hui où les groupuscules islamistes, pourtant composés d'une part non négligeable d'effectifs non-locaux (environ 10% des combattants selon une étude de l'ICSR[61]), sont parvenus à prendre des villes et à exercer un contrôle sur des zones géographiques plus ou moins étendues. Et par le développement de la stratégie de l'attentat suicide[62], ils parviennent à se poser en martyr d'une cause territoriale « étrangère », n'hésitant pas à prendre les armes pour le bien du « peuple musulman opprimé ».

Cette attitude a pour objectif d'être considéré par les populations locales comme utile, voire indispensable, et de profiter de cette aura pour imposer un modèle politique de force, arguant de la guerre comme exonération de la violence de leurs méthode, comme une sorte de « moindre mal ».

Mais la prise de contrôle territoriale sur fond de tensions a également une seconde utilité, celle de se présenter en alternative tant vis-à-vis de l'Occident que des régimes locaux.

---

[59] Article 1 alinéa 2 de la Charte des Nations Unies, Résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960

[60] La traduction en français des revendications est disponible sur : http://www.terrorisme.net/info/2002/040_chechen_moscow.htm . Consulté le 5 mai 2014.

[61] Estimation produite par l'ICSR, publiée le 17/12/2013. Consulté le 5 mai 2014. Disponible sur : http://icsr.info/2013/12/icsr-insight-11000-foreign-fighters-syria-steep-rise-among-western-europeans/

[62] Sur la Tchétchénie : Pénélope LARZILLIERE, *op. cit*, pp. 163-164.

Faire du djihadisme une alternative, une « troisième voie »politique.

Après la décolonisation s'est posée pour les nouveaux Etats la question de l'orientation politique. Majoritairement, les dirigeants ont choisi l'option d'un autoritarisme encore en vigueur aujourd'hui. Parallèlement, dans les années 1990 une vague de démocraties voyait le jour en Europe de l'Est et en Amérique du Sud[63] mais excluant le monde arabe qui n'a pas connu cette transition démocratique : la surveillance des opposants par les services de sécurité et la répression des protestations ont continué à faire de ces Etats des « bunker states[64] ».

Pourtant, dans les années 1970 et 1980, des partis politiques marxistes et nationalistes ont apporté un début d'idée de transition politique. Mais comme le montre Pénélope LARZILLIERE[65], les Frères musulmans ont récupéré ces aspirations. Profitant de l'échec du nationalisme arabe à réaliser l'unité arabe et, plus tard, de l'effondrement de l'URSS qui a disqualifié durablement les mouvement communistes, les Frères Musulmans ont développé un discours efficace arguant que « *Islam is the solution* » et qui revendiquait « la liberté politique, la justice social et la lutte contre la corruption, thèmes qui leur gagnèrent également le soutien de la population »[66], ce qui leur permis d'atteindre 22 sièges au Parlement jordanien en 1989 contre 8 en 1984. Cependant leur légitimité a décliné lorsque, de soutiens fervents à la cause palestinienne et d'opposants aux pratiques anti-démocratiques du gouvernement jordanien, ils ont commencé à avoir une attitude moins tranchée vis-à-vis d'Israël et du régime. Suite à cela, une partie de la jeunesse s'est tournée vers le mouvement salafiste[67] jordanien [68] dont la ligne politique était « le refus de toute coopération avec le régime »[69]. Il apparait dès lors que la tentative

[63] Philippe DROZ-VINCENT, *Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe ?, in* Revue française de science politique, 2004/6 Vol. 54, p. 945-979.page 945.
[64] Michael C. Hudson, *After the Cold War*, in The Middle East Journal, 45 (3), 1991, p. 407-426, in Philippe DROZ-VINCENT, *op cit*. p 948.
[65] Pénélope LARZILLIERE, *Nationalisme, communisme ou islamisme ? Idéologie et engagement en Jordanie, in* Al HUSSEINI et Aude SIGNOLES, *Les palestiniens entre Etat et diaspora : le temps des incertitudes*, Paris, Karthala// IISMM-EHESS, 2012, pp 189-210.
[66] Pénélope LARZILLIERE, *op. cit*. p. 203.
[67] Définition de Antoine SFEIR : « de salaf, « ancêtres » ou « pieux prédécesseurs », quête de l'authenticité et retour à la pureté des sources […] le salafisme n'est donc ni un mouvement religieux à revendication politique, ni une organisation à proprement parler, plutôt une tendance de « régénération » de la foi et de réislamisation de la société». Consulté le 5 mai 2005. Disponible sur : http://antoinesfeir.wordpress.com/decryptages/salafisme/
[68] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Jordan's 9/11 : dealing with jihadi islamism*, Middle East report, Amman, ICG, 23 novembre 2005.
[69] Pénélope LARZILLIERE, *op. cit*. p. 205

de récupération par les organisations islamistes n'est pas récente, mais au contraire, une pratique ancienne et bien huilée. Or la proximité entre les mouvements salafistes et les réseaux terroristes n'est plus à prouver[70].

Ainsi face à un environnement politique verrouillé et dénoncé comme corrompu et au service d'un Occident qui fait preuve à leurs yeux d'ingérence, les mouvements islamistes proches des organisations terroristes apparaissent comme une « 3ème voie » susceptible de redonner aux populations arabes une identité perçue comme vendue par les dirigeants actuels. Mais aussi, cette récupération permet d'apporter un horizon qui ne sera plus marqué par les défaites et les déceptions.

L'implantation territoriale de ces mouvements sert en partie à diffuser en profondeur ces arguments dans la société afin d'en convaincre le plus grand nombre et de les faire adhérer à leur « anti-programme »[71]. Cette stratégie a par ailleurs été efficace puisque les deux seuls pays arabes ayant connu le *Printemps Arabe* ont vu des gouvernements islamistes plus ou moins radicaux arriver légalement au pouvoir (Le parti *Ennahda* tunisien obtint la majorité relative dans l'Assemblée Constituante lors de l'élection du 23 octobre 2011 et forma un gouvernement de coalition. Les Frères Musulmans obtiennent la majorité à l'élection présidentielle du 17 juin 2012.).

Le contrôle de territoire permet de démontrer aux sociétés arabes leur puissance et réussit à donner l'illusion d'une compétence à porter un programme politique qui va pouvoir être concrétisé. Autrement dit, les groupes radicaux cherchent à prouver qu'ils tiennent leurs promesses.

Mais au-delà d'être l'espace d'ancrage de l'idéologie des groupes terroristes islamistes, le territoire représente un élément central pour leurs ambitions car, élément très symbolique, il offre un argument de poids pour la poursuite de leur lutte.

§ 2- l'illusion d'une légitimité par le rattachement à un passé local symbolique.

Coexistant avec les définitions juridiques et administratives, la définition géographique du territoire insiste sur deux points. Tout d'abord le territoire est la construction sociale d'un espace par des habitants qui intériorisent une image et une

[70] Antoine SFEIR, *op cit*.
[71] Arnaud BLIN, *Le Terrorisme*, ed. Le Cavalier Bleu, 2005, 127 pages. P.59.

représentation de cet espace. Puis elle met en avant le fait que le territoire ainsi construit ne nécessite pas une unité naturelle ou historique pour exister[72]. Faire référence à l'histoire territoriale d'une communauté revient à puiser dans son historique collectif les évènements structurants de son identité. Mais également, y faire référence revient à rechercher les dénominateurs communs susceptibles d'unifier une communauté. Il s'agit là d'un procédé classique largement usité dans toute l'Histoire des conflits.

Conscientes de ce lien et de l'utilité de sa récupération, les organisations terroristes ont développé un discours destiné à relier des évènements historiques locaux au contexte de la lutte actuelle. Par ce lien, ils espèrent légitimer leur présence sur le territoire en « re-territorialisant » le conflit dans l'Histoire (A), afin de justifier des extensions géographiques (B).

A/ La légitimité par l'inscription du conflit terroriste dans l'histoire locale pour obtenir une légitimité filiale.

Tout territoire a une dimension symbolique liée à sa construction sociale, et à laquelle il est nécessaire d'être intégré pour être légitime. Les groupes terroristes vont alors adopter une stratégie d'inscription de leurs propres conflits et leurs propres revendications dans l'Histoire locale. Par et pour cela, ils vont s'approprier les symboles et les étapes essentielles de la construction nationale du territoire d'implantation.

L'appropriation de l'espace symbolique pour pouvoir intégrer l'espace physique du territoire et renverser le vecteur de propagation de la violence.

Ce procédé de rattachement se comprend à travers leurs modalités de naissance. Minorités activistes et violentes, les organisations terroristes peuvent être contestées localement par la population. (Notons que le PKK kurde et le Hamas libanais n'ont pas connu ce genre de considération puisque émanant d'une structure politique locale). La différence de nationalité est une des causes de l'échec du panarabisme des années 1970 et 1980 mais également présente un défi pour la religion musulmane qui s'y réfère sous le terme de « *fitna* » et qui désigne la division des musulmans en termes d'identité mais également en termes de foi.

[72] Pascal BAUD, Serge BOURGEAT, Catherine BRAS, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1995 ; 432 pages. Cités par François BESANCENOT, *in Territoire et Développement durable : diagnostic*, Editions L'Harmattan, 2009 - 472 pages, p. 416.

En puisant dans l'histoire d'un territoire, « coïncidence de l'espace physique et de l'espace symbolique »[73], les groupes islamistes tentent de s'accaparer l'espace symbolique pour pouvoir intégrer l'espace physique détenu par les populations, en établissant une filiation, religieuse si nécessaire, avec elles. Il s'agit ici pour les groupes djihadistes d'être acceptés par les populations locales en revêtant l'ensemble des codes sociaux et symboliques, ce qui va avoir un impact direct sur l'objectif d'utilisation de la violence.

En effet, en se faisant passer pour « l'un d'entre eux », il s'opère un renversement du vecteur de propagation de la violence. Elle n'est plus dirigée de la périphérie vers l'intérieur du groupe social ; désormais elle provient de l'intérieur du groupe social vers sa périphérie, à la manière d'un hypocentre sismique. En outre, cela modifie les modalités de propagation de la violence. Tant qu'il demeure extérieur au groupe social, le mouvement terroriste utilise une violence linéaire à son encontre. En revanche, une fois intégré, la violence va être dirigée de façon diffuse. Cela va avoir pour conséquence directe de brouiller la distinction « membre/étranger », permettant de facto de faire éclater la cohésion du groupe social et ainsi de le fragiliser.

De cette manière, le groupe terroriste peut d'autant mieux s'implanter que le bloc social est fissuré.

Mais parallèlement à cette stratégie presque « perforatrice » les groupes terroristes vont chercher à réaliser une unité qui leur sera profitable.

La symbolique du territoire pour devenir héritier et homogénéiser.

Si la religion majoritaire des états d'implantation est l'Islam, de réelles divergences existent pourtant. Selon les traditions nationales ou les courants de pensée, les formes de culte diffèrent au point que certains auteurs parlent de « *religion du terroir* » pour souligner l'adaptation de l'Islam au contexte local[74] . Par exemple, l'islam caucasien est d'inspiration soufie alors que celui d'Arabie Saoudite sera wahhabite ou salafiste ou teinté de pratiques animistes en Afrique. En invoquant l'histoire locale, les groupes islamistes font passer les divergences de rites au second plan. En évoquant « la

[73] François-Bernard Hygues, *Territoire et terrorisme, le djihad n'est pas vraiment sans frontières*, 29 juin 2010. Consulté le 6 mai 2014. Disponible sur : http://www.huyghe.fr/actu_103.htm

[74] Henri RAULIN, *Un aspect historique des rapports de l'animisme et de l'Islam au Niger*, *in* Journal de la Société des Africanistes. 1962, tome 32 fascicule 2. pp. 249-274., p.250

Mésopotamie » puis le « Levant » dans leur dénomination, le groupe EIIL se réfère à l'opposition entre « le Couchant » et le « Levant », le Maghreb et le Mashrek.[75]. Il cherche ainsi à homogénéiser l'ensemble des populations de ces pays, sans passer par les références nationales ou confessionnelles (d'autant que l'opposition entre les sunnites et les chiites redoublent de violence depuis la guerre d'Irak[76]).

Par exemple, le choix de nom par le MUNJAO est révélateur de cette volonté d'unité. Il relève d'une double logique. En procédant à un appel des musulmans du « Nil à l'Atlantique » le groupe espère tout d'abord exploiter les troubles liés au Printemps Arabe et à la chute de la Lybie de M. Kadhafi pour voir s'allier l'ensemble des combattants et groupuscules existant sur cette aire géographique. Il se positionne clairement en tant que membre d'une « communauté « réunie autour du seul lien identitaire : l'Islam. Puis en fusionnant avec la Katibat[77] « Al-Muslimeen » afin de former « Al-Murabitun » le groupe fait référence à l'empire Almoravide (1040-1147 ap. JC) qui, en raison de son implantation géographique (son extension maximale englobait le sud de l'Espagne) et de l'unité qui y régnait, est perçu comme ayant eu un rôle majeur dans la protection de l'Islam contre les royaumes catholiques croisés[78].

Par ce choix, le groupe espère opérer une transition entre la qualité de membre à celle « d'héritier » d'un patrimoine partagé par les populations locales et commun à tous les musulmans.

En se faisant héritier de ces époques et de leurs symboliques, les groupes islamistes espèrent toucher la corde sensible des populations locale en agitant la crainte d'un occident menaçant (militairement et culturellement) qui chercherait à répéter l'histoire et détruire ce qui serait leur seule identité commune : l'Islam. Mais si le statut d'héritier permet d'être implanté dans un territoire, encore faut-il que l'ambition territoriale soit légitime.

---

[75] Le Mashrek désigne la zone géographique située à l'est de la Méditerranée non soumise à l'influence arabo-berbère. Des divergences quant aux Etats désignés par ce terme selon les traductions et les théories. Son acceptation réduite désigne l'Irak, le Liban, la Jordanie et la Syrie.

[76] Karim PAKZAD, *Crise en Irak : quels sont les raisons et enjeux* ?, in Affaires-Stratégiques.org, 7 janvier 2014. Consulté le 6 mai 2014. Disponible sur :http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article9062

[77] La « Brigade »

[78] Dario CRISTIANI, *Al-Murabitun: North Africa's Jihadists Reach into History in Their Battle against European "Crusaders*, *in* Terrorsim Monitor vol 11 issues 19, the Jamestown Foundation, 17 octobre 2013. Consulté le 6 mai 2014. Disponible sur : http://www.jamestown.org/programs/tm/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=41503&cHash=566bc7922af8b38e2cd509a1ab39ce39#.U4EIVfl_vGF

B/ La justification des extensions territoriales par l'Histoire locale.

Justifier une extension territoriale par la voie armée n'est pas une évidence en soi notamment pour un groupe djihadiste déclarant que la prospérité et la paix passe par l'application d'une forme rigoriste de l'Islam[79]. Aussi, les groupes islamistes ont développé une rhétorique géopoliticienne très axée sur l'espace symbolique et historique de l'Islam replaçant de ce fait le territoire au cœur de leurs considérations stratégiques.

L'extension territoriale comme recouvrement d'une situation autrefois existante.

Dans leurs tentatives de définition du concept de géopolitique, A. CHAUPRADE et F. THUAL mettent en avant les mouvements territoriaux que chaque pays ou territoire a connu dans son Histoire[80] et qui vont agir comme moteur des relations entre les entités politiques. Bien qu'il soit excessif et périlleux de parler d'une « géographie religieuse » ou d'une « géographie de l'Islam »[81], les groupes islamistes utilisent sensiblement cette même conception de la géopolitique pour légitimer leurs expansions territoriales.

Les groupes terroristes ont tout d'abord repris la conception médiévale où étaient mêlés en politique le temporel et le spirituel dans l'Etat mais également au sein de la base sociale[82]. Et où le monde se divise entre *Dar al-Islam* (domaine/ lieu de la soumission à Dieu) et *Dar Al-Harb* (domaine de la *guerre* ou de *l'impiété*). Au sein du *Dar al Islam* sont subdivisés des territoires selon la sainteté qu'ils revêtent. Mais existent également une subdivision au sein des habitants entre les musulmans, les non musulmans tributaires et les mécréants (ceux ne vivant pas en paix avec les populations musulmanes[83]). Simplifiant à l'extrême cette hiérarchie complexe, les œuvres d'Abdallah Azzam et d'Ayman Al-Zawahiri puis les mouvements terroristes ont établi un mode binaire de vision du monde, entre le licite et l'illicite et de facto entre *le Dar Al Islam* et le *Dar al Harb*. Il n'existe dès lors plus « *d'entre-deux* », ou de nuances politiques qui autrefois permettaient la cohabitation des populations[84]. Il en va de même pour le Djihad qui ne

[79] Pour une critique de cette conception de la religion musulmane, voir l'interview de l'ancien président la République d'Iran, l'Imam Khatami, in Journal Le Monde, 29 septembre 2006, p.4.
[80] Aymeric CHAUPRADE et Francois THUAL, *Dictionnaire de Géopolitique*, Paris, ed. Ellipses, 2nde éditions. 1999, 640 pages.
[81] Jean DESPOIS. *Islam et géographie*. *In*: Annales de Géographie.1958, t. 67, n°361. pp.252-255. Page 252.
[82] Ann Katharine Swynford LAMBTON, *State and Government in Medieval Islam: An Introduction to the Study of Islamic Political Theory: The Jurist*. Oxford University Press 1981.
[83] Racha ASSO, *La conception du Djihad entre la doctrine classique et les djihadistes d'Al Qaida*. Université du Québec à Montréal, septembre 2007.
[84] *Ibid*, p.48

peut être qu'offensif (la conquête des territoires afin d'appliquer la Shari'a) ou défensif (défendre les terres où était naguère appliquée la loi). Il n'existe plus de distinction entre le Djihad majeur (l'élévation spirituelle personnelle) et celui mineur (la voie des armes). Dès lors, il n'existe plus qu'un monde où se voit appliquer la loi coranique et l'autre monde qu'il faut conquérir pour qu'elle soit appliquée. Il est également nécessaire de préciser que l'application de la Shari'a doit, pour être « correcte », être conforme aux rites salafistes ou wahhabites[85].

La référence au passé local va ici jouer un rôle majeur puisque c'est par elle que va être déterminé si le territoire a été musulman ou non, et donc s'il est « nécessaire de l'attaquer ». L'établissement de cette géographie va servir de déclencheur aux hostilités. Yves LACOSTE voit dans l'utilisation de l'histoire du territoire les prétextes nécessaires pour justifier des prétentions sur une entité politique ou sa population au motif que les configurations territoriales anciennes demeureraient toujours dans l'imaginaire collectif. En somme l'exploitation du passé local permet de déterrer de vieux griefs contre telle ou telle entité politique au gré des modifications territoriales.

Ceci emporte deux conséquences. La première est qu'ainsi théorisée, la terre où fut autrefois appliquée la forme traditionnelle de l'islam est décrite comme une sorte de « droit subjectif » dont les djihadistes auraient été indûment privés. Puis, la confusion entre les degrés de djihad entraine une confusion entre le conflit présent et les conflits passés. Ceci dans l'espoir d'ajouter aux revendications religieuses des revendications « innées » dans l'imaginaire des combattants.

Mais si le passé local permet de justifier l'extension territoriale, il permet également de justifier l'adoption du rite rigoriste.

La démonstration de la légitimité de leurs revendications car synonymes de victoire.

Exploiter ces épisodes permet de lier Histoire, territoire et religion mais aux vues de la *Fitna* encore faut-il que soient liées Histoire et pratique du rite religieux.

Le passé local a montré où étaient situés les lieux d'implantation de l'islam. Mais ces références historiques sont le plus souvent, mais non exclusivement, limitées à des

[85] C'est en parti pour cela que le régime de Damas (rite alaouite), l'islam caucasien (rite soufie), l'islam animiste ou en règle général l'islam chiite sont considérés comme tout autant ''dégénérés'' que l'occident et qu'ils sont combattus par les djihadistes. Soit parce qu'ils n'appliquent pas la forme pure de l'Islam soit parce qu'ils sont accusés de collaborer avec l'occident.

époques médiévales qui sont censées donner une double information. Tout d'abord, elles font référence à des victoires militaires d'Etats ou d'Armées musulmanes. Puis elles visent une période d'application d'une version traditionnelle, épurée d'un Islam encore « neuf » dont les groupes islamistes se réclament aujourd'hui. Cela s'observe au travers de la dénomination du « Mouvement pour l'Unicité et le Djihad en Afrique de l'Ouest » et sa référence à l'Empire Almoravide, l'Etat Islamique en Irak et au Levant avec l'idée de la restauration du Califat abbasside d'Irak (750-1258 ap. JC) ou même le nom d'Al Qaeda signifiant « la base » (mais aussi bien « la base d'entrainement » que la « base de l'Oummah »). Ou plus simplement la persistance de l'assimilation de l'Occident aux croisés, période qui s'est soldée par une victoire définitive des armées musulmanes.

Ce lien perpétuel entre période d'application d'un islam traditionnel et d'une période victorieuse[86] va être d'une importance stratégique pour les dirigeants de groupes islamistes. Tout d'abord cette assimilation entre islam et rite rigoriste est destinée à faire valoir que seule l'adoption d'une pratique salafiste de l'Islam est de nature à permettre la victoire. Or, conflits actuels et populations étant inscrits dans un processus historique (voir supra), seule l'application de ce rite pourra permettre la victoire. Loin d'être uniquement l'exaltation d'époques révolues, ces références sont là pour légitimer l'application de la Shari'a dans sa forme traditionnelle dans la zone contrôlée, que ce soit de gré ou de force.

Puis cela permet d'entretenir une confusion entre « l'ennemi lointain » et « l'ennemi proche ». Traditionnellement, l'ennemi lointain désignait la nation non musulmane (aujourd'hui il est assimilé à l'Occident) et l'ennemi proche, le régime musulman qui « demeure dans le péché » c'est-à-dire qui n'applique pas les préceptes de la Shari'a. Mais sous l'effet conjugué de la simplification binaire et de l'échec de la stratégie de frappe de l'ennemi lointain pour soulever les masses musulmanes, un revirement stratégique a été opéré. Désormais les régimes musulmans, soutenus ou soutenant les démocraties occidentales sont accusées « d'impiété ».

Ce faisant, cela permet le dépassement de l'interdiction de la *Fitna*. Comme le montre Gilles KEPEL[87], la doctrine islamiste radicale fera de la lutte contre « l'ennemi proche » une priorité qui sera élevée au rang d'impératif individuel par Ben Laden. A.

[86] Dario CRISTIANI, *op cit.*
[87] Gilles KEPEL, *Jihad: Expansion et déclin de l'islamisme*. Paris, ed. Gallimard, 2003.

Azzam[88] (ancien membre de la Confrérie des Frères Musulmans), dans son ouvrage écrit en 2005 « *Défendre la Terre des musulmans constitue le principal devoir individuel* », va pour cela déclarer que le djihad individuel (celui spirituel) n'est plus le djihad prioritaire car il se fonde sur une vision erronée de la pratique de l'Islam[89].

Cette évolution doctrinale est essentielle parce qu'elle permet d'instituer la rébellion violente comme une priorité mais également, voire surtout, comme un acte de piété. Ainsi, pour les chefs de groupes terroristes, cela constitue un élément d'appel quasi infini au Djihad mais aussi probablement un argument supplémentaire d'endoctrinement et de maintien de la discipline au sein des *Katibat*.

Enfin, ce lien avec le passé local permet de créer un cadre de référence dans lequel l'objet originel de la lutte et le djihad vont devenir indissociables. Dans le cadre de conflits locaux portant explicitement sur des revendications territoriales (guerre d'indépendance ou conflit communautaire), les groupes djihadistes ont su extraire de l'Histoire nationale des épisodes où un territoire islamiste était parvenu à l'indépendance[90]. Cette pratique permet de replacer un conflit local dans un conflit plus global rompant ainsi avec l'isolement et le désintérêt de la Ccommunauté internationale, mais aussi que cela permet de placer une situation temporelle marquée par les défaites dans un espace quasi intemporel de victoire sur le très long terme.

Ainsi la référence au passé local permet de transposer des situations anciennes et de les actualiser au regard de considérations religieuses devenues impératives et qui sont susceptibles de concerner l'ensemble des populations musulmanes et donc d'être un facteur de rassemblement non négligeable.

Egalement, le revirement de stratégie visant à attaquer l'ennemi proche et lointain explique les stratégies d'attaque au sein même du monde musulman. En effet, comme il est désormais possible d'attaquer indistinctement les régimes « impies » aussi bien que l'Occident, l'attention des groupes se réclamant du salafisme djihadiste peut se reporter

---

[88] Abdallah AZZAM, *op cit :* « *c'est parce que « le jihad a disparu de la vie des musulmans [...] qu'ils sont devenus pareils à des débris charriés par un torrent»* (2005, p145), *et « toute la communauté musulmane demeurera dans le péché tant que le dernier empan de territoire musulman n'est pas libéré des infidèles*» (2005, p. 177).

[89] Racha ASSO, op.cit. pp 53-55.

[90] Pénélope LARZILLIERE, *op cit* , à propos de l'imam Chamil qui « avait réussi à fonder un imamat indépendant réunissant Tchétchénie et Daghestan, où avait été instauré la Shari'a. », pp 154-155.

sur des cibles plus faciles et moins à même de riposter comme peuvent le faire les Etats Occidentaux ou certains états arabes.

Mais surtout, si la création de conflits locaux répond à une dimension religieuse, il ne faut pas pour autant omettre d'examiner les dimensions politiques et tactiques de ces manœuvres.

CHAPITRE II : LA PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL: LA CONDITION NECESSAIRE POUR UNE STATEGIE PLUS GLOBALE

Le cadre du conflit djihadiste tchétchène a montré la stratégie « d'absorption » opérée par les groupes djihadistes afin de pouvoir s'intégrer localement et d'être en mesure de revendiquer efficacement une souveraineté territoriale.

Il en est de même pour l'exploitation de la religion à des fins politiques. Pour Yves LACOSTE, la géopolitique des religions se résume à « des rivalités territoriales entre des forces politiques qui se réclament de façon explicite ou implicite à des représentations religieuses »[91]. Or, comme tout processus rationnel, cette extension territoriale par l'islamisme a été théorisée afin de parvenir à un objectif concret de prise de pouvoir des pays musulmans. Mais il apparait que si l'objectif de prise du Pouvoir reste invariant, les modalités d'atteinte de l'objectif ont différé suite aux changements du contexte politique régional.

La théorie d'un contrôle global remonte au début du siècle et a progressivement monté en puissance jusqu'à influencer le seul groupe qui dispose d'une aura internationale : Al Qaeda. Ce dernier l'a repris à son compte afin de pouvoir exprimer sa propre vision de l'hégémonie et appliquer sa conception jusque-là inédite de l'utilisation de l'outil terrorisme, le terrorisme déterritorialisé.

Cependant, cette stratégie n'a pas porté les fruits escomptés. Par conséquent, les groupes terroristes ont dû modifier leur modalité d'accès au pouvoir sur l'ensemble de la région en opérant un revirement vers le contrôle local plutôt qu'une instabilité, certes mondiale, mais au final de peu d'influence au regard de leurs ambitions.

Dès lors, la prise du pouvoir sera fragmentée afin de constituer autant de point d'ancrage d'une extension politique future (section 1), conséquemment de l'échec du terrorisme global (section 2).

[91] Yves LACOSTE, *Géopolitique des religions*, Hérodote, 2002/3 N°106, p. 3-3

Section 1 : Stratégie globale et fractionnement local : œuvre et conséquence des théoriciens du Djihad.

Malgré le manque d'unité entre les différents groupes terroristes se réclamant du djihadisme, et sans raviver le mythe d'une « main rouge » instigatrice[92], il semble exister un fil conducteur doctrinal.

Dès lors, il faut remonter aux sources de ces luttes pour entrevoir la relation du terrorisme islamiste au territoire. Il apparait rapidement que la stratégie élaborée par les têtes pensantes pour parvenir à contrôler la région fut « diviser pour régner », pour provoquer par tous moyens l'isolement des Etats (Paragraphe 1), tout en agissant par des stratégies indirectes (Paragraphe 2).

§1- La stratégie historique d'isolement des territoires du Moyen et Proche-Orient.

Des nombreuses études et enquêtes effectuées sur les luttes d'influences dans le monde arabe, il ressort l'activisme de la Confrérie des Frères Musulmans. Figurant parmi les acteurs majeurs du terrorisme islamique, cette confrérie, à la fois acteur et déstabilisateur régional, a élaboré une stratégie territoriale basée sur le long terme et sur la discrétion. Pour parvenir à une hégémonie politique (A), ils vont s'arroger une maîtrise de la religion (B).

A/ L'ambition d'un contrôle politique généralisé

Organisation religieuse et sociale à la base, les Frères Musulmans ont rapidement réorienté leurs réflexions sur les rapports entre l'Etat et l'Islam. Désireux de voir ce rapprochement devenir effectif, ils vont élaborer dès leur création (1) une stratégie politique opportuniste (2)

Une ambition ancienne.

Les Frères Musulmans sont une organisation pan-arabique crée en 1928 en Egypte qui promeut une renaissance islamiste teinté d'anticolonialisme.

En pleine période coloniale, leur fondateur, Hassan El-Benna, professeur et iman sunnite, chercha à trouver les arguments politiques permettant d'inciter les populations à rejeter la présence anglaise, puis plus généralement celle occidentale, qu'il juge

[92] Fawas A. GERGES, *Journey the djihadist. Insinde Muslim militancy*, New York : Harcourt. 2006.

responsable du délitement de la société égyptienne et de sa perte de fierté, voire de sa combativité.

Il va développer une théorie simple : en ramenant les musulmans dans le chemin de l'Islam, la Confrérie leur fera retrouver dignité et indépendance nationale. Pour cela il élabore deux notions capitales. Tout d'abord, il souhaite l'émergence d'un « islamisme social » proche de la population. Pour cela, il va fonder des écoles, des entreprises, et les premières organisations caritatives. Puis, afin de contrer l'influence culturelle (avant même celle politique) britannique, il va développer une définition audacieuse du Djihad[93] en renversant sa logique : de défensif, le djihad va devenir offensif. Puis dès les années 1930, fort du soutien d'environ deux millions de personnes, il élabore une pensée politique et la concrétise lors de la seconde guerre mondiale en approchant des officiers de l'armée égyptienne et en collaborant avec le parti Wafd.

Dès la sortie de la guerre, sa popularité et son action commence à inquiéter le Régime qui le fera emprisonner et qui interdira l'organisation le 8 décembre 1948 pour pratiques subversives. La réaction est rapide : le 28 décembre 1948, le chef du gouvernement est assassiné par un Frère. En guise de représailles, Hassan El-Benna est assassiné par le Roi Farouk Ier. On voit ici apparaitre les prémices de la stratégie de la confrérie.

L'élaboration d'une théorie politique opportuniste.

La contribution des Frères Musulmans à la stratégie de contrôle du territoire local va se poursuivre par le biais de Saîd Qobt, disciple d'Hassan El-Benna.

Ecarté de l'Egypte en raison de son attitude trop marginale politiquement, il en revient avec un certain dégoût de la culture occidentale et une crainte de la voir « contaminer » la société égyptienne. Dès lors, il s'engage progressivement en politique, en exposant des théories contre le Régime Egyptien mais aussi sur le sort des musulmans en général et sur celui des minorités en particulier. L'apport fondamental de sa réflexion réside dans son rejet des « lois humaines », créatrices selon lui d'une tyrannie (le terme arabe de « tyran » signifie également « idole », dont l'adoration est strictement interdite par l'Islam). En réaction, il expose les bienfaits d'une gouvernance par les lois tirées du Coran. Cependant, évoluant dans le contexte socialisant du Nasser, il considère que le socialisme (tout

[93] Une explication plus complète de cette notion sera développée ultérieurement dans ce chapitre.

comme le capitalisme et le soviétisme) abrutie le peuple qui n'est plus à même d'exercer son libre arbitre. Il revient alors à l'élite de l'instruire.

Or, la religion étant selon lui intrinsèquement liée à la Politique, une élite religieuse renvoie à une élite politique. Se profile ici l'idée que la conquête du pouvoir serait une obligation salvatrice.

L'autre apport majeur sera fait par l'élaboration d'une stratégie d'accès indirect au pouvoir consistant à exploiter la moindre faiblesse de l'Etat en agissant quand les conditions seront favorables. Allant plus loin, il théorise la place centrale qu'occupe le Djihad dans cette stratégie où il est réduit à un vecteur de diffusion violent de l'Islam.

Leur théorie politique s'appuie sur un universalisme religieux supérieur à l'Etat et qui repose sur un rapport binaire du monde entre terre d'Islam et terre infidèle, ce qui pour conséquence de légitimer leur tentative de maitrise de la doctrine religieuse.

B / la maitrise de la doctrine religieuse.

La stratégie de déstabilisation des Frères Musulmans repose sur le principe simple selon lequel chaque individu peut se réclamer de l'islam et l'utiliser à son profit. Cela ne représente pas de danger pour l'organisation, puisqu'elle maîtrisera les grandes orientations politiques et religieuses par l'islamisation de la société (2) tout en provoquant une rupture complète avec les autres cultures (1).

La provocation d'une rupture historique.

Les Frères Musulmans se sont arrogés « la maîtrise doctrinale » de l'Islam en prônant le rapprochement entre Dieu et le Fidèle qui peut désormais interpréter le Coran sans avoir à recevoir l'aval d'une autorité religieuse. Cela signifie que cette conception de l'Islam permet le développement des initiatives individuelles faites au nom de l'Islam, quelles que soient leurs modalités d'expression et de la cause génératrice.

Pour Alain CHOUET, cette « dérive de l'interprétation » faisant de l'Islam à la fois l'essence et la voie d'expression de la culture arabe, la violence des militants de la Confrérie n'allait plus être assimilée à celle d'un groupe revendiquant la pratique d'un rite minoritaire, mais à celle d'une communauté toute entière. Cette stratégie simple renvoyait aux mécanismes de défense presque innés de chaque société qui se voyait confrontée à une menace culturelle extérieure.

Autrement dit, l'objectif était « de provoquer une rupture historique, un mur de haine et d'incompréhension entre le monde musulman et le reste du monde »[94] qui permettrait de prendre le pouvoir dans la Région sans être menacé de destruction par l'intervention d'un Etat européen.

La stratégie de l'islamisation par le haut.

Voulant donner l'image d'une organisation non-violente, la Confrérie a pour but *officiel* « d'éclairer » les musulmans. Cet éclairage sera permis par l'accès au pouvoir des élites. Or, la Confrérie entend bien conserver une maîtrise de ces derniers, soit en les approchant soit en les formant elle-même. Dès lors qu'elle possède une influence qui affecte le sommet de l'Etat, il lui est possible d'opérer une distribution verticale de sa conception politico-religieuse sur une société préalablement sensibilisée car de culture arabe et de religion musulmane. Mais également, cela permettra de disposer de dirigeants politiques acquis, donc *de facto*, de diriger la politique intérieure et extérieure du pays.

En combinant la conception d'un universalisme religieux et une définition offensive du djihad, on entrevoit l'ambition territoriale de la Confrérie. En effet,il s'agit pour elle de noyauter les Etats musulmans dans leurs secteurs stratégiques[95] pour islamiser « par le haut » la société en agissant au moment propice afin de voir émerger un état islamique inféodé à la Confrérie.

Le rôle historique des Frères Musulmans dans l'instabilité de la région est indéniable et repose sur une stratégie à long terme visant à accéder au pouvoir dans tous les Etats environnants. Pour cela, la Confrérie est parvenue à inspirer l'ensemble des groupes islamiques, au premier desquels le groupe d'Al Qaeda qu'elle dirigera en sous-main.

Il apparaît dès lors une ambition territoriale globale visant l'ensemble des Etats musulmans. Mais soucieuse de son image, cette ambition va être opérée discrètement.

[94] Alain CHOUET, *La violence islamiste est-elle soluble dans le judiciaire ?, in* revue Le nouveau pouvoir judiciaire n°369-02/2005, de l'Union syndicale des Magistrats, Paris.
[95] Sur l'infiltration de l'armée du Roi Farouk où 35% des officiers étaient ralliés à leur cause. : Fabrice MAULION, op cit. p 120.

§ 2- L'externalisation des actions violentes ou la parcellisation du conflit global.

L'objectif de la Confrérie est de parvenir à accéder au pouvoir, en évitant si possible l'usage des armes afin de ne pas briser son image d'organisation non violente promouvant l'islam social (A). Elle contournera cette barrière par des stratégies d'externalisation des actions (B).

A/ Le refus d'une implication explicite.

La Confrérie va refuser de prendre part aux violences en utilisant son nom propre. Mais cela n'est pas un obstacle majeur car elle a su former des cadres combattants (1). Puis, les membres de la Confrérie agissent toujours sous un nom politique différent (2).

Une contribution de la Confrérie aux conflits étrangers par la création d'une branche armée.

Cette volonté d'hégémonie politique n'apparaît pas explicitement dans le discours, elle se dessine plutôt sur une stratégie basée sur la patience et visant à s'étendre localement, conflit par conflit.

Consciente du risque que revêt chaque conflit ouvert, la Confrérie a opté pour l'externalisation, chargeant d'autres acteurs de faire le travail à leur place. Cela a eu pour conséquence une contribution majeure aux foyers régionaux de déstabilisation allant « de la Palestine au Maroc, du Liban au Yémen, en passant par l'Egypte »[96]. Tout d'abord, l'organisation s'est appuyée sur des mouvements sociaux et caritatifs tel que le mouvement Scout égyptien qui servira de camp d'entrainement physique et de discipline puis qui sera progressivement islamisé et armé puis qui sera utilisé avant même la seconde guerre mondiale. Puis la Confrérie s'est appuyée sur un groupe armé clandestin personnel.

Mais sa contribution historique est l'intervention de sa branche armée, le groupe Jamaa Islamiyyah (ou Al-Gama'a Al-Islamiyya signifiant « groupes islamiques »[97]) en

[96] Fabrice MAULION, *op. cit*. p. 32.
[97] DECISION DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE du 21 décembre 2005 sur des mesures restrictives spécifiques contre certaines personnes ou entités en vue de combattre le terrorisme. Il est également suspecté d'avoir participé aux attentats contre le World Trade Center de 1993 : Fabrizio CALVI, « 11 septembre- la contre-enquête »,ed. Fayard, 2011.

Palestine puis au Liban où il s'implantera dès 1952 et opèrera une transition politique de façade.

L'illustration de cette stratégie : le cas soudanais.

Un des exemples frappant de cette stratégie est le cas soudanais.

Un de leurs membres, Hassan Al-Tourabi, secrétaire général du parti *Front National Islamique* revendiquant l'application de la Shari'a, s'intègre au jeu démocratique et par une victoire électorale, obtient le poste de ministre des Affaires Etrangères en 1988. Continuant d'alimenter les revendications islamistes par le biais du FNI et porté par l'aile militaire du parti[98], il participe à la révolution de 1989 qui a instauré une dictature militaro-islamique en noyautant les syndicats, l'armée, la police. Au final, lors de la seconde guerre du Golfe, pour donner un rayonnement international au pays, il fait du Soudan un foyer de propagande islamiste ainsi qu'une terre d'asile pour les combattants arabes et afghans.

Cet exemple, destiné à illustrer les stratégies d'accès au pouvoir par la création de foyers d'instabilité, trouve d'autres échos : le Yémen, le Liban, la Syrie[99] et aujourd'hui l'Egypte avec l'élection de Mohamed Morsi. Il s'agit de profiter d'un foyer instable, d'approcher les éléments susceptibles d'être sensibles à leur doctrine puis de les intégrer dans le paysage politique quand cela est possible afin d'être présents en nombre le moment venu.

B/ La postérité des Frères : manipulation d'al Qaeda et approfondissement doctrinal.

Mais la contribution la plus significative des Frères musulmans à l'islamiste djihadiste a été son rôle dans la manipulation d'Al Qaeda qui a intégré puis approfondi leurs thèses afin de les appliquer pour leur propre lutte.

L'appropriation et l'approfondissement des thèses de la Confrérie : le djihad par le bas.

« Créée » par les Etats-Unis[100] pour lutter contre l'URSS, la gestion d'Al Qaeda fut confiée au « Maktab ul-Khidamat» dirigé par des Frères Musulmans (A.Zawahiri ou

[98] Fabrice MAULION op.cit. p 208

[99] Fabrice MAULION, *op cit*, p. 188. La Confrérie participa activement à l'insurrection de 1982, notamment après le bombardent par l'armée de Hama où ils dirigent presque personnelle la prise de ville.

[100] Sur la rencontre entre le Président Reagan et O. Ben Laden : Marc TREVIDIC, « Terroristes, les 7 piliers de la déraison », ed. J.C Lattès, 2013, 283 pages. Pp. 127 à 139.

Abou Zoubeïa). Après la chute de l'URSS, Ben Laden fut peu à peu instrumentalisé par la Confrérie afin de fournir le chaînon manquant entre l'activisme dissimulé et l'aura internationale[101]. Il sera « offert » par A.AZZAM (Ancien membre de la Confrérie des Frères Musulmans) et la confusion entre « l'ennemi lointain » et « l'ennemi proche. »

Traditionnellement, l'ennemi lointain désignait la nation non musulmane et, l'ennemi proche, le régime musulman qui « demeure dans le péché »en n'appliquant pas la Shari'a. Mais sous l'effet conjugué de la simplification binaire (voir supra) et de l'échec de la stratégie de frapper l'ennemi lointain pour soulever les masses musulmanes, un revirement stratégique a été opéré. Désormais les régimes musulmans collaborant avec les démocraties occidentales sont accusées « d'impiété » ce qui autorise d'outrepasser l'interdiction de la *Fitna*. Comme le montre Gilles KEPEL, la doctrine islamiste radicale fera de la lutte contre «l'ennemi proche» une priorité et sera élevée au rang de pilier individuel par Ben Laden. Abdallah Azzam, va pour cela déclarer dans son ouvrage «*Défendre la Terre des musulman constitue le principal devoir individuel*» que le djihad individuel (celui spirituel) n'est plus prioritaire car il se fonde sur une vision erronée de la pratique de l'Islam. Cette évolution doctrinale est essentielle parce qu'elle permet d'instituer la rébellion violente comme une priorité et mais surtout parce qu'elle permet une islamisation « par le bas », c'est-à-dire dont chaque individu peut en être auteur.

La territorialité d'Al Qaeda.

Malgré les nombreuses thèses affirmant que le terrorisme déterritorialisé entrainait nécessairement une absence de territorialité, il semble au contraire apparaitre que Al Qaeda avait un objectif territorial réel, même s'l semblait irréaliste.

Organisation créée par les américains et les services saoudiens afin de lutter contre l'Union Soviétique, Al Qaeda, à ses origines, présente la particularité d'être très influencée par son chef médiatique, Ben Laden. Or ce dernier a connu divers revers personnels qui selon J.P. FILIU ont beaucoup influencé sa réflexion et sa radicalisation. Selon l'auteur, le refus de l'Arabie Saoudite d'accepter l'aide d'Al Qaeda lors de l'invasion du Koweït en 1991, puis d'ordonner le retrait des troupes américaines a radicalisé Ben Laden qui se voyait contraint à l'exil. Il part en soudan où il développe une approche territoriale en deux temps. Tout d'abord, il valorise le territoire par la

[101] Alain CHOUET, *Violence islamiste et réseaux du terrorisme international, in* revue « Politique Etrangère » n° 3'4/2004, IFRI, Paris.

construction d'infrastructures, notamment routières. Or étant en exil, Ben Laden semblait disposer à s'implanter dans ce territoire stratégique pour son climat, son immensité mais également pour sa position stratégique au carrefour de sept pays. Compte tenu de ces éléments, la création de routes peut sembler être un indicateur d'ambition d'extension territoriale future. Puis il entretient des contacts fréquents avec les pays voisins, notamment en Somalie où émergera le mouvement Al-Shaabab.

Mais surtout l'aspect territorial d'Al Qaeda s'exprime par l'élaboration d'une construction géographique de l'Islam qui reprend les même principes que les Frères Musulmans (application de la Shari'a dans le pouvoir temporel) mais qui l'affine en l'inscrivant dans le contexte politique régional contemporain.

Un aspect territorial à la fois ambiguë et indéniable apparait. Ambigu parce que ne renvoyant à aucune entité géographique préexistante, indéniable parce qu'il est fait une référence quasi explicite à la présence de troupes américaines en Arabie Saoudite où se situe la Mecque.

Depuis, l'œuvre idéologique d'Al Qaeda est disputée par presque chaque groupe partisan d'un « djihadisme global » qui s'en réclame, dans le but d'obtenir une notoriété internationale, sésame d'un financement et d'un recrutement efficients. Ce revirement va entraîner une victoire de la rhétorique des Frères puisque désormais il y a « amalgame complet entre la communauté proie (les musulmans non salafistes) et le groupe prédateur. »[102]. Il n'est désormais plus possible de distinguer la violence de militants religieux minoritaires radicalisés de celle de militants locaux traditionnels opposés à un régime autoritaire local. Cela a eu pour conséquence d'entrainer l'idée d'un « choc des civilisations »[103] qui a profondément dicté la politique étrangère néo-conservatrice américaine.

Le conflit local, en grignotant progressivement des territoires locaux s'intègre *de facto* dans le conflit hégémonique global voulu par la confrérie, et leur porte-parole, Al Qaeda. Cependant contrôler le territoire n'est pas l'unique stratégie d'isolement.

---

[102] Alain CHOUET, *Le terrorisme mal du siècle ou art renouvelé de la guerre ?*, in *Pour une stratégie globale de sécurité nationale*, coll. Présaje, ed. Dalloz, Paris, 2008.
[103] Samuel P. HUNTINGTON, *The clash of civilizations,in* Foreign Affair Review Vol 72, Number 3. 1993

Section 2 : Le regain de pertinence du territoire local, conséquence de l'échec du djihadisme global.

La pensée des frères musulmans a reçu un écho très favorable chez Ben Laden qui, mieux que de l'appliquer strictement, va la reprendre et l'approfondir à son propre compte. Ce sera l'occasion pour lui d'appliquer les nouvelles modalités d'utilisation du terrorisme islamisme afin de parvenir à son ambition de contrôle général : le terrorisme déterritorialisé (paragraphe 1). Cependant, si la déterritorialisation fut un atout majeur dans les débuts, la réaction internationale a bouleversé les prévisions initiales en faisant apparaitre des faiblesses majeures qui obligèrent les groupes à se recentrer sur le local. (Paragraphe 2)

§1- le terrorisme déterritorialisé : une arme supposée infaillible au service d'un contrôle global.

Mis au ban de la plupart des pays du monde Arabo-musulman[104] et conformément aux pratiques désormais bien rodées de stratégies indirectes héritées des Frères Musulmans et de la guerre froide[105] , Ben Laden a développé une stratégie de terrorisme déterritorialisé permettant de se passer du soutien des Etats pour aboutir à ses projets de califat et de libération des lieux saints.

Dans un premier temps, il faut étudier le particularisme de ce nouvel emploi de l'outil terroriste (A) pour ensuite comprendre quelles ont été ses forces. (B).

A/ les principes directeurs du terrorisme déterritorialisé : un terrorisme transplanté

Cette forme de terrorisme vise à s'extirper de toutes références nationales en brouillant la notion d'Intérieur et d'Extérieur. Pour cela, le discours va chercher à empêcher toute identification du public susceptible d'adhérer aux thèses djihadistes (1) pour permettre à ce terrorisme de se greffer sur des conflits préexistants (2).

Un discours ambigu mais obligatoirement efficace.

[104] Dont son pays d'origine, l'Arabie Saoudite dès 1990

[105] Où Etats Unis et U.R.S.S luttaient par le biais d'Etat interposés, en évitant soigneusement tout possibilité de remonter jusqu'à eux. Les exemples sont nombreux : guerre de Corée, du Vietnam, Nicaragua, Euroterrorisme d'extrême gauche etc.

L'un des grands succès d'Al Qaeda a été d'avoir réussi à élever la finesse de la rhétorique terroriste à un degré jusque-là inégalé, tout en la dissimulant sous un nihilisme et une violence sans limite. Selon les revendications officielles du groupe Al Qaeda, l'objectif ultime est l'établissement d'un califat et la libération des Lieux Saints sans faire mention des modalités d'atteinte de l'objectif, si ce n'est par l'exportation du Djihad. Cette ambiguïté va relayer avec d'autant plus de force ses revendications car elle va mettre en exergue les seuls éléments tangibles de son discours : les éléments territoriaux Or, comme cela a été vu dans la première partie, il n'est pas possible de distinguer la population de son territoire. Partant, dès lors que sont évoquées des terres d'Islam, il est nécessairement fait référence à sa population de fidèles et donc par extension à la population réelle de l'espace arabo-musulman.

Il va donc être créé un discours englobant l'ensemble des musulmans[106]. Mais par la référence « aux lieux Saints » désignant l'Arabie Saoudite, il va être fait une évocation implicite de l'accord américano-saoudien de bases militaires. Puis par le terme de « libération », il va être souligné le caractère légitime voir moral d'actions contestataires, même violentes, visant à expulser la présence américaine. Il est ainsi opposé deux champs conceptuels antagonistes : la moralité et la politique. Il émerge alors un discours à «usage interne » destinés aux musulmans sensibilisés par la thématique religieuse et à « usage externe » destiné au reste du monde notamment aux Etats occidentaux qui sont visés par la thématique politique.

Dès lors, selon les destinataires, ce discours sera soit un signe de ralliement pour ceux qui sont musulmans ou qui ont un ressenti contre les Etats-Unis, soit un vecteur d'amalgame. Un des premiers objectifs se profile alors : chaque destinataire sera nécessairement impliqué dans un camp tandis qu'au centre, les Etats musulmans suspectés par la communauté et l'opinion internationale, devraient s'en trouver de plus en plus isolés et par conséquent vulnérables[107].

Un terrorisme se greffant sur des situations préexistantes.

Puis le second principe est d'utiliser cette ambivalence pour exploiter des situations préexistantes. En effet, à la différence des terrorismes « contextualisés », le

[106] Le pèlerinage à la Mecque faisant partie des piliers de l'Islam.
[107] A titre d'exemple sur la perception de l'Islam par la société américaine : http://www.theguardian.com/world/2006/mar/10/usa.religion

terrorisme déterritorialisé ne prend plus naissance sur un territoire défini, objet et espace de lutte en lui-même, mais dans un espace indéfini où l'acte terroriste n'a plus vocation à servir une cause « privée » interne mais une cause transcendante, sans frontière car se focalisant sur une lutte entre le « bien » et le « mal » . Tel un corps étranger, l'outil terroriste imaginé par Al Qaeda se transplante ou se greffe sur un mouvement de résistance dans un territoire donné afin d'exprimer son existence et d'en récupérer les fruits positifs. La tentative de récupération de la situation syrienne en est un exemple contemporain : au départ focalisé sur le renversement de Bachar El-Assad, le mouvement insurrectionnel a été progressivement infiltré par des brigades se réclamant d'Al Qaeda et du salafisme et qui tentent à réduire le conflit syrien à une lutte entre Al Qaeda et un « régime impie »

Ce sera la stratégie de concrétisation de ces objectifs qui va donner la force de ce « nouveau terrorisme ».

B / la force de cet emploi du terrorisme : l'entretien d'un flou permanent.

Les nouvelles modalités d'utilisation de l'outil terroriste ont eu pour effet de plonger l'ensemble des Etats dans une grande perplexité quant à l'identité des auteurs d'actes terroriste (1) et quant au lieu de commission éventuel (2), ce qui en faisait sa plus grande force.

Le flou quant à la nationalité des auteurs.

Par la logique transnationale de recrutement, à la différence de l'islamo-nationalisme[108], les membres de l'organisation ne sont plus nécessairement des nationaux ou des voisins du conflit, et ne revendiquent plus une lutte politique interne mais des espaces étrangers brouillant l'idée d'un gain politique concret. Ce faisant, l'organisation espère un report sur le seul lien commun apparent entre les membres : la culture ou la religion, obligeant les Etats du monde arabo-musulman à se positionner : soit ils s'opposent à l'accusation internationale et deviennent affaiblis par les ripostes (l'Irak en est le meilleur exemple) soit ils se soumettent, les rendant « coupables » de collaboration (l'Algérie). Les bénéfices seront équivalents pour l'Organisation qui pourra exploiter, ou bien la faiblesse sécuritaire du pays cible, ou bien le sentiment anti-occidental, déjà

[108] Antoine MEGIE, op.cit. pp.7-8 : alors que l'islamo-nationalisme justifie l'idée d'un territoire national par la religion, le terrorisme globalisé ne justifie pas le territoire mais la lutte en elle-même

allègrement nourri par la propagande[109]. La déterritorialisation perturbe le schéma « innocent/coupable » en obligeant les Etats à étendre à l'extrême leurs outils de vigilance et de surveillance de leur propre territoire. Les Etats concernés se retrouvent dans une situation où chaque individu est susceptible d'être membre d'une organisation, sans que sa nationalité ne puisse être un gage de sécurité pour l'Etat. Compte tenu des libertés de circulation, les Etats visés chercheront davantage à se concentrer sur leurs situations intérieures qu'à intervenir dans des conflits extérieurs. « *Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries* »[110].

Le flou quant au lieu de commission.

La trans-nationalisation des lieux de commission de l'acte soutien également l'objectif d'ambiguïté. Tout d'abord, en se jouant des frontières, l'acte terroriste est réduit à une date, perdant tout référent géographique mais il s'inscrit dans la mémoire collective internationale. Le terrorisme déterritorialisé retrouve ici sa fonction d'arme de l'imaginaire.

Puis comme l'expose Xavier CRETTIEZ, la déterritorialisation de l'acte annule l'imperméabilité entre espace de conflit et espace de paix, et par report entre « l'Etat Honni et sa population »[111], de façon à répandre un flou quant à la possibilité d'être victime d'un attentat. Il s'agit de s'émanciper du cadre privilégié de concentration des moyens dont dispose l'Etat au travers de son territoire national, permettant ainsi le parcours individuel du membre dans ses choix d'actions. Il s'agit désormais de viser des vecteurs réels et diffus de rapprochements sociaux (hôtels, sites touristiques, gares, marchés etc) plutôt que des centres politiques[112]

Enfin, la déterritorialisation, comme l'indique Didier BIGO[113], permet de dépasser le cadre de l'Etat-Nation, de profiter de l'ensemble des cadres géographiques pour les mettre à contribution (notamment par le biais des diasporas) et donc de créer un réseau plus vaste que ne le permettrait un conflit contextualisé, donnant ainsi l'illusion d'une

---

[109] Sur les effets de la guerre en Irak sur le sentiment anti-américain : voir Robert PAPE, *It's the occupation stupid,* in Review Foreign Politic, october 18, 2010.

[110] Ministre de la Marine Berryer à propos du peu d'importance de la situation du Québec comparée à celle de la France soumise à un blocus anglais en 1758.

[111] Xavier CRETTIEZ, *Politique et violence, in* Les cahiers de la Sécurité Intérieure, n°38. 2000

[112] L'auteur les nomme des « lieux d'échange et de mélange ». François HEISBOURG: *La fin de l'Occident : l'Europe et le Moyen-Orient*, Odile Jacob, Paris, 2004.

[113] Didier BIGO, *Guerres, conflits, transnational et territoire*, in revue Cultures & Conflits n°21-22, ed. Centre d'études sur les conflits. 1996.

omniprésence par des ramifications indécelables. En déplaçant le point névralgique de l'organisation de la personne de la « tête pensante » à une multiplicité de cadres, désormais plus interdépendants, cela lui confère une souplesse et une capacité d'encaisser les chocs que ne disposaient pas les réseaux traditionnels trop vulnérables à la survie de leurs cadres.

Cette forme d'infrastructure va briser les conceptions traditionnelles des services de renseignement qui auront affaire à une structure « molle » sur laquelle il ne peut y avoir de réelle prise solide. En s'appuyant ainsi sur l'ambiguïté et un certain mythe, Ben Laden inscrivait son organisation dans une logique asymétrique, lui permettant de combler ses faiblesses. Pourtant il apparaît que, si le terrorisme déterritorialisé pouvait avoir une force indéniable, de nombreuses fissures sont apparues.

§2- Une reterritorialisation du terrorisme suite à l'échec du terrorisme global.

La forme audacieuse du terrorisme déterritorialisé lui permet de conserver un certain temps l'initiative sur les « Etats cibles ». Cependant ses failles tactiques et territoriales conduisirent à son échec (A). Conséquemment à ce constat, les héritiers d'Al Qaeda modifièrent leurs stratégies en se recentrant sur le conflit local plutôt que de chercher à l'exporter (B).

A/ l'échec territorial du terrorisme déterritorialisé.

Le terrorisme déterritorialisé a échoué pour des raisons tactiques en sous estimant la vigueur de la Communauté internationale (1) mais principalement parce que sa faible implantation territorial la rendait trop vulnérable (2).

L'échec des prévisions tactiques.

Le terrorisme déterritorialisé s'appuie sur une stratégie d'ambigüité et de souplesse qui a fonctionné quelques années. Cependant de nombreuses faiblesses sont apparues.

En premier lieu, la stratégie d'intimidation des Etats n'a pas ou prou fonctionné et l'organisation s'est laissée déborder. En faisant planer l'illusion d'une menace planétaire, le terrorisme déterritorialisé a perdu l'initiative en se retrouvant pris au cœur des stratégies d'instrumentalisation des Etats. Comme l'explique A. MEGIE, la sécurité n'est pas une vision objective mais le résultat d'un discours des divers acteurs publics où chacun évolue en fonction de la prise de position de l'adversaire. La stratégie de médiatisation

voulue par Al Qaeda a été exploitée afin de réduire le terrorisme à un « label administratif » permettant de justifier un certain « état d'exception » à l'origine de l'ensemble des dispositions antiterroristes que nous connaissons[114]. .

Le type de structure en réseaux lâches présente une faiblesse fondamentale : l'utilisation des voies de communication. Or la surveillance des réseaux de communication s'est considérablement accrue, rendant leurs utilisations, soit plus risquées soit nécessitant des compétences techniques compliquées. Puis ce facteur s'ajoute au fait que la stratégie de « recrutement ouvert » semble s'être accompagné d'un amateurisme croissant des membres qui n'étaient ni conscients ni formés aux techniques de surveillance propre à toute participation à une entreprise clandestine, rompant avec le degré d'instruction souvent élevé des cadres[115]. La conjonction de ces deux facteurs a permis l'identification progressive des membres et au final, une déstructuration progressive du réseau.

L'échec des prévisions territoriales.

La concentration sur l'aspect déterritorialisé a occulté un temps l'aspect territorial des stratégies d'Al Qaeda pourtant bien existant. L'échec majeur du terrorisme déterritorialisé s'est manifesté par l'absence de soulèvement généralisé dans le monde arabo-Musulman comme cela était prévu[116] afin d'isoler l'Arabie Saoudite et de repousser l'influence des USA du Golfe et du monde arabo-musulman en général.

Ce décalage entre la prévision et les faits est dû à un double facteur. Tout d'abord en déclarant la guerre à la terreur, les Etats-Unis ont matérialisé ce concept en assimilant terrorisme et Etat faible, où l'incapacité ou le manque de volonté d'un Etat d'assurer l'ordre dans ses frontières, rendait légale une intervention armée[117]. L'auteur désigne ce phénomène par le terme de « projection de souveraineté » pour désigner l'évolution de la notion d'intégrité territoriale. Autrement dit, les Etats engagés dans la guerre à la terreur deviennent fondés à projeter leur souveraineté à l'intérieur d'espaces non contrôlés par

[114] Didier BIGO, *Police en réseaux L'expérience européenne. In*: Revue française de science politique, 47e année, n°2, 1997. pp. 227-232, in Antoine MEGIE, *op cit*. p.15 : à propos de l'utilisation de l'immigration à des fins antiterroristes.

[115] Sur l'amateurisme des terroristes « du rang», voir : Antoine BEGIE, *op.cit*, p.34. Sur le degré d'instruction des cadres, voir Marc SAGEMANN, *Le vrai visage des terroristes, psychologie et sociologie des acteurs du djihad*, ed Denoel, coll. Impacts., 2005

[116] Jean Pierre FILIU, *Les frontières du djihad*, ed. Fayard. 2006.p.142

[117] Stuart ELDEN, *op cit*, p.103.

l'Etat souverain. Cette construction juridique a permis aux Etats de la coalition d'intervenir militairement dans ces espaces qui pouvaient servir précisément de sanctuaires aux divers groupes terroristes. Ce fut le cas de l'invasion conventionnelle en Afghanistan qui a mis fin à leur contrôle territorial[118].

Puis, découlant de cette construction, la projection de forces d'intervention (en opposition à celles d'occupation) a démontré les limites de la décentralisation. En effet, si les réseaux d'Al Qaeda donnaient l'illusion de reposer sur une décentralisation complète, ils restaient en réalité particulièrement structurés autour de cadres territorialement implantés dans des secteurs géographiques restreints. Faisant évoluer sa stratégie, la Coalition a pu déstructurer l'organisation par les arrestations ou les éliminations systématiques.

Dès lors, deux constatations s'imposent. La première est que cette déstructuration a empêché l'organisation de se projeter au-delà des frontières et de maintenir une cohésion interne nécessaire à la poursuite de sa stratégie de cible déterritorialisée. Puis ni les opérations militaires, ni l'exploitation médiatique de la mort de civils n'ont provoqué un embrasement généralisé (impliquant l'ensemble des populations) de la Région qui aurait débouché sur des opérations de guérilla de très vaste ampleur. Enfin, il n'y a pas eu de mouvement de contestation au sein des pays occidentaux qui auraient obligé les dirigeants à se concentrer sur le front intérieur et donc à délaisser le front moyen-oriental. Au contraire, la stratégie déterritorialisée a eu pour conséquence l'effet inverse par un retour massif des USA dans la politique régionale.

Ainsi l'absence de foyer d'insurrection a démontré les limites que pouvaient supporter une organisation territorialement peu implantée. Le terrorisme déterritorialisé était adapté pour une stratégie d'influence. En revanche son emploi ne convenait pas si un certain nombre de facteurs microsociologiques n'étaient pas préexistants. Pour pallier cet échec, un revirement vers le conflit local s'est opéré.

B : les leçons de cet échec : un reterritorialisation du terrorisme.

Le terrorisme déterritorialisé fut un échec. Dès lors les groupes vont se reconcentrer sur les conflits locaux (1) comme l'attestent de nombreux faits (2).

[118] Jean Pierre Filiu, op cit. pp.131-137.En aout 2000, après l'écrasement des milices Ouzbèkes et chiites, les talibans contrôlaient plus de 90% du territoire.

La concentration sur les conflits locaux.

Tout en conservant ses objectifs initiaux (réislamisation des sociétés et départ des occidentaux du monde arabo-musulman), les successeurs d'Al Qaeda, désormais agonisante, se sont reconcentrés sur l'exploitation de conflits locaux plutôt que de chercher à en créer afin de compenser la carence de base sociale. Ce revirement tactique peut s'observer dans l'utilisation de l'outil terroriste et dans le changement de discours.

Les groupes djihadistes se réclamant de l'héritage d'Al Qaeda ont fait florès depuis la guerre en Irak. Mais il faut remarquer que, malgré la présence « prévisible » de cellules dans les pays en paix, l'immense majorité de ces groupes sont présents dans des zones de conflit : Afrique saharienne, centre de l'Afrique connaissant des mouvements de rebellions au sens « classique »[119], bande de Gaza, Afghanistan, Pakistan, Irak, Caucase, Asie du Sud-Est. Mais en allant plus loin, il faut constater que ces régions connaissaient déjà des troubles avant que le conflit ne revête une tournure djihadiste.

Enfin, il faut remarquer le changement de discours de l'organisation, ou de celles « labélisées ». Alors qu'auparavant, Al Qaeda appelait à l'exportation du conflit, aujourd'hui, la tendance s'est inversée et les groupes appellent à une unité locale et non plus régionale ou mondiale. Cela s'observe tout d'abord au travers de l'apposition au nom « Al Qaeda » d'indicatif géographique, alors qu'initialement, Al Qaeda exprimait un concept déterritorialisé et ne comptait pas de filiales officielles. Mais ces indicatifs, loin d'être une simple appellation ou le rappel d'une zone d'activité, sont de véritables sigles de ralliement local. Par exemple comme pour le MUNJAO (voir plus haut), AQMI, AQPA, EIIL etc. Puis, chaque groupe communicant par le biais des médias, il faut relever les appels de plus en plus fréquents aux combattants à rester sur leur théâtre d'opération et ce pour de simples raisons tactiques d'éparpillement des forces, qui fragilisent à la fois les lignes et la structure mais aussi qui désaccentuent la pression sur les Etats cibles initialement visés.

Les illustrations contemporaines de ce revirement.

Mais ce mouvement s'observe également dans l'emploi de l'outil terroriste, notamment au travers de la pratique de l'attentat suicide. La grande victoire d'Al Qaeda a été d'avoir réussi à s'entourer de membres assez, voire très instruits, et sciemment

[119] Par « classique », il faut entendre une opposition politique contre le pouvoir et ses pratiques.

volontaires[120]. Comme l'exprime M.WIEVIORKA « ce martyrisme savait mettre la raison au service de la violence illimitée ». Or comparant avec le cas palestinien et arrivant aux mêmes conclusions que P.LARZILLIERE sur la Tchétchénie, il constate la très courte préparation des candidats pour éviter qu'ils ne changent d'avis[121]. Cela montre que l'organisation (dans son recrutement pour l'acte ultime) a adopté une stratégie de recrutement local d'individus rendus en situation de faiblesse psychologique par le contexte conflictuel, ici, à la différence des années 1990.

Puis ce revirement s'observe dans la pratique des groupes terroristes en Syrie et en Afrique. La guerre civile syrienne débuta le 15 mars 2011, et les mouvements djihadistes se regroupent autour de trois filiations : les mouvements adhérant à l'idéologie d'Al Qaeda mais dont l'objectif reste la chute de B. El-Assad, l'EIIL qui n'est apparu sur ce théâtre que huit mois plus tard[122] et le Front Al-Nosra affilié à Al Qaeda.[123]. Il en est de même pour l'Afrique saharienne où les groupes tels qu'AQMI, MUNJAO, Al-Mus. Il serait possible de continuer encore la liste des conflits mais la logique serait toujours la même. L'échec de l'exportation du conflit sur une zone territoriale a été compensé par le mouvement inverse : l'exportation de combattant dans une zone déjà en conflit.[124]

CONCLUSION du TITRE I

Malgré le redressement progressif de l'organisation grâce à la situation chaotique en Irak, Al Qaeda dût rapidement limiter ses ambitions aux espaces limitrophes ou dans lesquels elle avait préalablement trouvé refuge. L'Europe tout comme les Etats-Unis, trop protégés, ont connu une baisse voire une disparition des attentats sur leurs sols[125]/[126]. A l'inverse, le Moyen-Orient voyait une hausse considérable de 560% sur la période 1996-2006. Les attentats atteignirent des niveaux critiques en Afghanistan (plus de deux

---

[120] Marc SAGEMANN, op.cit. pp. 135-165. Sur 102 moudjahidines interrogés : 18 provenaient de classes sociales élevées et fortement diplômées, 56 des « classes moyennes » et seulement 28 de classe défavorisé et n'étaient pas ou peu instruits.

[121] Michel WIEVIORKA, *Terrorismes, une rupture historique ?*, *in* revue Ramsès, éd. IFRI, 2003, p.35.

[122] Jamie DETTMER, *Syrian Jihadists Struggle for Supremacy in the Armed Opposition*, *in* Terrorism Monitor, vol.11, issues 15, the Jamestown Foundation. 24 juillet 2013.

[123] Murad BATAL AL-SHISHANI, *Jihad in Syria: A Profile of Jabhat al-Nusra, in* Terrorism Monitor, The Jamestown Foundation, Vol 10, issues 22. 30 novembre 2012.

[124] Sur le cas Pakistan : voir Guido STEINBERG, *Al-Qaida, 2011, in* revue Politiques Etrangères 2 : 2011.

[125] Rapport annuel sur le terroriste, TE-SAT : *Terrorism Situation and Trend Report 2010*, Europol, 2010

[126] Jacques Baud, GLOBALTERRORWATCH, consulté le 12 mai 2014. Disponible sur : http://www.globalterrorwatch.ch/?p=3131

attentats par jours en 2013)[127], Pakistan, Irak, Caucase, Syrie, Liban[128]. En outre, sur les 5000 attentats recensés en 2011, seulement un a été causé par Al Qaeda central alors que 10 des 20 groupes les plus actifs dans la perpétration d'attentat sont des branches régionales d'Al Qaeda[129]. Ces données statistiques illustrent un phénomène désormais flagrant de reterritorialisation dont le succès repose sur la capacité des groupes se réclamant de l'islamisme, à infiltrer et récupérer les actions des oppositions politiques traditionnelles.

En effet, si les mouvements islamo-nationalistes et les mouvements islamiques politisés ont intégré le concept d'Etat Nation et sont dans une logique d'opposition à l'Etat, et de ce fait, sont parvenus à s'intégrer par la normalisation de leurs discours, les mouvements djihadistes vont chercher à reconquérir un espace social et à contourner l'Etat. En occident, il s'agira de créer un espace par une recomposition sociale et géographique autour du lieu de culte en contournant l'Etat[130]. Mais dans des zones de conflits où l'Etat n'a pas les capacités de surveiller et si nécessaire de s'opposer alors la recomposition sociale va prendre la forme d'une conquête spatiale.

Ainsi le phénomène contemporain de contrôle territorial par les mouvements terroristes découle du maintien de l'objectif initial de conquête du pouvoir par le contrôle des populations mais par des nouvelles modalités de conquêtes et d'emploi de l'outil terroriste.

---

[127] U.S. Department of State, *Annex of Statistical Information Country Reports on Terrorism 2013* », April 2014.p.4 .Disponible sur : http://www.state.gov/documents/organization/225043.pdf

[128] Global Terrorism Database, university of Maryland.

[129] National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism. Consulté le 12 mai 2014, disponible sur : http://www.start.umd.edu/news/new-data-reveals-al-qaida-linked-groups-among-most-active-terrorist-groups-world

[130] Oliver ROY, *L'échec de l'islam politique*, ed. Seuil, Coll. Esprit, 1992, 249 pages. p.156.

TITRE II

LES MODALITES DE PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL ET DE SOUVERAINETE PARALLELE.

La prise de contrôle ne repose plus sur les mêmes acteurs qu'autrefois tels que l'institution militaire ou les partis politiques accédant légalement au Pouvoir. Dans la plupart des Etats arabo-musulmans, l'horizon politique est fermé par le régime dont l'intérêt serait de ne pas voir augmenter la part des ayant-droit aux postes de pouvoir qui réduirait leur influence et leur pérennité au sein de l'Etat mais qui aussi diminuerait leurs accès aux rentes économiques d'une région riche en matières premières ou fossiles.

Cependant, malgré les quelques tentatives d'ouverture dans certains Etats, les bénéfices se font encore attendre par les populations. Or La perte de confiance envers les acteurs politiques islamiques normalisés a causé un désenchantement et un contexte politique morose laissant ainsi une porte ouverte aux groupes islamistes ou à leurs branches armées qui ne peuvent que récupérer un fruit politique qu'il suffit de faire murir. Cela aboutit alors à des situations où le retour à un rite traditionnaliste apparait soit comme un signe de modernité soit une défense contre des concepts ou d'autres acteurs non étatiques.

Mais loin de remporter l'adhésion unanime de l'ensemble des populations locales les groupes islamistes ont dû passer à des stratégies de pénétration territoriale plus agressives et plus adaptées aux contextes pour contrecarrer cette hostilité sociale, mais aussi les réactions de l'Etat quand il le peut. Dès lors, s'il ne s'agit plus de convaincre une population ou d'influencer un régime, se pose la question de l'emploi fait de l'arme terroriste et des effets qu'on veut lui donner.

Hors du cadre Moyen et Proche oriental, l'organisation terroriste Sri Lankaise des Tigres Tamouls[131] est l'exemple symptomatique d'une transition d'un conflit asymétrique à conventionnel où, du statut de groupe clandestin, ils sont devenus un quasi Etat. Si, avec le cas libanais où la branche armée du Hezbollah constitue pratiquement un Etat dans l'Etat, les Tigres sont un exemple presque unique de transition réussie, force est de constater que cette marginalité tend à se réduire au regard de l'évolution contemporaine des groupes terroristes. Aussi il sera étudié dans un premier temps la diversité des modalités de contrôle (Chapitre 1) qui permettra de constater une évolution de l'emploi de l'outil terroriste (Chapitre 2).

[131] Les tigres Tamouls sont une organisation indépendantiste ayant fréquemment utilisé l'outil terroriste pour obtenir l'autodétermination et la création d'un Etat Tamoul depuis sa création en 1976. Ils ont réussir à conquérir une large partie de la côte est du Sri Lankais et à établir un appareil gouvernemental mais également militaire équivalent à celui d'un Etat classique.

Chapitre I - une diversité des modalités de prise de contrôle territorial.

Chaque groupe ayant une logique et des contraintes propres qui se reflèteront dans ses stratégies d'action, il n'est pas possible d'établir une typologie unique des stratégies de conquête territoriale. Cependant il est possible d'observer l'émergence de tendances qui vont fluctuer entre continuité et rupture par rapport aux méthodes précédentes. Si le contrôle du territoire reste l'objectif, les modalités d'accès vont différer selon le choix fait entre territoire et réseaux, c'est-à-dire la volonté soit de conquérir le territoire pour pourvoir y installer par la suite un réseau, soit d'installer en premier un réseau où les branches et les ramifications vont constituer un territoire. De ce choix va découler la prise de contrôle violente ou subversive.

Si les mouvements de prise violente de territoire ont tendance à apparaitre récemment (Section 1), la commission de pratique subversive demeure (section 2).

Section 1- les modalités violentes de prise de contrôle territorial.

Le terrorisme islamique n'est pas apparu ex nihilo mais est l'aboutissement d'un processus plus ou moins complexe de revendications sociales et politiques qui a abouti à un phénomène de conquête ouverte nouveau (paragraphe 1) mais également à des méthodes violentes de contrôle de la population (paragraphe 2).

§1- La conquête ouverte : la réapparition d'un phénomène désormais en expansion.

La conquête correspond à la projection des forces armées d'un groupe sur le territoire d'un autre acteur étatique ou non-étatique dans le but d'en devenir titulaire et d'en revendiquer la propriété. Ce phénomène récent où les groupes terroristes prennent le risque d'entrer en conflit symétrique n'est pas une création spontanée mais le fruit d'une sorte de cycle de puissance, cycle qui semblerait à son apogée aujourd'hui.

A/ les prémices des conquêtes ouvertes : une guérilla territorialement définie.

Une étude récente recensant les conflits dans le monde a souligné l'écrasante majorité des conflits internes mettant en opposition Etat et acteurs non étatiques sur les

conflits interétatiques[132]. De ce constat semble s'imposer la prééminence des opérations de guérilla. Mais de multiples facteurs ont rompu ce schéma classique

L'origine : des opérations de guérilla territorialement définies.

Originairement, les groupes terroristes islamiques qui aujourd'hui se sont lancés dans des opérations prédatrices de conquête territoriale ont entamé leurs phases de protestations par des opérations de guérilla territorialement bornées à leur territoire national soit par contestation de la politique nationale soit par islamo-nationalisme .Ce fut le cas du Groupe Islamiste Armé algérien, né après l'annulation des élections législatives de 1991 remportées par le Front Islamique du Salut en 1991, soit dans les mouvements populaires tchétchènes (voir supra) et palestiniens où ils n'ambitionnaient pas d'autres objectifs que la reconquête territoriale[133].

Malgré l'utilisation de la violence, ces groupes avaient intégré la nécessité d'une approche non prédatrice envers la population locale. En effet, comme le montre la plupart des auteurs s'étant interrogés sur les mouvements de guerres irrégulières au cours de l'Histoire, un mouvement populaire ne peut être viable dès lors qu'il est coupé d'une base sociale, indispensable à la fois pour la logistique (renseignement, approvisionnement en nourriture et financement), mais également pour l'évolution du conflit. Dès 1959, André CORVISIER écrivait qu'il ne pouvait y avoir de mouvement populaire capable de réussir pour lui-même sans une large adhésion sociale qui devenait l'enjeu même de ce groupe, enjeu presque supérieur à celui d'affaiblir l'Etat[134]. Gérard CHALIAND parvenait à la même conclusion, mais cette fois sous l'angle de la nécessite d'installer une infrastructure politique clandestine au sein de la population[135].

Expérimentés par les guerres de décolonisation, les cadres de ces groupes ont intégré l'importance en faisant une distinction entre leurs concitoyens civils et les fonctionnaires. Cette « stratégie de symbiose »[136] fut l'objet de nombreuses dissensions

---

[132] Pascal VENNESON : *La guerre sans peuple*, *in La fin des guerres majeures*, François RAMEL, Jean Vincent HOLEINDRE, ed Economica, 2010, 273 pp. : sur 57 conflits recensés de 1990 à 2005, 54 concernaient des conflits internes, contre seulement 3 entre des Etats (Erythrée Ethiopie (1998-2000) Inde Pakistan (1990-2003.) Irak Koweït (1990-1991) Irak USA(2003)

[133] Matthieu GUIDERE, *Al Qaeda à la conquête du Maghreb*, Edition du rocher, 2007, 279 p et Pénélope LARZILLIERE op.cit

[134] André CORVISIER, article *Guerre Populaire*, in *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, PUF, coll. « Grands dictionnaires », 1988 (réimpr. 1992, 2e)

[135] Gérard CHALIAND, *Les guerres irrégulières*, Ed. Gallimard, 2008

[136] Matthieu GUIDERE, op.cit., p.61

internes comme ce fut le cas entre le G.I.A et une partie du mouvement qui forma par la suite le GSPC, où ce dernier refusait de prendre pour cible des civils. Récupérant les territoires contrôlés par un GIA moribond, le G.S.P.C continua efficacement les opérations de guérilla et d'attentats terroristes (dès 1994) qui progressivement forcèrent l'Armée algérienne à modifier ses stratégies de manœuvre (dès 1998, les unités militaires ne sortirent plus que la nuit et uniquement pour poser des pièges) voire à forcer l'Etat-major d'ordonner l'abandon des postes les plus exposés (notamment en Kabylie en 2001). L'instauration d'un climat de terreur avait une vocation principalement militaire destinée à conserver une marge d'action par une stratégie d'usure qui ne se coupait pas de la base sociale.

Cependant, la plupart des groupes populaires connurent un tournant.

Le tournant : la radicalisation religieuse et facteurs externes.

La base sociale représente l'essence des guerres irrégulières car seule son adhésion permet de dépasser la phase de guérilla. Cependant, les gouvernements capables de le faire ont organisé des ripostes, au premier rang desquels figure le regroupement des populations au sein d'agglomérations[137] en abandonnant les régions rurales et montagneuses ce qui eut pour effet d'éloigner la guérilla de sa base sociale. Cela posait un dilemme stratégique pour ces derniers qui devait choisir entre se rapprocher des zones urbaines ce qui les rendrait vulnérables, ou prendre le risque d'un revirement opérationnel pour éviter l'essoufflement du mouvement. Si l'on reprend l'histoire algérienne qui semble présenter un cas d'école par la transformation de l'organisation, c'est la seconde option qui a été privilégiée, notamment sous l'impulsion de l'évènement du massacre des habitants d'Al Arbi'a en 2001, qui fut imputé aux membres du GSPC soupçonné d'appartenir à Al Qaeda. Selon Matthieu GUIDERE plutôt que subir implicitement une accusation récurrente, le GSPC a préféré exposer clairement son rattachement à Ben Laden et la poursuite de sa réorientation vers le salafisme[138]. Ce revirement, consolidé par la guerre en Irak, a entrainé une première coupure « volontaire» avec sa base sociale algérienne.

[137] Sur les exemples historiques : la politique britannique contre l'insurrection malaise en 1950 : voir Gian P. GENTILE, *Les mythes de la contre-insurrection et leurs dangers : une vision critique de l'US Army,* in revue Sécurité Globale, dossiers Contre-insurrections(s), hiver 2009-2010, éd. Choiseul.
[138] Matthieu GUIDERE, op.cit. pp 69-73

Or, même si l'idée est débattue, de nombreuses auteurs soulignent qu'un mouvement insurrectionnel ne peut survivre dans un espace localisé sans s'effriter et au final devenir inopérant, sauf à entrer dans une phase d'exactions et de terrorisme aveugle ou s'exporter sur un nouveau territoire pour ouvrir un nouveau front. Le GSPC a choisi les deux options, tout d'abord par une vague d'attentats[139] puis en favorisant définitivement le panislamisme sur le nationalisme[140]. Lors de la crise des diplomates en 2005, le GSPC fut félicité par Al Qaeda pour avoir décapité les deux diplomates algériens. Cet acte a définitivement coupé le GSPC de sa base sociale et fait disparaitre toute sympathie de la part de la société algérienne de façon générale. A la suite de cette rupture, le GSPC, devenu AQMI en 2007 et voyant la pression internationale s'intensifier sans évolution favorable possible, s'est progressivement déporté vers l'ouest de l'Algérie pour s'implanter dans le Sahara au confluent de plusieurs Etats.

Sur un autre théâtre d'opération, un schéma similaire quoique plus précoce, est présent dans le conflit Tchétchène où des groupes islamo-nationalistes au départ soutenus par la population, sont progressivement devenus partisans de la mouvance salafiste à la fois pour trouver un second souffle contre la Russie mais aussi pour remettre en cause les cadres traditionnels de la société tchétchène.

Ces deux objectifs conjoints ont dressé la population locale contre eux (parfois au point de subir des affrontements armés) et les ont obligés à établir des alliances avec les chefs wahhabites daghestanais, traditionnellement moins impliqués dans la défense de l'indépendance tchétchène[141].

On voit à travers ces exemples les conséquences d'une rupture avec la base sociale qui empêche toute évolution vers une phase de guérilla puis ensuite vers une phase d'offensive générale[142]. P. LARZILLIERE évoque une « fuite en avant » des mouvements djihadistes caucasiens, idée qui peut également décrire les choix d'AQMI.

---

[139] Article de Gaël VAILLANT, le Journal du Dimanche. Disponible sur : http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/Mokhtar-Belmokhtar-dix-ans-d-exactions-586592

[140] Matthieu GUIDERE, op.cit., page 109. Le GSPC choisit le soutien à la cause irakienne et justifiait son choix par : ''ni allégeance à la patrie ! Ni allégeance a la nationalité''

[141] Pénélope LARZILLIERE, op cit. p.159

[142] Philippe MORAUX DESFARGES, *Problèmes stratégiques contemporains*, coll. Les Fondamentaux, Ed. Hachettes, 1992, 158 pages, p 108

B/ Le retour à la guérilla : entre nécessité et opportunisme.

La base sociale joue un rôle déterminant dans la puissance ou la faiblesse du groupe terroriste. Jouant avec les limites territoriales de leur pays d'origine afin d'échapper à sa juridiction, les groupes djihadistes doivent recouvrer des forces au sein de territoires peu ou pas contrôlés pour pouvoir relancer les phases de guérilla (1) afin de reconquérir un espace social, d'autant que le contexte actuel leur est favorable (2).

Les conséquences du retour au terrorisme classique et du déplacement géographique : une remontée en puissance.

Comme chaque organisation, un groupe terroriste connait des phases plus ou moins longues de puissance et de déclin. Or, force est de remarquer que le ralliement aux cadres djihadistes a été à la fois cause d'un déclin et d'une remonté en puissance.

La phase de déclin est due à une conjonction de facteurs et de décisions stratégiques trop hasardeuses ou trop ambitieuses mais qui, au final, ont redonné aux groupes terroristes un second souffle. Le rattachement à Al Qaeda a été un facteur déterminant pour un déclin temporaire des groupes terroristes ou insurrectionnels en ce qu'il eut pour conséquence d'attirer l'attention des services de renseignement et d'obliger une « migration » hors des frontières. Mais la phase de retour à un terrorisme classique leur a permis à la fois de s'affirmer vis-à-vis de leur pays d'origine mais également vis-à-vis de l'extérieur de leur lieu d'implantation.

S'étant déplacé vers les régions sahariennes, AQMI a pu forger puis progressivement renforcer des alliances avec les clans et les groupes locaux tels que les indépendantistes du MNLA, les islamistes d'Ansar Al-Dine, le groupe nigérian Boko Haram[143] ou des mercenaires locaux. Par le jeu des alliances et des liens claniques, cela lui a permis de disposer d'un regain de combattant et de développer des réseaux sur plusieurs Etats simultanément. En 2012, après une stratégie d'attentat et d'enlèvement, le groupe semble avoir recouvré une santé suffisante pour participer aux mouvements de conquête du Mali.

La stratégie d'AQMI de conquête des villes, lieu de regroupement des populations, n'est pas un hasard et semble au contraire plutôt rationnelle. Héritier des contre-mesures d'Alger, le groupe opte pour une tactique englobante, recentralisatrice consistant à « aller

[143] Dépêche AFP, 9 avril 2012

de la périphérie vers le centre, à des descendre des montagnes vers les villes, à réinvestir militairement l'espace civil»[144].

Cette technique a été payante dans un premier temps puisque les combattants sont parvenus à contrôler le nord jusqu'à environ 300 km de Bamako mais a été hasardeuse en ce qu'elle les a replacé dans un schéma de conflit symétrique où ils ont pu être défaits en quelques jours. Cependant, la dispersion des combattants en 2013 (seulement un tiers aurait été tué lors de l'opération Serval) a permis la création d'un front vers l'est accentuant une déstabilisation déjà fortement amorcée au sud de la Libye.

Une conquête permise par un contexte favorable : l'exemple irakien et afghan.

Ce cycle consistant par une période de déclin avec un recours à un terrorisme classique permettant une remontée en puissance aboutissant à une phase de conquête n'est pas l'apanage d'AQMI mais au contraire semble s'observer dans l'ensemble des groupes nés d'une insurrection et qui se sont radicalisés.

Le PKK présente un cycle similaire, et bien que non islamique, sa proximité géographique en fait un exemple comparatif pertinent. Lors de son conflit avec l'Etat Turc, il fut organisé plusieurs trêves unilatérales[145]qui coïncident avec une période de basculement de l'organisation dans le trafic de marchandises illicites dans un premier temps et une reprise des actes terroristes par la suite. Aujourd'hui, le PKK profite de la situation syrienne pour s'emparer des gouvernorats de Raqqah, Alep et d'Hasakah au Nord de la Syrie en s'appuyant sur la branche syrienne de l'organisation, le PYD et sa branche armée, le YPG pour former un gouvernement par intérim[146]

Pensons aux talibans qui étaient donnés pour presque mort après l'invasion de l'Afghanistan mais qui ont peu à peu relancé une phase d'offensive dès 2005 où d'incursions sporadiques sans confrontation réelle, le mouvement s'est progressivement enhardi pour s'introduire durablement, au départ dans le Sud et l'Est puis jusque dans le centre du pays et où l'affrontement direct semble être le but recherché[147].

---

[144] Matthieu GUIDERE, op.cit.p.164

[145] Trèves en 1993, 1995,1998 et 2006

[146] Wladimir Van Wilgenburg, *Kurdish rebel look to form transitional government in Syria*, *in* Terrorism Monitor vol. 11 issues 15 du 24 juillet 2013 et « Kurdish strategy towrds ethnically-mixed areas in the syrian conflict », TM, vol 11, issues 23 du 13 décembre 2013, The Jamestown Foundation

[147] Gérard CHALIAND, *Guérillas, du Vietnam à l'Irak*, coll. Pluriel, Ed. Hachette Littératures, p.484

L'apparition du conflit irakien relève du même schéma avec un regroupement progressif des insurrections soit par d'anciens officiers Baasistes de l'armée de Saddham Hussein soit par Al Qaeda en Irak. Ce dernier deviendra en 2006 l'Etat Islamique d'Irak puis EIIL avant qu'il ne se détache d'Al Qaeda. Toujours est-il que d'organisation terroriste clandestine, EIIL a réussi à reprendre le contrôle de villes symboliques (même si la durée de ces conquêtes reste à prouver[148]) telles que Fallouja ou Ramādī où les membres d'Al Qaeda avait été délogés par la Coalition et à imposer son contrôle dans le nord-est de la Syrie et le long de l'Euphrate créant ainsi un cordon de ravitaillement dans le Désert de Syrie. Tout comme les Talibans, les groupes en Irak recherchent désormais l'affrontement direct avec des forces gouvernementales et internationales qui peinent à reconquérir le terrain soit en refusant de s'aventurer hors de Bagdad ou en faisant un recourir massif à l'hélicoptère pour se déplacer[149], abandonnant ainsi les villes de petites tailles.

Le contexte sécuritaire préoccupant de l'Irak et de l'Afghanistan joue nécessairement dans l'apparition de cette nouvelle étape dans le cycle de puissance des groupes islamistes, rattachés ou non au cadre moral ou logistique d'Al Qaeda. Même en n'agissant pas de concert pour se soutenir, ils contribuent à la détérioration de la situation et donc à la croissance de leurs organisations.

Aux vues du contexte récent, il semble s'être créé un cercle vicieux dont les Etats et les populations sortent grands perdants. La nécessité de retrouver une base sociale et une instabilité chronique ont permis les développements des mouvements de conquête. Mais si cette phase de conquête ouverte par l'utilisation de la guérilla est un phénomène récent, elle n'est pas exclusive en raison du fait que les groupes terroristes l'accompagnent de procédés terroristes, non plus uniquement dirigées vers « l'ennemi » étatique, mais également vers la population nouvellement sous leur contrôle.

---

[148] Interview de Pierre-Jean LUIZARD, *Irak : « Al Qaeda ne pourra pas tenir Fallouja très longtemps*, *in* journal le Monde, 6 janvier 2014. Et sur la Syrie : interview de Jean-Pierre FILIU, *Syrie, les grandes manœuvres d'Al Qaeda*, par Laurent MARCHAND, Science-Po. CER

[149] Michel GOYA*, L'expérience militaire britannique dans la province afghane du Helmand (2006-2009)*, *in* revue Sécurité Globale, op.cit. p. 58

§2 : La conquête : l'outil parfois nécessaire pour le contrôle de l'adhésion populaire.

En raison des opportunités d'évolution du conflit qu'elle permet, la maitrise de l'adhésion populaire est un défi auquel chaque mouvement insurrectionnel a dû faire face et qui parfois cristallise l'ensemble des tensions. Mais à la différence des anciens mouvements, il semble être fait une nouvelle conception de l'adhésion populaire (B) inspirée par une construction doctrinale exonératoire (A).

A/ La permission doctrinale de la conquête.

La prise de contrôle territoriale semble être le fruit d'un processus alternant phase de déclin puis de puissance et dont le rôle d'arbitre était tenu par l'Etat cible dans sa capacité de réaction. Dépassant ce cadre traditionnel, les combats contemporains, notamment en Syrie et en Irak, opèrent un revirement, dans le sens où la lutte principale semble davantage être dirigée contre les autres groupes terroristes plutôt qu'exclusivement contre l'Etat, où ce dernier perd son rôle d' « ennemi » catalyseur des tensions où les groupes « adversaires » en attaquant l'Etat s'envoyait un message. Cet état de fait est permis par l'élaboration d'une doctrine liée à la lutte d'influence (1), qui va considérablement modifier les rapports entre les groupes (2)

Des enjeux des luttes d'influences internes : la position de leader sur l'échiquier régional.

Ces rivalités ont toujours existé au sein du Moyen Orient où confession religieuse et Etat sont fortement liés. L'implication logistique et financière de l'Iran au Liban en faveur du conflit Palestinien avait pour but d'affaiblir Israël et l'influence de l'Arabie Saoudite. Dans le même ordre d'idée, l'attaque de 2001 était également un message à l'Arabie Saoudite de la part de Ben Laden.

Cette lutte indirecte avait pour objet de combattre sur le champ social en s'attirant la « bienveillance du public islamique »[150]. La lutte entre Al Qaeda et le Hezbollah offre une perspective pertinente. L'enjeu était l'appropriation de la question palestinienne pour s'accaparer l'aura symbolique par une « surenchère identitaire » tournant autour du

[150] Gilles KEPEL, *Jihad, expression et déclin de l'islamisme*, Paris : Gallimard, 2eme édition.

« meilleur djihadisme en présence sur la scène islamique »[151] et ainsi remplir l'espace médiatique et psychologique pour achever de convaincre en premier lieu leurs partisans convaincus puis apparaitre aux yeux des plus modérés comme les meilleurs protecteurs de la cause palestinienne.

Il s'agissait d'exploiter la proximité irakienne de la Palestine pour récupérer des combattants en leur promettant que l'Irak n'était qu'une première étape pour la libération de la Palestine alors que le Hezbollah adoptait une stratégie de libération de l'intérieur.

Comme Al Qaeda visait indistinctement civils et militaires étrangers, le Hezbollah a cherché à s'en démarquer en condamnant les attaques contre les civils[152] afin de rallier les musulmans soutenant la cause palestinienne sans pour autant accepter la montée aux extrêmes d'Al Qaeda. Le Hezbollah utilisait une rhétorique tiroir adaptable selon le public visé afin à la fois de flatter l'égo du public chiite mais également de faire passer Al Qaeda pour un groupe ayant les mêmes valeurs que l'ennemi américain ou Israélien en « faisant la guerre à tous les musulmans qui refusent de se soumettre et de s'agenouiller devant eux »[153] et ce, pour éviter que la communauté internationale n'accentue ses pressions en faisant l'amalgame entre « terroriste » et (sa) « résistance » et pour éviter qu'une partie du public ne soit séduit par la radicalité de l'organisation de Ben Laden. Cette stratégie semble avoir fonctionné puisque Al Qaida n'a pas réussi à s'emparer du leadership et à lever les populations arabes[154].

L'organisation va réagir en exploitant la situation irakienne où les chiites sortent de leur mise en quarantaine sous Saddham Hussein en accédant à des postes au sein de l'Administration et des Forces de Sécurités. Pour cela Al Qaeda va leur reprocher une collaboration avec les USA (quand bien même les chiites avaient prôné la résistance armée en Irak) et va peu à peu assimiler les Chiites du Hezbollah à des « suppôts intemporels des ennemis de l'Oumma »[155], donc par extension – selon la conception binaire d'Al Qaeda – à des traitres à la cause palestinienne donc à l'Oumma. Or la

---

[151] Rayan HADDAD, *Al Qaida/ Hezbollah : la concurrence à distance entre deux logiques d'action jihadistes différentes pour la captation des cœurs et des esprits de l'Oumma. In* Revue Cultures & Conflits, n°66 été 2007, pp. 157-177

[152]Cheik Ali Khazem, dignitaire proche du Hezbollah en mars 2004 « Pour nous, la bataille principale est la Palestine. Notre Problème n'est pas avec le peuple américain », in Rayan HADDAD, op.cit. p162.

[153] Sayyed Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah depuis 1992.

[154] Shibley TELHAMI, *Hezbollah's popularity exposes Al Qaeda's failure to win the* hearts , San José Mercury news, 30 juillet 2006.

[155] Abou Mous'ab AL ZARKAWI, *Message à l'Oumma*.

qualification de traitrise est lourde de sens et enclenche un changement radical dans la désignation d'un *adversaire/concurrent* qui devient dès lors *l'ennemi*. Partant, il peut être combattu par tous moyens. Cela a eu pour conséquence les innombrables attentats en Irak entre coreligionnaires depuis 2006[156]. Cependant, cette lutte d'influence a eu pour conséquence d'entrainer Al Qaeda vers une fuite en avant.

Une évolution de la désignation de l' « adversaire » vers un « ennemi », nouvelle structure pour les rapports internes.

N'ayant pas réussi la conquête des cœurs à propos de la lutte palestinienne, Al Qaeda s'est retrouvée marginalisée par « l'adversaire libanais ». Mais sa lutte avec le Hezbollah va rapidement inspirer la plupart des groupes djihadistes qui vont reprendre ce raisonnement et utiliser le conflit local pour s'emparer du leadership.

Cela entraine une évolution dans la solidité des rapports d'alliance. En effet, la poursuite d'un objectif commun est désormais moins important que l'appartenance religieuse du groupe ainsi que sa composition et sa participation ou non au djihad qui vont déterminer la qualité « *d'allié* » (Boko Hazram et AQMI, qui partagent la même conception de l'application de la Shari'a), de participant « *toléré* » contre lesquels une rupture d'alliance voir une agression sera possible si le contexte le permet (AQMI et le MNLA) ou enfin celle *d'ennemi* (EIIL et le PYD kurde.).

Cette stratégie de qualification doit être couplée avec l'attitude opportuniste des groupes terroristes, notamment si le contexte est propice à l'essor exponentiel de groupes ou groupuscules.

Traditionnellement la phase de conquête n'est possible qu'après une phase de diffusion de la doctrine et le ralliement à la cause de la population locale. Mais dès lors que les évènements contextuels se précipitent, l'enjeu devient de s'imposer dans un premier temps puis de diffuser son réseau afin de contrôler le territoire. Il s'engage alors un course à celui qui parviendra à acquérir la renommée locale la plus importante, et ce, autant par une réputation victorieuse que par sa radicalité. On retrouve ici l'idée du « coup d'éclat » mais cette fois au sein de *l'ennemi intérieur* réel ou supposé.

[156] Voir Irak Body Count. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : https://www.iraqbodycount.org/database/

Si cette stratégie n'a pas été possible, l'intransigeance doctrinale initiée par Zarkawi permet alors de passer outre les alliances entre sunnites et d'adopter une stratégie de déstabilisation interne. Soit par volteface soudain comme avec AQMI au Mali lors de l'invasion du pays en 2012 qui prévoyait de récupérer les territoires conquis par Ansar Al-Dine. [157], soit par l'instauration d'un climat de terreur au sein de la mouvance combattante comme le pratique l'EIIL (décapitation ou élimination[158] d'officiers de l'ASL, de combattants chiites[159]). Notons également que l'EIIL a retourné contre Zawahiri sa rhétorique en l'accusant de « s'être détourné de la bonne voie » par l'ordre de restreindre son action à l'Irak[160] et ce faisant, lui a permis de s'émanciper des groupes liés à Al Qaeda et de se retourner contre eux.

En effet, comme dans tout conflit classique, il s'agit d'être en mesure de conquérir un territoire aux dépends des autres groupes afin de prouver sa valeur et de voir affluer les combattants, d'autant si le conflit s'enlise et que le moral est en baisse. Cette stratégie se retrouve tout particulièrement chez EIIL qui parviendrait à rallier des groupes plus modérés mais désireux de s'inscrire dans une logique victorieuse[161] et qui cherche à récupérer les victoires territoriales de l'ASL dont un certains nombres de villes.

Ainsi, le contrôle territorial est tant une nécessité stratégique qu'une nécessité plus « logistique » dont les modalités d'acquisition ont été facilitées par une radicalisation du discours. Mais l'autre versant de la conception que se font les groupes terroristes est l'usage de la terreur contre la population elle-même.

---

[157] http://www.malijet.com/en-direct-du-front/64819-mali-aqmi-avait-prevu-de-controler-les-territoires-conquis-par-a.html

[158] http://www.france24.com/fr/20130713-syrie-asl-jihadistes-armee-syrienne-libre-affrontements-meurtriers/

[159] Le Figaro : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/11/27/syrie-decapite-par-erreur_3521023_3218.html

[160] D'après le Centre Américain de Surveillance des Sites Islamiques, SITE, in article du figaro *Syrie : Al Qaeda appelle les djihadistes à l'unité*. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/04/19/97001-20140419FILWWW00028-syrie-al-qaida-appelle-les-jihadistes-a-l-unite.php

[161] Le Figaro : consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/international/2013/09/26/01003-20130926ARTFIG00424-syrie-des-rebelles-moderes-rejoignent-le-camp-des-islamistes-radicaux.php

B/ La conquête comme palliatif à l'hostilité populaire.

Loin d'être unanimement acceptés, les groupes djihadistes s'implantent sur des territoires qui leurs sont généralement hostiles. On peut alors constater une évolution du rapport qu'ils entretiennent avec la population qui est désormais perçue avec méfiance (1) ce qui représente une stratégie à double tranchant (2).

Le peuple comme ennemi.

La pratique antérieure des mouvements insurrectionnels a toujours été de s'aliéner la sympathie populaire au niveau national par le biais de la propagande mais surtout au niveau local en adoptant une attitude non prédatrice. Les exemples sont nombreux comme lors l'insurrection Vietminh ou en Erythrée avec les campagnes de scolarisation, d'accès au soin ou aux pratiques agricoles[162]. Ces mouvements avaient su au contraire en faire des alliés qui leur fournissaient des soutiens actifs ou passifs fréquents et qui ont fortement contribué à la victoire.

A l'inverse, il semble que les populations présentent sur le territoire de groupes terroristes ou sous leurs zones de contrôle (à l'exception des populations présentes sur les lieux sanctuarisés qui leur sont majoritairement acquises) soient davantage perçues comme un ennemi ressenti ou réel[163]. Au travers de la population, c'était toujours l'Etat qui était visé. Mais faut-il y voir une extension de l'atteinte à l'Etat dans la démonstration de son incapacité à protéger sa population ou au contraire comme le versant social de leur expérimentation en matière de contrôle territorial ?

L'étude des exactions de la secte Boko Haram (« *l'éducation occidentale est un péché* », en haoussa) tendrait à conforter la première idée. L'enlèvement des lycéennes est un message clair à l'Etat qui y inculte des valeurs gouvernementales d'une part et un message en direction de la société, la secte prônant l'éducation dans des écoles coraniques. En novembre 2012, la Cour pénale Internationale a décidé l'ouverture d'une procédure pour Crime contre l'Humanité[164] contre Boko Haram à propos de l'assassinat

[162] Gérard CHALIAND, op.cit.

[163] Rapport de Global Attitudes Projects, *Global opinions trends 2002-2007*. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://pewglobal.org/files/pdf/257.pdf : les statistiques indiquent une hausse du rejet par l'opinion publique arabo-musulmane de l'extrémisme religieux et de la légitimité des attentats suicides (sauf dans le cas palestinien), ce qui tend à montrer une certaine hostilité vis-à-vis d'eux.

[164] Cour Pénale Internationale.

de plus de 1200 civils entre 2009 et 2012[165], notamment par le biais d'attaques éclairs ou par de faux checkpoint où ils revêtent des uniformes de l'armée gouvernementale[166].

A l'inverse il semble en aller autrement dans le cas syrien, où il s'agirait davantage d'une *« mise aux pas »* brutale des populations, par le biais d'exactions sous forme de massacres comme à Adra à 40 km de Damas[167] par le groupe Dzhabhat en- Nusra, comme dans des villages alaouites[168] ou encore par l'exécution de 99 prisonniers d'Al Nosra et de Ahrar Al-Sham (notons ici la symbolique du nombre 99 eu égard aux 99 noms d'Allah). A titre d'exemple toujours, la pratique des enlèvements et des exactions religieuses sur les populations sunnites ou chiites, selon le sens des représailles.[169]

Cependant les stratégies de ces deux groupes se rejoignent dans le fond. Il semblerait que les groupes islamistes ayant conquis un territoire craignent particulièrement le risque d'être pris à parti directement par la population, pour des raisons ethniques, religieuses ou passionnelles (exaspération, vengeance etc).

L'application de ce terrorisme « interne » vise deux stratégies. La première est de faire un exemple social en imposant la terreur par des expéditions punitives contre les minorités de leurs zones contrôlées afin d'acquérir une réputation qui pourrait servir à recruter ou rallier des combattants. La seconde serait de contrecarrer toute velléité soit de soulèvement, soit de formation de milice comme c'est le cas au Nigéria avec les FOI civiles (Forces Opérationnelles Interarmées Civiles) qui soutiennent l'armée nigériane[170]. En effet, la tactique des groupes terroristes étant l'exploitation d'un régime affaibli, la présence sur le territoire de groupes de défense pourrait être à même de retarder suffisamment leurs avancées donnant un répit aux forces gouvernementales ou à même à les repousser.

---

[165] Human Right Watch.
[166] Blog « Géostratégie » du Master II histoire militaire comparée, science po Aix. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur http://etudesgeostrategiques.com/?s=boko+haram&submit=Recherche
[167] Journal BBC : http://www.bbc.com/news/world-middle-east-25370803 ..
[168] Représentation permanente du Togo auprès des Nations Unies, *Cartographie du Jihad*. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://www.onutogo.org/News/Crise-en-Syrie/Cartographie-du-Djihad
[169] Omar Farooq : *C'est comme un incendie qui se rapproche*, IRIN, service du bureau de la coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies.
[170] Jacob ZENN, *Targeting Civilians at the Core of Boko Haram's New Strategy, in* Terrorism Monitor, The Jamestown Foundation, 31 octobre 2013.

Une stratégie payante mais dangereuse révélant l'aspect très local des conflits.

La stratégie de terreur semble être profitable aux groupes salafistes. En effet, aucun n'a été délogé « de l'intérieur ». Mieux, l'usage des pratiques prédatrices leur a permis, tel l'EIIL, d'acquérir une renommée importante au sein du mouvement insurrectionnel pour leurs compétences au combat[171], les *katibats* salafistes représentant près de 40% des effectifs de la rébellion[172] leur conférant ainsi un poids considérable dans l'organisation globale du mouvement rebelle.

Cependant une telle stratégie est à double tranchant, sans qu'il soit possible à l'heure actuelle de déterminer s'il s'agit d'un pari sur l'avenir ou d'un acte rationnel. En effet, cela exige un niveau de puissance permanent dissuadant les autres groupes de toutes contre-attaques. On peut faire un parallèle avec le « point culminant» de Clausewitz: « si l'offensive ne parvient pas à une décision, la poussée en avant s'épuise inévitablement d'elle-même. Au-delà du point culminant, la marée se retourne et le contrecoup survient »[173]. Autrement dit, si l'attaquant poursuit trop son offensive, il s'affaiblit de lui-même. Or cette situation est celle de l'EIIL et ses affiliés qui subissent une contre-offensive de « *L'Armée des Moudjahidin* », formation rassemblant rebelles modérés comme radicaux et population locale, afin de chasser l'EIIL des espaces qu'il avait conquis mais laissés faiblement protégés. [174]

Le second risque est que ces groupes cristallisent l'attention de la communauté internationale. C'est le cas notamment de Boko Haram depuis la moitié du mois de mai 2014, ou des Al-Shabaab somalien après l'attentat du Westgate en septembre 2013[175]. Plus significatif encore peut être le risque d'un désaveu public de l'organisation. On peut ainsi citer l'imam Khatami[176](notons toutefois qu'il s'agit d'un chef religieux chiite s'exprimant à propos d'Al Qaeda sunnite) ou plus récemment la déclaration du 2 février 2014 de Zawahiri refusant à l'EIIL la qualité de branche d'Al Qaeda et reprochant ses

[171] Représentation permanente du Togo auprès des Nations Unies
[172] Moktar Lamani, le représentant de l'ONU sur place à Damas, interview donnée au Figaro dans l'article *Syrie, la poussée Jdihadiste,* publié le 18 septembre 2013.
[173] H. ROTHFELS, article Clausewitz *in, Les maîtres de la stratégie*, tome 1, sous la direction de d'Edward Mead Earle, Ed. Berger-Levrault, collection Stratégies. 1980.
[174] Article issu du blog Géostratégie.org. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://alliancegeostrategique.org/2014/01/07/bas-les-masques-ce-qui-se-joue-derriere-le-combat-contre-leiil-en-syrie/
[175] Lauren Ploch BLANCHARD, *The september terrorist attack in Kenya, in brief*, in Congressional Research Service. November 14, 2013.
[176] Iman KHATAMI, ex-président de l'Iran, interview au journal le Monde, 29 septembre 2006.

pratiques envers les rebelles et les non musulmans. Cette intervention semble avoir eu peu d'impact sur les agissements de l'EIIL mais ont permis aux autres groupes salafistes de passer à l'offensive, l'EIIL ne disposant plus de la protection symbolique d'Al Qaida[177].

Cependant les faibles conséquences de ces déclarations montrent bien l'enjeu très local du conflit. Tout d'abord par l'EIIL dont la posture prédatrice attire les groupuscules en perte de vitesse et désireux de se faire une réputation et ensuite parce que cela n'empêche pas l'EIIL et les autres groupes de combattre ensemble lorsque l'ennemi est l'armée syrienne ou le YPG[178].

Au vu de tous ces éléments, on peut remarquer une évolution dans les pratiques prédatrices des groupes terroristes où une multiplicité de phases stratégiques est mise à l'œuvre alternant guérilla et actions en profondeurs. Puis le phénomène de conquête violente rompt avec les traditions du terrorisme en ce qu'il dépasse l'ordre normal d'implantation où le réseau structure le territoire plutôt que l'inverse. Ainsi, la violence dont celle entre les groupes notamment lorsque la situation est particulièrement propice, risque de se maintenir et de se perpétrer, accentuant encore davantage l'instabilité locale.

En revanche, si la conquête violente de territoires retient le plus l'attention, les organisations islamistes ont su diversifier leurs modalités de conquête, notamment en recourant à des pratiques subversives.

Section 2 : le maintien de stratégies subversives de contrôle territorial.

A côté des modalités violentes d'acquisition puis de contrôle territorial, certains groupes terroristes usent de pratiques non violentes, faisant primer la logique de réseaux structurants. Cela peut être opéré comme complément à la prise de contrôle violente ou en dehors de toute velléité de conquête. C'est l'implication de la population et l'enchevêtrement des complicités qui vont permettre aux groupes terroristes de s'assurer une implantation durable sur un territoire, qui au final, est presque plus efficace que la

[177] Aron LUND, Pushi*ng Back Against the Islamic State of Iraq and the Levant: The Syria Revolutionaries' Front and the Mujahideen Army*, blog du centre Carnegie. Thuesday, january 7, 2014. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://carnegieendowment.org/syriaincrisis/?fa=54103

[178] Sur les différents mouvements et conflits internes de l'insurrection syrienne : voir http://alliancegeostrategique.org/2014/01/07/bas-les-masques-ce-qui-se-joue-derriere-le-combat-contre-leiil-en-syrie/

prise de territoires par la violence. Cette implantation sera d'autant plus durable s'ils parviennent à exercer une emprise totale sur les secteurs économiques et sociaux.

Or le contexte sécuritaire autorise justement ce type de contrôle où progressivement les groupes vont remplacer l'Etat par le biais de ces activités économiques et sociales. Cela entraine la fin d'une démarcation claire entre « zone saine » et « zone infiltrée » de nature à déstabiliser les gouvernements.

Il sera étudié dans un premier temps la prise de contrôle territorial par les activités criminelles (paragraphe 1) puis par des activités légales (Paragraphe 2).

§1- L'adoption de stratégies parasitiques propres aux groupes criminels.

L'étude de l'évolution des activités criminelles en Afrique et au Moyen Orient montrent une véritable synergie entre criminalité locale, OCT et groupes terroristes. Située dans des espaces peu peuplés, au carrefour entre l'Amérique latine, le Croissant et le Triangle d'Or et l'Europe, l'espace arabo-musulman réunit les conditions idéales pour que les activités criminelles fructifient. En contrôlant les zones de transit, les groupes terroristes vont ainsi percevoir des revenus et pouvoir approcher les milieux urbains (A) tout en achetant l'adhésion populaire (B).

A/ La montée de la criminalisation des groupes terroristes pour une prise de contrôle parallèle mais efficace des territoires.

Les groupes djihadistes vont peu à peu exploiter la criminalité, tout d'abord pour acquérir une source de revenu (1), mais également pour approcher les zones urbaines (2).

La porosité des frontières entre criminalité et terrorisme : une source de revenus.

Sans qu'il soit nécessaire de déterminer qui du terrorisme islamique ou de la criminalité s'est greffé sur l'autre, toujours faut-il constater une proximité géographique et relationnelle entre les organisations terroristes islamistes et celles criminelles[179] avec

[179]Rapport d'information du Séant, n° 720 (2012-2013) de MM. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT et Gérard LARCHER, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 3 juillet 2013. pp 107-112. Consulté le 2 mai 2014. Disponible sur : http://www.senat.fr/rap/r12-720/r12-7201.pdf et *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, International Crisis Group, Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°148 | 28 novembre 2013, pp 32-34.

une criminalisation des mouvements terroristes[180] où les instances internationales notent une perte d'étanchéité entre terrorisme et délinquance[181].

Les vastes étendues montagneuses ou désertiques, ainsi que la présence de côtes maritimes font des régions contrôlées par les groupes armés, dont les groupes islamistes, des régions fortement lucratives où, comme le souligne S. JULIEN, une économie criminelle de vaste envergure s'est développée[182]. Parcellisant ainsi l'espace, les groupes terroristes vont exploiter le transit des marchandises. Profitant de la situation ou la créant, la brigade salafiste d'AQMI s'intègre aux trafics en percevant une « taxe de passage » pour toutes les marchandises transitant dans sa zone d'influence[183] via la « Route de l'espoir », qu'elles soient illégales ou légales telles que la drogue ou plus récemment les flux de migrants et les armes importées de Lybie. Cette dime lui permet de lever des sommes considérables nécessaires pour payer ses sous-traitants et accroitre l'instabilité de la région.

S'ajoutant aux trafics, l'enlèvement constitue une nouvelle donne et est en constante augmentation. Le trafic d'otages représente une activité criminelle hybride correspondant à un acte purement criminel mais dont les effets répondent à la dimension symbolique du terrorisme de diffusion d'un très fort climat d'insécurité. Or, malgré cela, la présence d'occidentaux ne s'est pas amoindrie (journalisme, tourisme, site industriels internationaux). Cela représente une manne financière majeure pour les groupes terroristes, qui, par exemple, aurait permis à AQMI d'amasser un trésor de guerre d'environ 70 millions de dollars depuis sa création en janvier 2007.

Mais l'utilité de ce contrôle ne consiste pas exclusivement dans les revenus financiers mais également dans les contacts que cela crées.

Le narco trafic : une criminalité propice à l'approche des zones urbaines.

La fourniture d'activités illégales va permettre la rencontre entre les OCT et les groupes terroristes et d'opérer une jonction entre zones urbaines et zones rurales. En effet, sous l'effet de la parcellisation de l'espace, les groupes criminels et terroristes vont

[180] Christian CHOCQUET, *Terrorisme et criminalité organisée*, Ed. l'Harmattan, 2003.294 pages.
[181] Rapport *Conférence sur le terrorisme en Europe*, 1980.
[182] Simon JULIEN, *Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques, in* Revue Hérodote n°142, troisième trimestre 2011.
[183] Institut Espagnol d'Études Stratégiques (IEEE) et Institut Militaire de Documentation de l'Évaluation et Prospective (IMDEP). *Terrorisme et trafic de drogues en l'Afrique sub-saharienne,* P.18. Et Matthieu GUIDERE, *Al Qaida à la conquête du Maghreb Islamiste*, Ed. du Rocher, 2007, 279 page

apprendre à se connaitre et travailler ensemble par le développement de besoins réciproques qui ont être un moteur de rapprochement où chacun trouve son intérêt dans la présence de l'autre. Mais surtout, ces rapports vont permettre aux groupes terroristes de tisser un réseau solide s'étendant au-delà des zones contrôlées afin de bénéficier de prestation qu'ils ne sont pas en mesure de réaliser mais qui leurs sont indispensables, tout particulièrement s'ils se sont créés spontanément : activités de faussaire, introduction auprès de fonctionnaires corrompus, de trafiquants d'arme ou d'êtres humains etc. En outre, plus les échanges sont fructueux et la confiance solidifiée, plus ils vont pouvoir être introduits auprès des personnalités influentes des milieux criminels, généralement situés dans les périphéries ou les capitales régionales[184].

Or cela entraine un rapprochement avec l'ensemble de la petite ou moyenne délinquance qui gravite autour des organisations structurées[185], leur permettant à la fois de diffuser régulièrement leurs idéologies ou leurs revendications mais également de faire des recrutement parmi eux en remarquant ceux qui ont des qualités particulières ou qui présentent des faiblesses personnelles[186], en leur offrant l'idée séduisante d'une communauté accueillante et protectrice[187]. Les contacts, en faisant les relais organisationnels entre OCT et groupes terroristes, vont se fondre dans la masse urbaine et servir de « tête de pont »[188] pour une radicalisation progressive des individus[189].

Aussi, les trafics de marchandises ne sont pas uniquement des flux permettant des revenus et mais sont également des vecteurs de diffusion des idées et des pratiques, qui vont trouver un écho d'autant plus favorable si les groupes terroristes assurent une redistribution de richesse.

---

[184] Mohamed Ould Mahmoud, ancien directeur d'Oxfam au Mali. Interview accordé au journal Slate.fr. Disponible sur : http://www.slate.fr/story/31331/aqmi-entreprise

[185]INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Violence et défis salafistes*, Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°137 | 13 février 2013.

[186] En Irak, les troupes américaines ont constatés la forte hausse de mineurs chez les personnes arrêtées et suspecté d'activité terroriste qui seraient passés de 100 à 800 de mars à aout 2007. Voir aussi Marc TREVIDIC, *Terroristes, les 7 piliers de la déraison,* ed. JC Lattès, 2013, page 158.

[187] Il faut penser ici aux stratégies d'islamisation dans la prisons, tant en Europe que dans les Etats ciblés par le terrorisme islamique et qui repose sur la protection par le groupe. Pour un aperçu des méthodes disciplinaires au sein des *Katibats* : voir Marc TREVIDIC, op.cit.pp. 162-185.

[188] La stratégie d'infiltration des sociétés s'appelle la « *taqiyya* » et vise à faire adopter aux membres infiltrés un comportement le moins marginal possible comparé à la société d'implantation afin d'éviter d'éveiller les soupçons.

[189] Michel WIEVORKA, *Terrorisme : un nouveau réseau, in* Problèmes Economiques Contemporains n°727, p.32 : l'implantation des terroristes dans les zones urbaines serait dû au fait que les combattants terroristes ne sont plus des intellectuels militants mais des individus oscillants entre désir de modernité et frustration (Christian CHOCQUET).

B/ Les activités légales et illégales comme modalités d'achat de l'adhésion locale.

Les groupes terroristes ne sont pas présents exclusivement dans l'économie illégale mais aussi dans celle légale. Ainsi ils vont financer des projets économiques permettant de créer un cercle vertueux et interdépendant de richesse (1) mais aussi de s'aliéner des amitiés locales (2).

Terrorisme et création de richesse.

A l'instar des OCT, les groupes terroristes ont réussi à diversifier leurs modalités d'action afin d'essaimer au maximum et de solidifier leurs réseaux sur des zones économique où le revenu journalier ne dépasse parfois pas 2 dollars, rendant ainsi toute source de revenu bienvenues.

L'implantation dans le paysage économique se fait tout d'abord la création d'activités économiques criminelles comme des activités de transport des marchandises illicites, de production (cannabis au Maghreb[190], culture du pavot dans le Croissant d'Or) ou de contrefaçon. Mais parallèlement les groupes financent des projets locaux soit par le financement direct[191] soit indirect par le biais de micro financement.

La poursuite de cette tactique économique va notamment passer par la redistribution des richesses qui étaient auparavant régulées de façon inégalitaire par les groupes marchands[192]. Les groupes vont alors faire office d'instance régulatrice consensuelle afin de s'aliéner une population défavorisée tout en ménageant l'ancienne partie favorisée.

En outre, la redistribution peut être le fait de simplement conserver en activité des installations ce qui va maintenir le commerce local ou même assurer la survie économique de la région. Ce fut le cas notamment du port de Kismaayo détenu par les Al-Shabaab qui était une plateforme internationale du charbon irriguant économiquement l'ensemble des territoires de la somalie du Sud[193].

L'implication dans l'activité économique va permettre de faire vivre une population mais également de favoriser le développement d'une hiérarchie sociale et cela dans le but

---

[190] Rapport, *Terrorisme et trafic de drogues en l'Afrique sub-saharienne*, Institut Espagnol d'Études Stratégiques (IEEE) et Institut Militaire de Documentation de l'Évaluation et Prospective (IMDEP). P.46
[191] L. SHELLY, *El financiamiento del terrorismo, in* Revista Análisis Jurídico, automne 2005, pp. 1/11
[192] Patrice GOURDIN, *Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe*, in Diploweb, 11 mars 2012. http://www.diploweb.com/Al-Qaida-au-Sahara-et-au-Sahel.html
[193] Lauren PLOCH BLANCHARD, op.cit.

de progressivement développer un rapport de dépendance et de fidélité qui pourront être exploitable soit immédiatement soit ultérieurement en cas de difficultés.

La prospérité par l'insécurité.

En favorisant une hausse de l'insécurité dans une région, les groupes terroristes vont progressivement s'imposer face à un Etat absent ou extrêmement inefficace. En combinant la fourniture et la richesse d'activités légales de « vie » et activités illégales de « profit », les organisations vont progressivement apporter une concurrence que l'Etat ne peut endiguer quoiqu'il arrive et ainsi rallier à elles progressivement des acteurs locaux, étendant ainsi leurs frontières implicites. La corruption apparait ici comme le moyen privilégié[194].

En effet elle offre des revenus substantiels mais surtout elle permet de faire reculer progressivement la zone de contrôle étatique, celle-ci étant déterminée par la capacité de l'Etat à imposer et faire respecter sa juridiction, par la force publique si nécessaire. Les fonctionnaires défendant leurs intérêts économiques et participant parfois à l'acheminement de produits illégaux,[195] la corruption permet de maintenir l'illusion d'une présence publique tout en la contournant.

En outre, comme toute organisation criminelle, les groupes terroristes préfèrent l'emploi de la menace afin d'éviter l'attention mais n'hésitent pas à utiliser la force afin de garantir l'intégrité de leurs zones de contrôle contre les multiples bandes armées, petites mais actives. Cela a pour conséquence qu'elles deviennent paradoxalement plus sûres que les zones gouvernementales, renforçant de facto le poids des organisations terroristes vis-à-vis des populations.

Ainsi les politiques économiques des groupes terrorismes permettent la création d'un cycle de richesse dont les populations espèrent en retirer les fruits plutôt que de soutenir le gouvernement qui n'offre pas de contrepartie. Ces stratégies vont avoir une influence directe sur le contrôle territoriale des groupes terroristes. Tout d'abord en

[194] Notons que, selon le rapport du Crisis Group n°148, la corruption en Afrique du Nord est considérée comme une pratique banale. Cela semble être corroboré par le *rapport Indice de Perception de la Corruption 2013* de l'ONG Transparency International, classant les pays du Sahel, Sahara, Afrique du Nord et Moyen Orient comme ceux où la corruption est la plus répandue.
[195] Crisis Group, *La Tunisie des frontières*, *op.cit*. p. 28.

pacifiant la population, puis en permettant de superposer leurs frontières sur celles de l'Etat qui dans bien des cas n'est plus capable de rétablir la réalité de ses frontières.

L'arrivée de groupe extrémiste n'est pas nécessairement du gout de tous les habitants locaux, notamment aux frontières de l'Algérie et de la Tunisie qui ont connu l'expérience islamiste[196]. Cependant, leur contribution à l'économie locale, conjuguée à leur présence discrète mais réelle dans les centres urbains vont leur permettre de s'implanter dans leur environnement immédiat et de le structurer patiemment en créant une convergence des intérêts.

§2- La fourniture de prestations sociales comme stratégie de pénétration des territoires.

Parallèlement aux appropriations territoriales par la force et par l'économie, les groupes terroristes usent de pratiques d'infiltration basées sur l'assistance à la population (A) afin de structurer les territoires. Cependant, malgré le bienfondé de ces activités, elles semblent être davantage une couverture pour des actions de déstabilisation sur le long terme (B).

A / La fourniture de prestations autrefois dévolues à l'Etat

La fourniture de prestations sociales (1) est une stratégie fondée sur l'exemplarité visant à convaincre la population de l'utilité de leur présence et de l'efficacité de leur modèle social (2) afin d'étendre leur influence et d'affaiblir l'Etat.

La prestation de fournitures sociales : islamiser par le bas en montrant l'efficacité islamique.

Les réseaux islamistes ne se consistent pas uniquement en cellules clandestines mais également en des structures légales. Il peut s'agir de centres religieux, de centres éducatifs, sociaux, humanitaires ont encore en des partis politiques (comme les partis Ennahda et les Frères musulmans ou encore les anciens combattants du LIFG, un groupe composé de djihadiste vétérans[197]) et qui ont tous pour but affiché une action non violente.

---

[196] Crisis Group, op cit. p 32. http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/Middle%20East%20North%20Africa/North%20Africa/Tunisia/148-la-tunisie-des-frontieres-jihad-et-contrebande.pdf

[197] Le LIFG est le Libyan Islamic Fighter Group, *in* Dario CRISTIANI, *Between Electoral politics and global djihad : Libya's islamist groups consider new option*,*in* Terrorism monitor, the Jamestown Foundation, vol X, issues 15, july 27,2012.

Ces prestations, menées majoritairement par des membres non combattants mais parfois aussi par des groupes actifs tels que la brigade *Ansar Al sharia*, visent à gagner le soutien populaire local par la fourniture de prestations sociales : ramassage des ordures, dispensaires, centres culturels pour femmes etc.[198] Ces structures présentent deux dénominateurs communs. Tout d'abord, elles prônent ou appliquent la Shari'a avec la population, et ce, même si l'Etat légitime dispose d'un corpus juridique légitime. Puis elles s'implantent principalement dans les centres urbains, aussi bien dans des zones de conflits (Yémen, Mali, Afghanistan, Syrie) que « en paix » (Algérie, Egypte Arabie Saoudite).

Ces prestations, utiles, sont pourtant à double tranchant. En effet ces groupes fournissent des services qui normalement sont dévolus à l'Etat. Or comme l'exprime explicitement Al-Abbab (idéologue d'AQPA) il s'agit, par des actions concrètes du quotidien d'inciter les populations à appliquer la Shari'a[199]. Il s'agit ici de montrer que le modèle social de l'Etat est inefficace, à la différence du modèle islamique qui pourvoit aux besoins vitaux de la population.

L'illusion entretenue d'une efficacité sociale immédiate.

Puis, à côté de cette activité de « services publics », les « centres sociaux » salafistes veulent donner l'image d'une organisation qui a eu une action immédiatement observable pour les populations : la baisse de la criminalité et la protection de la population. Ainsi, ces membres adoptent une stratégie d'affichage assez simple consistant à porter la barbe et le *Kamis* et à déclarer publiquement leur refus de participer à des activités criminelles par convictions religieuses et à citer des exemples très locaux montrant que leur présence est synonyme de sécurité : « beaucoup de quartiers sont désormais pacifiés et unis grâce à nous. Il n'y a plus de vols et de meurtres »[200]. En soit, la présence d'une forte communauté religieuse dans un espace restreint peut en effet entrainer une baisse de la délinquance par la production d'une pression et d'une surveillance sociale réciproque. Cependant, de nombreux éléments tendent à montrer que c'est la criminalité *extérieure* qui a disparu et non celle *intérieure* désormais causée par

[198] Ludovico CARLINO, *Ansar Al-Shari'a : Transforming Libya into a land of jihad*, *in* Terrorism monitor volume XI, issues 1, january 9, 2014

[199] Discours d'Al-Abbab, idéologue d'AQPA, in Terrorism Monitor vol IX, issues 37 *op.cit*. Il semble toutefois que le lien http://www.ansar1.info/showthread.php?t=32700 ne soit plus fonctionnel à la date du 16 mai 2014.

[200] Entretien de Crisis Group, responsable d'Ansar Charia, Tunis, juin 2013, in Crisis Group op.cit. p 35.

les membres religieux. Prenons deux exemples. Au Sud de Tunis, un officier de police a été égorgé et a eu le pied gauche tranché par un groupe salafiste pour avoir été trouvé ivre sur la voie publique. Puis, il semblerait que pendant la révolution, de nombreux salafistes aient profité de la tenue traditionnelle, synonyme d'appartenance, pour faire main basse sur des activités plus lucratives, sans que les forces de sécurité n'interviennent par peur des représailles[201].

Si l'on conjugue à cette crainte ressentie chez les forces de sécurité, le fait qu'un groupe soit parvenu à repousser toute criminalité exogène, cela semble indiquer que le quartier soit devenu complètement noyauté et sous l'emprise physique totale du groupe. Il y a dès lors l'application d'un système répressif parallèle échappant totalement à l'Etat.

Partant, il semble se dessiner le fait que, bien que réelle et socialement utile, ces activités soient davantage une couverture pour l'exercice d'un contrôle progressif et patient des territoires urbains.

B/ Une couverture pour l'exercice d'activité violente ou de subversion.

L'implantation des œuvres caritatives salafistes poursuit une stratégie basée la patience et sur l'utilité de leurs actions pour servir de modèle aux populations locales. Or loin de se cantonner à de simples prestations, ces œuvres accompagnent leurs actions de prédications et de prêches (1) ainsi que d'un soutien aux combattants (2), entrainant ainsi une confusion entre discours politiques et actes caritatifs.

Des lieux de récupération des tensions.

L'activité de ces mouvements prend un autre aspect dès lors qu'il devient établi les connexions entre eux et des groupes terroristes actifs tels que c'est le cas au Yémen où les tribus contrôlées par AQPA fournissent à la fois les combattants mais également les prêcheurs[202]. Cette collusion va suivre une tactique très simple. En complément d'une action de radicalisation progressive des populations par les prêches et la dépendance sociale ou humanitaire, AQPA continue les attentats terroristes classiques contre le régime de Saleh. En guise de riposte, les troupes américaines continuent leurs politiques d'élimination des chefs d'Al Qaida par l'utilisation de drones, politique extrêmement impopulaire chez les populations en raison des très nombreuses bavures que cela entraine.

[201] Crisis group.op.cit.
[202] Murad Batal AL-SHISHANI, Terrorism monitor vol IX, issues 37 op cit. p8.

Dès lors les prêches s'emparent du phénomène et dispose d'argument et d'exemples de choix pour approfondir la radicalisation.

On retrouve ici le processus de conflit perpétuel décrit plus haut et dont l'efficacité n'est plus à démontrer et qui permet d'augmenter l'audience des groupes salafistes ainsi que leur importance au sein des populations. Cela entraine par extension une emprise croissante de ces groupes sur les communautés qui deviennent peu à peu acquis à la cause et aux instituions parallèles mises en place. Ainsi en Irak, Muqtada AL SADR, en noyautant le quartier de Jdar City à Bagdad contrôle à peu près 2 millions de personnes où a été institué une justice, une force de police *etc* et qui a échappé à toute juridiction depuis la défaite des troupes américaines dans leur tentative de récupération en janvier 2006.[203]

Des lieux d'accueil des combattants.

Le second aspect de cette stratégie consiste à dissimuler des centres de gestion des membres actifs de l'organisation, combattants ou en cellules clandestines. Par le biais des œuvres caritatives, les structures brassent chaque jour un certain nombre de fidèles dans lequel les djihadistes se fondent. Les centres servent alors de centre logistique[204] et de ravitaillement pour les combattants, mais également de centre d'entrainement s'ils sont en zone rurales. En outre, étant au contact d'une population plutôt jeune issue de milieux populaires[205] sensibilisés à leurs discours, les associations culturelles salafistes disposent d'un vivier de recrues qu'il leur est loisible d'utiliser soit dans l'optique de les entrainer soit de les affecter à diverses taches de protection de la communauté (voir supra).

En se positionnant comme un acteur indispensable pour la vie économique sociale et culturelle, les associations salafistes concourent à une stratégie de reconquête de l'espace civil visant à leur permettre de disposer de bases de repli en territoire « ennemi » tout en empêchant les forces de sécurité de réagir, en raison du caractère sensible de l'installation et de l'influence qu'elle peut avoir sur sa zone géographique[206]. Puis il s'agit ensuite de récupérer progressivement l'espace urbain par la création de réseaux de dépendance et de sympathie.

---

[203] *Stratégies arabo-musulmanes et irrégularité*, *in* numéro 103 de la revue Stratégique. *Paris*: Institut de Stratégie et des Conflits - Commission Française d'Histoire Militaire.
[204] Quotidiens Kipitalis (31 octobre 2013) et Al-Watan (27 novembre 2013)
[205] Crisis group, *Violence et défi salafiste*, *op.cit*.
[206] Ludovic CARLINO, op.cit. p. 4

Il s’agit d’un renversement tactique par rapport à la volonté d’islamiser par le haut. Ici le territoire reste l’objectif mais les modalités de conquête diffèrent. La tactique vise à une transformation sociale en profondeur ou à empêcher les mutations de l'ordre social en employant une violence de revendication qui cherche à peser sur les décisions publiques par des procédés moins radicaux mais non moins efficace.

Dès lors que la prise de contrôle territoriale se fait par l’action violente quand cela est permis ou par les pratiques subversives complémentaires et tout aussi efficaces, il apparait une relation différente entre les groupes terroristes et l’utilisation de la menace telle que conceptualisée auparavant, remettant ainsi en question la pertinence et l’efficacité de l’utilisation de l’outil terroriste à des fins de persuasion, de négociation, ou de menace.

Chapitre 2 : la nécessaire évolution de l'emploi de l'outil terroriste.

Comme semble le montrer le contexte contemporain, les stratégies des groupes djihadistes se sont recentrées vers le niveau local et reposent sur un large spectre de tactiques qui ont montré leur efficacité : exploitation de conflits préexistants, criminalité, soutien voir parfois verrouillage de l'économie locale. Dès lors le terrorisme semble changer de visage à mesure que ses objectifs évoluent. En effet, il faut remarquer la résurgence d'une conception de plus en plus duale du conflit (section 1) qui entraine nécessairement une modification de l'objectif d'emploi de l'outil terroriste (section 2).

Section 1 : le retour à une « matrice guerrière » et à la dualisation du conflit.

Cette expression, théorisée par Didier BIGO[207], renvoie au cadre d'analyse des conflits tels qu'existant (principalement) jusqu'à la chute de l'empire soviétique. La matrice guerrière est un concept de compréhension des motivations et des enjeux des conflits interétatiques et basé sur des principes directeurs que sont la recherche de l'Avoir et de la contiguïté territoriale, la recherche de l'effet structurant du conflit sur la société, et enfin la dualité des acteurs. Selon D.BIGO, ce cadre matriciel ne peut s'appliquer aux conflits contemporains en raison du manque d'applicabilité des critères mais également, et surtout, parce qu'ils n'ont pas le même rapport à l'espace et aux territoires. Dès lors se pose la question de savoir si compte tenu des éléments développés plus haut, les conflits terroristes ne seraient pas parvenus à s'emparer de ce rapport, faisant d'eux un affrontement entre deux acteurs quasiment similaires ?

Il semblerait qu'il faille y répondre positivement en raison du comportement quasi étatique des groupes terroristes au travers de leurs conflits (paragraphe 1) et du résultat ou des ambitions de ces derniers sur la société. (Paragraphe 2).

§1- L'apparition de similitudes entre les conflits terroristes et étatiques.

Les conflits interétatiques ont été longuement étudiés d'Antoine de Jomini à Liddel Hart en passant par Clausewitz qui a dégagé des caractéristiques communes

[207] Didier BIGO, *Guerres, conflits, transnational et territoire*, *in* Revue Cultures & Conflits n°21-22, ed. Centre d'études sur les conflits. 1996

réservées à ce type de conflit : la levée des masses, l'usage de moyens proprement militaires et la montée aux extrêmes[208]. A l'inverse, si l'on étudie les conflits menés par des groupes terroristes sous le spectre traditionnel de groupe usant de « l'arme du faible », il devrait en ressortir la prépondérance de la logique de la clandestinité et de la mobilité. Or il s'avère que certains des conflits entre des Etats et des groupes terroristes ont tendance à s'émanciper du schéma classique pour s'engager dans une voie de militarisation croissante (A) concurrençant de plus en plus le monopole étatique de la force armée. (B).

A/ La militarisation des conflits terroristes.

Le conflit syrien offre un bon exemple de cette montée de la militarisation des conflits, contrastant vivement avec les pratiques de guérilla et de contre-guérilla ponctuelles et de basse intensité telles que pratiquées par des groupes comme le G.I.A[209] ou selon la matrice moyen-orientale (Les détournements d'avions du FPLP) ou sud-américaine (avec le mouvement Tupamaros en Uruguay, qui, se coupant peu à peu de la base sociale a eu recours au terrorisme comme substitut à la guérilla)[210]. Au contraire, les conflits terroristes contemporains semblent s'engager dans une voie militaire de plus en plus marquée au regard des moyens utilisés (1) et ceux de la lutte antiterroriste. (2)

La militarisation des moyens.

Le type d'armement utilisé par un groupe est un indicateur assez fiable quant à ses ambitions et le type de lutte qu'il entend mener. Un groupe clandestin privilégiera un armement léger dissimulable tandis qu'un groupe décidant de rester sur ses positions aura un armement plus lourd et adapté à une confrontation frontale. Si l'acquisition d'armes légères[211] n'a jamais été difficile[212], le matériel de guerre est plus surveillé. Mais sous l'effet du conflit libyen en 2010-2011, ouvrant les entrepôts de M. Kadhafi, l'espace sahélien et saharien est devenue une zone privilégiée de trafic d'armement lourd, ce qui

---

[208] Karl Von CLAUSEWITZ, « Vom Krieg », coll.Arguments, Les Editions de Minuit, 1959.

[209] Matthieu GUIDERE, « Al Qaida a la conquete du maghreb », Edition du rocher, 2007, 279 p., p.61

[210] Gérard CHALIAND, Revue Stratégique, « les terrorismes contemporains » n° 66/67, Institut de stratégies comparée. 1997/édition « Economica »

[211] Sur la définition d'une arme légère : voir note de transmission du Conseil de l'Union européenne du 13 janvier 2006. Consulté le 20 mai 2014. Disponible sur : http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=FR&f=ST%205319%202006%20INIT

[212] L'ONU estime à 200 à 300 millions d'euro le montant total du trafic d'arme dans le monde. Communiqué de presse de l'ONU. Consulté le 20 mai 2014. Disponible sur : http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=21501#.U3y7BPl_vGE

a permis à AQMI de disposer d'un matériel plus sophistiqué et en quantité impressionnante[213]. Il est de même pour le conflit syrien où les rebelles de l'ASL et les mouvements djihadistes se fournissent dans les stocks du régime, ou utilisent les trafics ou encore en fabriquent avec plus ou moins de succès[214]. Si la puissance de feu n'est pas l'équivalente de celle des Etats (disposant de véhicules blindés, d'hélicoptères, ou d'avions de combat), cette acquisition progressive d'armements supérieurs indique une volonté de monter aux extrêmes et surtout d'être capable d'infliger des dégâts autrement que par des stratégies fondées sur la vitesse de type «*hit & go*». Or les stratégies d'opposition frontale sont traditionnellement le propre des conflits interétatiques dont la réserve d'homme est conséquente. Il apparait ici une première caractéristique des guerres interétatiques théorisée par Clausewitz où est visée la capacité de détruire l'adversaire et d'atteindre une violence réciproque par l'effet de mimétisme comme l'explique René GERARD.[215]

La militarisation des réponses : l'Etat contre un « faux-Etat ».

Un autre élément frappant des conflits terroristes est la militarisation des réponses des Etats, alors que la réponse aux actes terroristes antérieurs à 2001 était principalement d'ordre policier ou tout du moins du ressort des agences de renseignements par le biais des coopérations internationales[216]. Il était fait appel à des unités d'élite de la police ou de l'armée mais agissant soit sous couvert de la clandestinité soit en tant qu'unité anti-terroriste affectée à la sécurité intérieure, comme ce fut le cas du GIGN (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale) lors de la prise d'otage du vol 8969 en décembre 1994 par des membres du G.I.A.

L'évolution majeure se fera par les attentats du 11 septembre 2001 et l'assimilation (hâtive) entre terrorisme et Etats Faillis, où désormais les missions antiterroristes auront

[213] Rapport d'information du Sénat n°720, présidé par Jean Pierre CHEVENEMENT et Gérard LARCHER, session extraordinaire 2012-2013 : voir pages 76 et 142. Consulté le 20 mai. Disponible sur : http://www.senat.fr/rap/r12-720/r12-7201.pdf

[214] France 24, « Vidéo : dans les forges clandestines de la rébellion syrienne », consulté le 10 mai. Disponible sur : http://www.france24.com/fr/20131008-syrie-reportage-forges-clandestines-rebellion-atelier-armes-artisanales/

[215] René GERARD, introduction, in« Achever Clausewitz », coll. Essai, ed. Carnets Nords, octobre 2007, 368 pages.

[216] L'exemple le plus extrême peut être la formation du Groupe Antiterroriste de Libération espagnol, groupe clandestin para-policier qui pratiquait des méthodes terroristes dans la lutte contre l'ETA. Pour une version plus traditionnelle du contre-espionnage, voir le livre de Roger FALIGOT et Pascal KROPP, *DST, police secrète*, ed. Flammarion, 1999, 669 pages.

une connotation militaire[217]. Il suffit pour cela de penser à l'opération *Enduring Freedom* en Afghanistan, *Serval* au Mali, ou plus simplement la stratégie d'élimination des dirigeants terroristes par le recours massif aux drones[218]. Or, l'un des enjeux majeurs de l'utilisation des moyens policiers est de dénier aux groupes terroristes la qualité d'acteur politique avec lequel l'Etat traiterait d'égal en égal[219]. De façon simplifiée, à la police les acteurs infra-étatiques, à l'armée la sécurité extérieur contre les acteurs étatiques. Dès lors que le « combat » antiterroriste est fait par le biais d'un instrument régalien extérieur, c'est implicitement reconnaitre qu'il ne s'agit plus de mouvements subversifs pouvant être contenus par les forces policières mais au contraire nécessitant une réponse plus conventionnelle comme on le ferait contre un autre Etat menaçant.

A ce constat de militarisation des moyens et des réponses qui tendent à estomper la nature infra-étatique des groupes terroristes, il est possible d'observer une évolution de la remise en cause du monopole de la violence étatique.

B/ Une remise en cause différente et supérieure du monopole étatique de la violence.

Les conflits terroristes menés par des groupes islamistes tels qu'ils apparaissent dans les théâtres syriens, afghans ou irakiens semblent s'écarter des définitions traditionnellement usitées du terrorisme notamment sous l'angle de la coercition envers l'Etat (1). Puis il faut observer une évolution majeure des pratiques de cette remise en cause, notamment en travers de l'exigence de clandestinité (2).

Contestation ou éradication du monopole étatique de la violence légitime ?

La formule bien connue du monopole étatique de la violence légitime élaborée par le sociologue Max WEBER[220] désignant la concentration par l'Etat des prérogatives d'usage de la violence physique sur un territoire est un des fondements les plus essentiels de tout Etat moderne.

---

[217] Stuart ELDEN, *Aspects territoriaux de la « guerre à la terreur », in* Espaces et Sociétés, 2008/3 n°134, pp 101-105

[218] Les drones dont la charge utile est explosive sont considérés comme du matériel à usage militaire tombant sous l'empire du décret n° 95-589 du 6 mai 1995 (article 2, paragraphe 3, alinéa a) ou b) et figurent sur la liste des matériels contrôlés à l'exportation selon le paragraphe 9.A.12 de la liste du double usage de l'arrangement de Wassenaar.

[219] Gilles ANDREANI, *La guerre contre le terrorisme, le piège des mots*, *in* Annuaire français de relations internationales, 2003, vol. 4, p. 102-114. G. Andréani parle ici de « dignité ». Voir page 104.

[220] Max WEBER, *Le savant et le politique*, coll. Bibliothèque. Ed 10 X 18. 2002. 224 pages.

D'après la plupart des définitions officielles, le terrorisme est un acte de violence caractérisé par une « une intention de coercition exercée à l'égard de l'Etat »[221]. On retrouve ici l'idée d'une tactique visant tout d'abord à infléchir une politique, puis visant à décrédibiliser l'Etat dans sa capacité à assurer la sécurité de ces citoyens. Cependant, dans le cadre des conflits terroristes syriens, irakiens ou afghans, peut-on encore parler « *d'intention de coercition* » ? Autrement dit, l'enjeu est-il encore d'imposer à une entité de faire ou de ne pas faire un acte en modifiant par la force son comportement ?

Dans le cas des conflits ci-dessus, il semblerait que, loin de chercher à simplement contraindre l'Etat ou de revendiquer son monopole de la violence, il s'agisse davantage de l'empêcher, d'éradiquer sa compétence à exercer cette prérogative en le privant du versant territorial indispensable à son exercice. En effet, qu'il s'agisse d'une privation territoriale par la violence ou par la subversion (corruption de fonctionnaire, zones noyautées par les organismes caritatif etc), l'effet reste le même : l'Etat n'a plus la capacité d'imposer sa juridiction, créant de facto un vide politique récupéré par les groupes terroristes. Or cette notion de vide implique nécessairement une délimitation, même imaginaire, dans l'espace. On retrouve ici une des caractéristiques essentielles des guerres interétatiques selon l'expression même de D.BIGO qui cherchait à en faire admettre la disparition : « les guerres étatiques sont des guerres de frontière »[222]. Il s'opère alors une évolution de la nature des groupes combattants qui semblent acquérir un quasi statut d'agent étatique.

Cette évolution est d'autant plus marquée que ces groupes n'agissent plus clandestinement.

<u>Un abandon progressif de la clandestinité.</u>

La clandestinité est le principe de survie le plus élémentaire pour tous les groupes violents et il s'exprime par le secret sur l'identité des membres mais également sur la structure organisationnelle. Cette combinaison fut le propre de l'ensemble des groupes terroristes tels que l'ETA basque, le Front Populaire de libération de la Palestine, la Rote Armee Fraktion ou des groupe de guérilla et avait le plus souvent pour conséquence de couper l'organisation de sa base sociale par un décalage progressif entre les idées initiales

[221] Ludovic HENNEBEL et Gregory LEWKOWICZ, *Le problème de la définition du terrorisme, in* Hennebel, L., Vandermeersch, D., (ed.), *Juger le terrorisme dans l'Etat de droit*, Bruxelles, Bruylant, 2009, p.17-59, p.40

[222] Didier BIGO, op cit. , paragraphe 3.

portées par la contestation populaire et les modes d'expression, «la vie en petits groupes, l'enfermement idéologique la subordination prolongée à un Etat […] (façonnant) la personnalité du clandestin. »[223]

Or la création d'une frontière et la constitution d'un « quasi Etat » contrôlé par les groupes combattants islamistes modifient considérablement cette donnée et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il faut s'attarder sur la notion de violence. Selon les définitions ayant privilégiées l'approche inductive[224], la violence terroriste est caractérisée par l'utilisation d'explosifs, d'assassinats ciblés, de détournement d'aéronefs. Il s'agit ici d'une violence ponctuelle et précise où la clandestinité est nécessaire pour assurer le repli des membres. Or dans le cas syrien ou irakien par exemple, il s'agit d'une violence diffuse et permanente comme l'impose toute situation de guerre et où les membres n'agissent plus clandestinement (les membres des organisations terroristes cédant très facilement au désir d'une glorification via les réseaux sociaux comme peut en attester la page Facebook du Front Al Nosra[225]). Il apparait ici un lien solide entre clandestinité et forme de violence.

Ensuite, il faut remarquer que la médiatisation extérieure comme intérieure bouleverse le concept de clandestinité. Il est désormais possible d'avoir accès très rapidement à un grand nombre d'information et d'avoir une connaissance parfois très précise de l'organisation interne d'un groupe. Désormais tout internaute, même non introduit dans des cercles professionnels ou subversifs, peut connaitre presque en temps réel la situation dans la zone de conflit, ainsi que le nom des principaux dirigeants, parfois leur visage ou leur localisation plus ou moins approximative. Or traditionnellement il s'agissait d'un domaine réservé aux services de renseignement. Il est en de même pour les membres des associations caritatives salafistes, clairement identifiables et dont les Etats connaissent les liens avec les organisations terroristes.[226]

---

[223] Michel WIEVIORKA, *Face au Terrorisme*, Paris, Liana Levi, 1995, p. 21.

[224] Ludovic HENNEBEL et Gregory LEWKOWICZ, op.cit, p.33 : les définitions oscillent entre l'approche inductive et sectorielle (se référant à l'acte matériel) et l'approche déductive et générale (privilégiant l'intention plutôt que l'acte)

[225] « *Consulté* » le 20 mai 2014. Disponible sur : https://www.facebook.com/pages/Front-al-Nosra/1417920058446957

[226] Murad Batal AL-SHISHANI, *Bringing Shari'a rule to Yemen and Saudi Arabia : Al Qaeda in the Arabian Peninsula's post revolution strategies, in* Terrorism Monitor, Vol IX, issues 37, The Jamestown Foundation, october 14, 2011.

Ce phénomène apparait comme le corolaire d'un fort sentiment de sécurité ressenti par les membres des groupes terroristes qui apparaissent davantage comme une armée conventionnelle, ce qui contraste fortement avec l'idée selon laquelle un groupe terroriste serait constamment sur « ses gardes ». En créant un phénomène de démarcation et une montée aux extrêmes de la violence qui change de nature concomitamment que s'opère une sortie de la clandestinité, la militarisation des mouvements terroristes change leur statut pour le rapprocher de celui d'un acteur étatique. Cependant cette évolution repose également sur les effets du conflit.

§2- Une recherche des effets intrinsèques des conflits étatiques : la structuration sociale.

Le conflit a toujours eu un effet structurant, mais qui diffère selon la nature des acteurs. Dans un conflit interétatique, l'enjeu n'est pas de convaincre du bien-fondé de la lutte et de l'existence de l'ennemi mais plutôt de structurer la société autour de la lutte contre cet ennemi. La logique clandestine procède à l'inverse. Le bloc préexiste à la déclaration d'un conflit qui vise à capter l'attention de la société afin de la convaincre de l'existence de l'ennemi. Les terrorismes islamiques relèvent de ces deux logiques en combinant un volet de violence ponctuelle avec celui de violence diffuse. Cependant, il émerge une tendance où les mouvements terroristes vont rechercher les effets autrefois réservés aux conflits étatiques : la structuration de la société (A) et la transformation du territoire un « construit social et politique »(B).

A/ La recherche de l'effet structurant du conflit.

Un conflit cristallise les volontés autour d'un objectif, et de ce fait, est un outil formidable de cohésion sociale dès lors que les dirigeants parviennent à exacerber habilement les passions. Cependant, si cette stratégie d'exacerbation n'est pas l'apanage des acteurs étatiques, il en va autrement pour les effets de structuration de la société car seuls les états disposent d'une société pré acquise, notamment dans le cas d'un Etat-Nation. Les organisations terroristes combattantes vont chercher à revenir à une équation simple : la guerre dans l'ordre externe et l'arbitrage dans l'ordre interne. Autrement dit, il s'agit de revenir à une bipolarisation du conflit (1) puis de s'accaparer les effets d'homogénéisation qu'offraient les conflits interétatiques (2).

La structuration sociale par le retour à la bipolarisation.

La matrice guerrière traditionnelle faisait une séparation simple grâce à la frontière entre l'ordre interne et l'ordre externe, ce qui entrainait une distinction entre respectivement *ami/traitre* et *ami/ennemi* et où n'existait pas l'idée de nuance[227]. Cette dualisation présentait deux avantages. Le premier résidait dans la capacité de tout conflit de se transformer en duel entre uniquement deux acteurs : l'Etat et l'Ennemi (intérieur ou extérieur), permettant ainsi la mobilisation légitime de la société contre le péril, ce qui avait pour conséquence l'augmentation de la violence par une augmentation des forces en présence, et une éventuelle réduction du temps de conflit par la capacité d'aligner une supériorité numérique.

Le second avantage de cette polarisation est qu'elle entraine nécessairement un état de guerre entre deux blocs coalisés[228], la remise en cause du monopole de la violence ne pouvant connaitre de statut intermédiaire. En effet, il apparait une situation de duel « empêchant les situations de tiers indifférents et de possibilité d'arbitrage par un tiers »[229]. Or les conflits terroristes rejoignent cette conception de la guerre où il est donné « une priorité au duel sur le triangulaire »[230]. Cela s'observe tout d'abord par le refus catégorique des organisations terroristes de négocier l'arrêt des violences qui pourtant caractérisait le terrorisme des années 1990[231], puis par leurs modalités d'actions telles que la sanctuarisation d'un territoire comme base de repli dissuadant l'adversaire de s'engager ou l'emploi d'un armement de plus en plus puissant. L'exemple syrien est ici pertinent puisque aucune nation occidentale n'a encore osé s'engager frontalement.

Enfin, le duel est le fruit de la rhétorique islamiste. Le glissement conceptuel de l'ennemi opéré par le Discours tend à polariser le conflit car tel que présenté, il n'existe plus de

---

[227] Didier BIGO, *Guerres, conflits, transnational et territoire, in* Cultures & Conflits, 21-22, printemps été 1996.

[228] Sur la notion de stabilité bipolaire : R. Harrison WAGNER, « What was bipolarity » International Organization, 47/1, 1993.

[229] Didier BIGO,*op.cit*.

[230] *Ibid.*

[231] Antoine MEGIE, *La scène terroriste, réflexions théoriques autour de « l'ancien » et du « nouveau » terrorisme*, Publication Revue canadienne de Sciences Politiques, vol 43, 2010.pp 10-12. Consulté le 21 mai 2014. Disponible sur : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/75/71/56/PDF/La_scA_ne_terroriste_-_ancien_et_nouveau_terrorisme-Antoine_MA_gie_.pdf . Voir aussi Antoine MEGIE : *Collective expertise on Terrorism in Europe*. Paris : INHES - Commission européenne. 2006.

nuance entre l'ennemi lointain, proche et intérieur (voir supra) mais au contraire uniquement deux catégories d'individus : le musulman djihadiste et les autres.

Cette modalité du conflit rejoint davantage l'idée des guerres totales interétatiques, à la différence de nombreux mouvements insurrectionnels « conventionnalisés » qui ne recherchaient pas une telle montée aux extrêmes.

Le travail d'homogénéisation sociale.

L'homogénéisation de la société revêt deux formes principales : elle renvoie à l'idée d'une similitude plus ou moins parfaite de la société où « les traitres » sont chassés de l'intérieur et « les autres » tenus à l'extérieur des frontières, puis elle renvoie à l'idée d'une ambition partagée par l'ensemble de la société : la jouissance *entre soi* de la terre progressivement acquise par les extensions territoriales[232]. C'est le cadre classique des guerres du XVIIIème siècle, modificatrices des frontières, à la différence de la majorité des conflits de la fin du XXème où il ne s'agissait plus d'une lutte pour une extension de souveraineté mais pour le rétablissement d'une situation antérieure (Seconde guerre mondiale, guerre du Golfe) ou pour la revendication d'une souveraineté par des mouvements de sécession (Vietnam, Erythrée etc).

Rompant avec ce schéma, les conflits menés par les groupes terroristes semblent prendre leurs racines dans la conception classique de la guerre en voulant créer une nouvelle entité : le *Califat* où il s'agit de créer un espace pour l'instant imaginaire qui deviendrait « la puissance exécutive de la communauté musulmane réunie »[233] et qui pourrait « représenter la nation musulmane et (…) parler en son nom »[234]. Même si l'objectif du Califat est flou, oscillant entre un espace trouvant ses racines dans l'histoire de l'Islam ou celle de l'Empire Ottoman[235], la traduction politique est en revanche plus aisée et pourrait s'apparenter à la création de l'Etat d'Israël. En effet, l'enjeu est de trouver un territoire sur lequel fonder une communauté rassemblant des individus partageant les même valeurs et structurées autour d'une ossature politique unique : la concrétisation politico-sociale de la Shari'a. C'est en cela que les conflits terroristes contemporains se démarquent des anciens mouvements insurrectionnels ou irréguliers pour se rapprocher des conflits interétatiques, car il ne s'agit plus de substituer une souveraineté à une autre,

[232] Didier BIGO, ibid.
[233] Jean Pierre FILIU, *Les frontières du Djihad*, Ed. Fayard, 2006. 378 pages, p.1
[234] Matthieu GUIDERE, op.cit. p.132.
[235] Gilles KEPEL, *Expansion et déclin de l'islamisme*, ed. Gallimard 2000

mais de créer un espace politique homogène excluant toutes les différences dès lors qu'on se trouve à l'intérieur de la frontière, préexistante ou crée par la force.

Bien que ce projet puisse paraitre presque utopique, l'aspect structurant de la traduction militaire actuelle de cette ambition participe à cette création (du moins dans l'esprit des dirigeants islamistes). En effet, la conquête territoriale n'est pas réduite simplement à une substitution de souveraineté mais au contraire s'accompagne de mesures concrètes qui sont normalement le propre des prérogatives étatiques.

B/ Le conflit comme modalité d'établissement d'un construit social et politique.

L'enjeu de tout conflit est la captation de la souveraineté de l'adversaire en le faisant reculer physiquement ou symboliquement afin de pouvoir prétendre à être la seule source de pouvoir légitime. Si les groupes armées insurrectionnels se contentaient d'établir un pouvoir autoritaire sur un espace géographique restreint, la tendance actuelle présente des caractéristiques totalement différentes par la réunion des activités subversives structurant un territoire non acquis et les opérations militaires qui permettent l'exercice de prérogatives de propriétaire. En effet, force est de remarquer le développement d'institutions politiques (1) et un contrôle effectif de la population (2).

La mise en place d'institution politique : l'exemple des tribunaux islamiques.

Les conflits terroristes ne se résument pas à une éradication de la souveraineté de l'Etat cible mais au-delà, visent à revêtir les mêmes caractéristiques que ce dernier. En effet, la prérogative de l'Etat de structurer le territoire par des institutions légitimes est la clé de voûte de tout système politique organisé et viable (parmi les critères permettant ou non de déclarer un Etat «failli » figurent la capacité d'établir ou de maintenir des institutions publiques[236].). En cela les groupes islamistes diffèrent des OCT qui se contentent de parasiter un système en s'y implantant et en le contournant sans y apporter une plus-value.

De nombreux exemples de structuration du territoire par des institutions existent dans le Monde Arabo-Musulman au premier rang desquelles figure la création de

[236] Centre interarmée de concepts, de doctrines et d'expérimentation, *La gestion de crise en Etat Failli*, décembre 2013, pp. 4-10. Consulté le 21 mai 2014. Disponible sur : http://www.cicde.defense.gouv.fr/IMG/pdf/20131213_np_cicde_gdc-en-etats-faillis-stephane-granier.pdf

tribunaux islamiques appliquant strictement des concepts juridico-religieux. La construction de ces institutions se retrouve dans la plupart des territoires contrôlés par les groupes islamistes. Par exemple en Yémen, en Tunisie (voir supra), en Irak où le quartier de Jdar City à Bagdad dispose de son propre système de justice et d'administration[237] ou encore dans les espaces contrôlés par le PKK qui dispose d'une Administration par intérim[238].

Les tribunaux islamiques vont devenir l'épicentre de la structuration de la société nouvellement formée, notamment parce qu'ils permettent de contester les ordres sociaux préexistants et ainsi de remodeler la construction sociale tout en diffusant l'idéologie salafiste ou wahhabite. Cette stratégie se retrouve notamment lorsque l'ordre social s'appuie sur une structure locale (de type conseil de village) où la dimension religieuse de l'Administration préexistait. Ainsi, l'introduction du salafisme dans le théâtre tchétchène (où est pratiqué le rite soufi souffrant d'un défaut de transmission) a permis à la population jeune de contester à la fois la structure familiale mais également de prendre la tête d'institutions judiciaires grâce à leurs connaissances religieuses.[239]

Aussi, réduire les conflits terroristes à de simples conflits de reconnaissance ou de rébellion reviendrait à occulter le travail effectué en amont et en aval de maitrise de l'espace et de reconfiguration sociale comme pourrait le faire un acteur étatique.

Le contrôle effectif des populations

La systématisation de la création d'institutions a pour vocation première de permettre la projection de la souveraineté du vainqueur via des relais de gouvernement. Cependant, la structuration administrative du territoire permet également de contrôler les populations sur le plus long terme et de façon plus légitime que la simple élimination des poches de résistances ou des figures opposantes. En effet, de l'objectif final va dépendre la manière dont sera perçue la population (voir supra). Dès lors qu'il s'agit d'incorporer une population dans une entité étatique globalisante et en formation, il devient nécessaire d'imposer un cadre social, qui dans le cas des conflits terroristes, est *quasi-légal* car il n'existe plus de souveraineté légitime concurrente.

---

[237]Pierre-Jean LUIZARD, *Les organisations combattantes irrégulières des chiites d'Irak, in* Stratégie arabo-musulman et irrégularité, Revue Stratégique n°103, 2013. Page 95.
[238] Wladimir Van WILDENBURG, *Kurdish strategy toward ethnically-mixed areas in the syrian conflict*, *in* Terrorism Monitor, Vol.11, issues 23. The Jamestown Foundation, December 13, 2013.
[239] Pénélope LARZILLIERE, *Tchétchénie, le Jihad reterritorialisé* , op.cit., p. 154.

L'encadrement des populations va prendre des formes très différentes. Cela peut être par la violence pure à des fins dissuasives (par exemple Boko Haram), l'encadrement des déplacements[240] (par le biais de l'installation de *checkpoint*), l'éducation (les écoles coraniques ou les programmes caritatifs), la diffusion de l'idéologie, ou encore l'encadrement économique. Même si cet encadrement est sommaire et relève le plus souvent d'initiatives spontanées (exception faite des organisations caritatives), il démontre toutefois l'intention de dépasser le cadre archaïque « d'agent infra étatique » évoluant dans un territoire hostile pour atteindre celui d'acteur désireux de s'implanter durablement, car étant conforté par un sentiment de sécurité résultant de la création d'une identité qui s'affirme contre les autres acteurs en général et surtout contre les Etats en particulier[241].

Sous l'effet des différents facteurs et phénomènes ici décrits, les conflits terroristes oscillent entre inscription et démarcation dans les définitions traditionnelles des guerres irrégulières. Les stratégies irrégulières de combat ne sont pas nouvelles mais il en va autrement des objectifs et des modalités de structuration qui rendent difficiles l'assimilation des groupes combattants islamistes à de simples groupes armés. En effet, ces derniers établissent une frontière de fait plus ou moins explicite. A l'inverse, les groupes islamistes établissent une frontière mais font une distinction idéologique très stricte entre l'intérieur et l'extérieur, « le dedans et le dehors, (ce qui) est la marque d'un corps politique organisé » [242], ou en voie de structuration.

Il se dégage ainsi que les groupes terroristes cherchent progressivement à acquérir la même nature que l'Etat ou du moins l'usage de ses prérogatives sur le sol et sur la population. Dès lors, dans un contexte de militarisation marqué par l'augmentation croissante des effectifs[243] et des équipements perturbant les schémas d'études axés sur la

---

[240]Sur l'importance du contrôle des déplacements et leurs modalités, voir : John Torpey, Aller *et venir : le monopole étatique des " moyens légitimes de circulation* ", *in* Revue Cultures & Conflits, *Sécurité et Immigration* n°31-32, Consulté le 18 mai 2014. Disponible sur : http://conflits.revues.org/547

[241] Dominique DAVID, commentaire d'ouvrage de Bertrand BADIE, *La fin des territoires, essai sur le désordre international et l'utilité social du respect*. (Fayard, Paris, 1995. 278 pages), *in* Revue Politique Etrangère, volume 61. 1996. Pp220-221.

[242] Gilles ANDREANI, *Une relance par la politique étrangère est-elle possible* ?, in Notre Europe, Etudes & Recherche, Policy paper n°23,

[243] A titre d'exemple la brigade ahsar al Sham du F.I.S. qui est passé de 25 à 83 brigades en 2011 : *Syria's salafi insurgents:The rise ofThe syrianislamic* front, UL occasional papers,the Swedish institute of international Affaires, n°17, mars 2013. Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://www.ui.se/eng/upl/files/86861.pdf

clandestinité et la rapidité, l'emploi de l'outil terroriste revêt il la même portée et a t'il la même fonction qu'auparavant ?

Section 2 : la nécessaire adaptation de l'outil terroriste face aux échecs passés et aux objectifs contemporains.

Suivant de près les contextes politiques, les différents auteurs d'actes terrorismes ont su faire preuve d'une remarquable capacité d'adaptation à leur environnement et à leurs situations. Ainsi si l'outil terroriste est une tactique qui a toujours existé[244], ce sont ses modalités d'expression qui ont évolué comme le montre les différentes expériences qui ont pu être faites de cet outil pendant le XXème siècle. Ce n'est pourtant que récemment que l'acte terroriste a acquis une notoriété internationale et a été perçu comme une menace au fur et à mesure que ses modalités d'expression, prenant acte des échecs des expériences passées, évoluaient vers toujours plus de théâtralité[245].

Or les évènements récents qui secouent le Monde Arabo-musulman semblent montrer que les objectifs des groupes terroristes ont changé, les modalités d'action aussi. Il ne s'agit plus de contester l'Etat mais de l'éradiquer pour s'y substituer, il ne s'agit plus d'effectuer des actions ponctuelles mais d'inscrire le combat dans la durée par une montée aux extrêmes. Au regard de ce constat se pose la question de savoir s'il est encore possible d'envisager l'acte terroriste de la même manière qu'il pouvait en être fait dans les décennies précédentes, notamment au travers du terrorisme palestinien, tchéchène ou d'Al Qaeda ?

Il semblerait qu'au contraire, le terrorisme pratiqué par ses groupes ait montré des limites (paragraphe 1) qui sont responsables de son évolution afin de le rendre plus adapté aux nouveaux contextes (paragraphe 2).

§1- Les limites et échecs du terrorisme publicitaire.

L'émergence du terrorisme comme phénomène médiatique est concomitant avec l'apparition du terroriste palestinien et du terrorisme d'Extrême Gauche, mettant en prise un groupe minoritaire usant de violences intenses et théâtralisées dans le but d'affirmer son existence et sa démarcation vis-à-vis d'une politique nationale ou internationale jugée injuste et parfois discriminatoire. Malgré la violence des actions, ces groupes ont atteint

[244] Gérard CHALIAND, *Histoire du terrorisme : de l'Antiquité à Al-Qaïda*, ed. Bayard, édition revue et augmentée, 2006. 718 pages.
[245] Daniel BENJAMIN, *Le terrorisme en perspective, in* Revue Politique étrangère 2006/4 (Hiver). IFRI.

une renommée internationale, voire une sympathie, ce qui a encouragé le développement de la pratique d'un « terrorisme publicitaire » selon l'expression consacrée de Gérard CHALIAND[246] ou « terrorisme de seconde vague » selon David RAPOPORT[247].

Acte rationnel commis par des êtres tout aussi rationnels[248], l'acte terroriste a nécessairement une finalité et un but, le plus souvent réels, quelques fois fantasmés. Dans le cadre du terrorisme publicitaire il s'agissait pas de provoquer des dommages matériels importants, mais d'envoyer un message spectaculaire par le biais d'actions ponctuelles, discontinues et symboliques afin d'attirer l'attention de l'opinion publique afin de faire pression sur les Etats. Or force est de constater que du FLP[249] à Al Qaeda, cette stratégie n'a pas obtenu les succès sociaux (A) et politiques (B) escomptés.

A/ L'échec des stratégies sociales du terrorisme publicitaire.

« Message sans les mots » selon l'expression de Ben Laden, le terrorisme publicitaire visait particulièrement des cibles civiles afin d'augmenter la dimension symbolique de l'acte et par extension d'accroitre la diffusion du message. Conjugué à la fascination médiatique pour les actes terroristes, cette modalité d'utilisation du terrorisme était objectivement très efficace mais reposait sur un fondement social trop faible, tant dans sa capacité à entrainer les foules (1) que dans sa capacité à relayer son message (2)

La coupure progressive avec la base sociale.

Tout message a pour essence d'être réceptionné par un public, intégré et relayé. Il s'agissait là du pari fondamental du terrorisme publicitaire. Cela a fonctionné un temps, notamment par la pratique des détournements d'avion qui ont apporté une notoriété immédiate à une cause palestinienne en perte de vitesse, en focalisant autour d'elle l'attention de la communauté internationale et de l'opinion publique. Cependant ce type de pratique terroriste repose sur la négociation sous l'éventualité d'utilisation de la violence. La symbolique était forte, il pouvait ne pas y avoir de victime rendant de ce fait le message lisible (à défaut d'être acceptable) par l'opinion publique. En revanche un net

[246]Gérard CHALIAND In *Le terrorisme publicitaire*, Le nouvel Observateur, 17 octobre 1973
[247] David RAPOPORT, *The four waves of modern terrorism*, *op. cit*.
[248] Marc SAGEMANN, *Le vrai visage des terroristes, psychologie et sociologie des acteurs du djihad*, ed Denoel, coll. Impacts., 2005 p.135.
[249] Le FPLP figure encore sur les listes américaines et canadiennes des organisations terroristes, mais a été retiré en 2009 de celle de l'Union Européenne.

décalage entre l'opinion public et les organisations terroristes est apparu lorsque la violence est devenue aveugle et systématique, notamment par l'apparition de techniques violentes plus meurtrières telles que la voiture piégée ou plus tardivement les attentats suicides. Cela a eu pour conséquence de brouiller le message et d'entrainer une fuite en avant de l'organisation qui, voyant le peu d'efficacité de son action, se devait d'augmenter le niveau de violence pour maintenir l'attention publique. L'exemple de l'Armée Secrète Arménienne de libération de l'Arménie présente presque un cas d'école. Voulant obliger le gouvernement turc à reconnaitre l'existence du génocide arménien de 1915, l'ASALA a multiplié les attentats qui allaient crescendo dans la violence et dans le choix aveugle des cibles. Le point d'orgue fut celui commis au comptoir de la compagnie aérienne Turkish Airlines de l'aéroport d'Orly le 15 juillet 1983, qui a définitivement coupé l'organisation de la diaspora arménienne[250] et a entrainé des scissions au sein du mouvement[251]. Ce phénomène se retrouve à l'identique avec par exemple la décapitation de deux diplomates algériens par le GSPC en 2005 qui sera définitivement honni par la société algérienne[252] ou encore la coupure entre les musulmans américains et Al Qaeda après le 11 septembre[253].

La base sociale ne comprenant plus et surtout ne cautionnant plus décalage entre la légitimité de la cause et la dérive de l'organisation dans l'emploi de la violence, ces organisations ont presque immédiatement entamé une phase de déclin, voir un processus de disparition.

La faible transmission des revendications.

L'utilisation de la violence, malgré les thèses selon laquelle le terrorisme islamiste confinerait au nihilisme[254], n'est jamais purement gratuite. Au contraire elle n'est que l'expression d'une revendication politique. Terrorisme de négociation par excellence, le terrorisme publicitaire était l'outil idéal pour la diffusion d'idées politiques. Cependant, là encore, tout dépendait de la capacité des auteurs à formuler des revendications lisibles et surtout acceptables. Or il est possible de noter une évolution où s'il s'agissait initialement d'attirer l'attention sur un problème politique ; les revendications se sont progressivement brouillées, pour en devenir totalement utopiques ou inacceptables pour

[250] Arnaud BLIN, *Le terrorisme*, Ed. Le cavalier Bleu, 2005, 127 pages, pages 83.
[251] Gaïdz Minassian, *Guerre et terrorisme arméniens*, ed.PUF, 2002, pp.88-98
[252] Matthieu GUIDERE, *Al Qaida a la conquête du Maghreb*, op.cit. Page 109
[253] Daniel BENJAMIN, op.cit. Paragraphe 12.
[254] Frédéric NEYRAT, *Le Terrorisme, un concept piège ?,* ed. ERE, 2011, p. 98.

les Etats cibles. Ainsi le FPLP visait à focaliser l'attention sur la question palestinienne et à combattre Israël par des moyens irréguliers. Même si cela ne fut pas suivi d'effet immédiat, les démocraties pouvaient ouvertement affirmer leur volonté de voir se concrétiser des pourparlers.

Il en va autrement avec le terrorisme islamiste. La vague d'attentat commise en Algérie par le GIA visait à dénoncer l'annulation par le Gouvernement (perdant) des élections législatives de 1991 remportée par le F.I.S. Constatant le silence de l'Etat, le G.I.A entama une phase de radicalisation comme en atteste sa devise « Du sang, du sang, de la destruction, de la destruction. Ni trêve, ni dialogue, ni réconciliation ! » ce qui empêchait toute résolution diplomatique. En effet, l'atteinte portée à la crédibilité et la légitimité de L'Etat algérien était trop importante pour que puisse s'entamer des négociations qui aurait implicitement fait du G.I.A un égal.

Enfin, l'émergence du discours panislamique et de sa volonté d'établir un Califat, ainsi que le recours de plus en plus fréquent aux enlèvements ont brouillé la distinction entre violence politique et violence sociale[255], ce qui a définitivement empêché toute réceptivité du message. On voit ici que le terrorisme publicitaire, pour pouvoir être efficace, nécessitait un équilibre subtil entre la menace et l'utilisation de la violence ainsi qu'entre la légitimité de la cause et le réalisme dans les revendications. Mais cet équilibre n'a pas résisté à la radicalisation progressive des groupes islamistes qui ont entamé une fuite en avant dans l'utilisation de la violence, se coupant définitivement du public qu'il espérait rallier à sa cause, d'autant si ce dernier évoluait dans un contexte politique démocratique.

B/ L'incapacité structurelle du terrorisme publicitaire à renverser un Etat.

En raison du lien de souveraineté et du pacte social qui existent entre l'Etat et ses citoyens, exercer des violences contre ces derniers revient à attaquer indirectement l'Etat. Or, comme l'exprime Arnaud BLIN[256], il semblerait que les organisations terroristes aient occulté la capacité de remise en question des régimes démocratiques confrontées à des crises (1) et la capacité de tout Etat à s'accaparer la « scène terroriste »[257] (2).

[255] Xavier CRETTIEZ, *Les modèles d'appréhension du terrorisme*, *in* Les Cahiers de la sécurité intérieure, n°38, *Risques et Démocraties*. 2000. Consulté le 21 mai 2014. Disponible sur : http://xaviercrettiez.typepad.fr/diffusion_du_savoir/comprendre_le_terrorisme/
[256] Arnaud BLIN, op.cit. p 94.
[257] Antoine MEGIE, op.cit.

La démocratie : un roseau politique.

L'efficacité du terrorisme publicitaire est tributaire de la réception par la base sociale du message, mais également de la structure politique, autoritaire ou démocratique, de l'Etat. En effet, selon la forme de l'Etat cible, le message terroriste n'aura pas la même valeur. Dans le premier cas, il sera considéré comme une attaque personnelle et frontale contre le régime puisqu'il n'existe pas de barrières juridiques entre le Pouvoir et le citoyen. En revanche, dans le cas démocratique, l'acte terroriste visera à mettre en exergue l'incapacité de l'Etat à assurer deux de ses devoirs fondamentaux que sont sa capacité à protéger sa population et à respecter ses libertés. L'utilisation de la violence terroriste a pour ambition de montrer sa puissance dans un premier temps mais aussi de complexifier l'équilibre entre sécurité de l'Etat et du citoyen et la protection des libertés publiques.[258].

Si certains Etats n'ont pas réussi à conserver cet équilibre[259], les démocraties occidentales ont réussi, non seulement à encaisser les violences mais surtout à obtenir un consensus social autour de la nécessité de baisser le niveau des libertés publiques pour lutter contre le terrorisme, ce qui à terme, a paralysé le message terroriste et a fortement menacé l'existence de certains groupes. En effet, force est de remarquer que la révélation de l'étendue de la surveillance par les services de renseignement américains comme français n'ont pas entrainé de protestations susceptibles de remettre en cause la stabilité de l'Etat et des institutions. Mieux encore, il semblerait que la société, bien que conscience de la menace terroriste, n'en soit pas particulièrement effrayée[260]. Ainsi, bien que le directeur de DCRI ait publiquement déclaré que « la menace n'a jamais été aussi grande »[261], il ne s'en est pas suivi de modification profonde des comportements, ce qui représente tout l'inverse des objectifs du terroriste publicitaire.

[258] Arnaud BLIN, op.cit. p.95

[259] Il peut ici être fait allusion à l'Irak où la violence des services de sécurité n'a cessé d'augmenter à mesure de la montée en puissance de l'insurrection. Voir : Irak Body Count. Disponible sur : https://www.iraqbodycount.org/database/

[260] Selon Gérard CHALIAND, même au plus fort des attentats en Irak, la population continuait de vivre normalement, ce qui remet en question l'efficacité de l'instauration d'un climat de terreur. Voir in Gérard CHALIAND, « Guérillas, du Vietnam à l'Irak », ed. Pluriel. 668 pages. p.483

[261] Interview de Bernard Squarcini au Journal du Dimanche, publié le 10 septembre 2010. Disponible sur : http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Terrorisme-La-menace-n-a-jamais-ete-aussi-grande-219509

Terrorisme publicitaire et accaparement de la scène terroriste.

L'ambition du terrorisme publicitaire est de faire de son action violente un élément déclencheur d'un processus social puis politique aboutissant à la déstabilisation de l'Etat. Or force est de constater, qu'à part un petit nombre d'Etats préalablement faibles comme la Somalie, le Mali ou encore l'Irak, aucun Etat n'a été ébranlé après avoir subi des vagues d'attentats terroristes. A l'inverse il semblerait que la réalisation d'acte terroriste ait été pour un certain nombre d'Etat, une opportunité de renforcement du pouvoir. Une des raisons est l'inscription du terrorisme comme menace principale pour la plupart des Etats et des organisations internationales[262] et ce, devant les armes de destruction massive ou les conflits régionaux. Ce faisant, la coopération internationale en termes de lutte anti-terroriste a connu un renforcement considérablement tant législatif qu'institutionnel et consiste le plus souvent en un soutien financier non négligeable pour ces Etats à l'instar du Tchad, du Mali, de la Mauritanie, et du Niger, qui par le biais du Trans Saharan Counter Terrorism Parternship, se sont vu recevoir une aide financière afin de lutter contre le recrutement et l'activisme terrorisme notamment par la création d'unités spécialisées dans ce type de lutte et bénéficiant de l'expertise des Etats-Unis[263]. Au-delà d'une interrogation sur l'efficacité de ce dispositif, il s'agit de comprendre que pour les Etats, la commission d'un acte terroriste sur leur sol permet d'attirer l'attention internationale sur leur situation interne. Le vecteur de transmission du message terroriste reste le même, seulement la réception est faite par le haut de la communauté internationale et non sa base.

Dans ces conditions, user d'attentats ayant une forte charge symbolique mais une puissance effective faible ne peut créer une situation politique pouvant aboutir à une déstabilisation en profondeur. A titre d'exemple, l'attentat contre quatre très hauts responsables de l'appareil sécuritaire de Bachar El-Assad[264] n'a pas eu d'impact substantiel sur la politique contre-insurrectionnelle du Régime ni sur la situation militaire de l'ASL. En effet, l'Etat, à l'inverse des groupes clandestins pratiquant le terrorisme publicitaire, dispose d'un réservoir humain lui permettant de remodeler sa configuration

[262] Voir à ce propos le rapport *Une Europe sure dans un monde meilleur, Stratégie Européenne de Sécurité,* Bruxelles, le 12 décembre 2003, p.3

[263] Antonin TISSERON, *Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara*, *in* Revue Hérodote, n°142, 3eme trimestre 2011, pp 98-107. p.99.

[264] Le Figaro, publié le 18 juillet 2012. http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/18/01003-20120718ARTFIG00402-syrie-un-attentat-frappe-le-coeur-du-regime-de-bachar-el-assad.php . Prenons toutefois du recul dans l'attribution de la paternité de l'acte.

au gré des circonstances, et de se repositionner en faisant appel à des ressources que les cellules terroristes n'ont pas.

Au regard de ces divers éléments, le terrorisme publicitaire classique apparait clairement comme étant non-auto suffisant, c'est-à-dire comme n'ayant pas la capacité de renverser seul un Etat car « l'action terroriste, quelle que soit son intensité, conserve toujours son caractère instrumental »[265]. Cela s'observe par sa dépendance à l'utilisation de moyens violents toujours plus spectaculaires qui progressivement deviennent contreproductifs vis-à-vis de la mobilisation des masses sociales et de facto vis-à-vis de l'ambition de faire infléchir les politiques publiques. En réaction, il semblerait qu'un nouvel usage plus adapté soit fait de l'outil terrorisme.

§2- La nécessaire évolution de l'emploi de l'outil terroriste.

Par définition, le terrorisme, en tant que concept, ne peut changer de nature. Il en va autrement pour ses modalités d'utilisation qui s'adaptent progressivement. Aussi, le terrorisme contiendra toujours une charge symbolique mais qui sera utilisée dans un autre but. Les conflits terroristes du monde arabo-musulman semblent accréditer cette évolution en se détachant et contournant l'obstacle de la base sociale puis renversant le ratio préexistant entre la charge émotionnelle de l'attentat et sa puissance effective. La militarisation croissante des mouvements tendant à substituer la conquête à la persuasion, on peut dès lors s'interroger sur la pertinence du maintien de l'emploi du terrorisme dans ce contexte.

S'il apparait que le terrorisme conserve toujours une charge symbolique intrinsèque, son emploi semble considérablement évoluer vers un rôle participatif (A) et vers une fonction de diversion (B).

A/ Le terrorisme : un outil non auto suffisant s'inscrivant dans un processus d'interaction.

L'emploi de l'outil terroriste ne peut, par nature, permettre la réalisation d'objectifs sociaux et politiques, comme le montre l'échec du terrorisme publicitaire de négociation. Ce dernier, eu égard à la fuite en avant des organisateurs d'attentats, semblait dévirer de sa fonction première d'outil pour devenir une fin en soi. En revanche, les

[265] Christian CHOQUET, *Le terrorisme est-il une menace de défense ?, in* Cultures & Conflits, *Défense et identités : un contexte sécuritaire global ?*, n° 44, Hiver2001, p. 19-64. Paragraphe 60.

conflits terroristes opèrent un réajustement de la réalité du terrorisme en le réintégrant dans un processus d'action plus complet (1) puis en faisant un instrument de provocation (2).

Un instrument devant nécessairement être combiné avec les autres formes de violence.

Le terrorisme aujourd'hui renvoie faussement à un concept global alors qu'il se décline en une multitude de particularisme et de modalités d'action qui disposent chacun de leurs forces et de leurs faiblesses. Par exemple, la destruction des Tours de New York a rempli l'objectif symbolique mais n'a pas permis la mobilisation des musulmans américains. C'est de ce constat que procède ce qu'il semblerait être une nouvelle utilisation du terrorisme. Le contexte actuel au moyen orient ne vise plus à persuader mais à attaquer plus ou moins frontalement l'Etat cible. Dès lors l'outil terroriste de persuasion devient insuffisant. En effet, force est de remarquer qu'il n'existe pas de séparation stricte dans l'utilisation de moyen militaire et de moyen terroristes. Au contraire, ils apparaissent agir en complément l'un de l'autre. Par cela, il faut entendre que l'évolution du groupe terroriste vers la phase de puissance militaire n'entraine pas un arrêt des actes terroristes. Par exemple, lors de la résurgence de l'insurrection irakienne en 2005-2006, les attentats n'ont baissé ni en nombre ni en force. Il en est de même en Syrie où les prises de contrôle territoriales ne font que décaler les lieux de commissions des actes terroristes.

Le cycle terrorisme et opérations armées apparait comme d'autant plus complémentaire que les cibles des actes terroristes sont plus fréquemment des forces de sécurité que des civils.[266]. Cette particularité entraine une évolution dans le but de l'outil terroriste et sa symbolique.

En premier lieu, d'un instrument de terreur (qu'il est toujours), il semble devenu un outil plus conventionnel de stratégie militaire où sont visés des offices étatiques centralisés, ou des hôpitaux de combattants etc. L'objectif étant de priver l'Etat de relais et de perturber l'organisation logistique de ses forces. Puis, si l'Etat continue d'être indirectement visé, le ciblage plus systématique des forces de sécurité emporte une évolution dans le message. D'un message « froid » destiné aux membres des forces de sécurité sanctionnant leur appartenance à des institutions étatiques, on passerait à un

[266] Sur l'exemple irakien toujours : voir Irak Body Count, rubrique « database » : consulté le 21 mai 2014. Disponible sur : https://www.iraqbodycount.org/database/incidents/page1

message quasi personnel qui sanctionnerait leur choix personnel d'y appartenir et qui pourrait s'analyser comme des représailles personnelles[267].

Ainsi il apparait que l'outil terroriste et l'outil militaire ne sont pas exclusifs mais au contraire interdépendants, l'un permettant à l'autre de s'exprimer.

L'instrumentalisation de la projection de souveraineté: un terrorisme de provocation.

Comme cela a été vu auparavant, les démocraties occidentales ont élaboré le concept « d'attaque préventive » qui peut être analysé comme une projection de souveraineté[268]. Cet élaboration juridique remplit deux fonctions principales en permettant le déploiement d'une force d'intervention sur un territoire sanctuarisé (ou perçu comme tel) puis de s'émanciper du respect de certaines libertés publiques[269] comme les Etats occidentaux devraient le faire sur leur territoire[270]. Cette parade au terrorisme déterritorialisé a été efficace mais a été rapidement contrée, notamment par l'utilisation d'acte terroriste destiné à déclencher une action punitive qui va apporter un double avantage stratégique. Tout d'abord cela va contribuer à forger une « identité exclusive »[271] chez la population ciblée ou subissant les dégâts « collatéraux » puis cela va entrainer un processus cyclique d'actions punitives. Cette stratégie est particulièrement présente au Yémen où le nombre d'attaques a sensiblement augmenté, radicalisant les populations locales[272] qui vont soit rejoindre la rébellion armée soit les cellules plus clandestines. La conséquence des attaques est le ciblage généralisé (et affirmé) des centres de commandement militaires et policiers à Sanaa[273].

Ces stratégie d'utilisation de l'outil terroriste a la particularité d'être à double usage où la manipulation de la répression va impliquer obligatoirement la population et

---

[267] Par exemple : un double attentat à Homs en Syrie a visé exclusivement les miliciens pro-régime. http://www.liberation.fr/monde/2014/04/30/syrie-au-moins-100-morts-dans-l-attentat-de-mardi-a-homs_1007908

[268] Stuart ELDEN, *Aspects territoriaux de la « guerre à la terreur*, *in* Espaces et Sociétés, 2008/3 n°134

[269] Par l'effet conjugué de la projection de souveraineté et d'accord bilatéraux conclus avec l'Etat afghan, les troupes américaines (pour ne citer qu'elles) disposent d'une immunité de juridiction.

[270] Arnaud BLIN, op.cit. pp 94-95

[271] Thomas LINDEMAN, *Les nouvelles guerres pour la reconnaissance, in* Frédéric RAMEL, Jean Vincent HOLLEINDRE, op cit.

[272] Adrian SHAHBAZ, *Strategic and tactical shift keeps Al Qaeda insurgency alive in southern Yemen*, *in* Terrorism monitor, vol.X, issues 21. November 15 2012.

[273] Assawra, *Yemen : AQPA menace Sanaa de représailles aux attaques de dron*es. Mis en ligne le vendredi 2 mai 2014. Disponible sur http://www.assawra.info/spip.php?article6889

va être faite dans une optique militaire permettant d'affaiblir la réactivité et la capacité de projection de l'Etat.

Ainsi, il apparait au travers de ces exemples que si l'acte terroriste comporte toujours une dimension symbolique, le message et l'objectif de l'attentat ont considérablement évolué par rapport aux actes terroristes publicitaires afin de prendre en considération la nécessité d'articuler opérations militaires et opérations terroristes.

B/ L'émergence d'un terrorisme de diversion.

Malgré l'augmentation de leurs capacités militaires et logistiques (voir *supra*), les groupes combattants terroristes ne disposent pas des moyens humains et matériels équivalent à ceux d'un Etat qui, lui, peut s'appuyer sur des institutions policières et de renseignement puissantes et rodées[274]. Ce décalage de moyen provoque une faiblesse non négligeable que les groupes sont parvenus à compenser par l'utilisation massive des attentats, qui désormais, vont avoir pour objectif d'entretenir la confusion (1) pour mieux détourner l'attention de l'Etat de leurs avancées en terme de prise de contrôle territoriale. (2).

L'utilisation du terrorisme comme outil créateur d'une confusion permanente.

Chaque Etat du monde arabe connaissant une menace terroriste soit à leurs frontières soit sur leur sol directement, adopte une stratégie antiterroriste adaptée à ses moyens. Or toute stratégie, militaire en l'occurrence, consiste à « déterminer les objectifs et les buts fondamentaux puis à choisir les modes d'action et d'allocation des ressources »[275] par une ligne directrice claire. Brisant ce schéma, les groupes terroristes vont utiliser le terrorisme non plus pour porter atteinte à l'Etat mais pour apporter d'une part une confusion extrême aux conflits ou à la situation sécuritaire du pays et d'autre part pour empêcher l'allocation rationnelle des ressources.

Cette confusion va être réalisée par la perpétration d'attentats coordonnés ou très rapprochés dans le temps comme ce fut le cas en Tunisie où la seconde moitié de l'année 2013 connut une hausse spectaculaire du nombre d'attentat alors que le pays se trouvait

[274] Sur l'influence des services de renseignement dans les pays arabes : voir la conférence de l'ANAJ , *Les services de renseignement des pays arabes : entre pouvoir et facteurs de changement* : http://www.anaj-ihedn.org/conference-les-services-de-renseignement-des-pays-arabes-entre-pouvoir-et-facteurs-de-changement/#sthash.6Bl5y1bA.dpuf

[275] Alfred D. Chandler, historien américain.

en plein processus démocratique[276]. L'Irak présente un cas encore plus pertinent en connaissant parfois jusqu'à 10 attentats par jours depuis 2003 dans l'ensemble du pays, ou parfois jusqu'à 16 attentats à Bagdad[277]. Cela va avoir pour double conséquence de saturer l'espace politique d'évènements violents qui vont empêcher tout déroulement paisible de reconstruction politique d'une part puis empêcher toute analyse rationnelle des actes de violence par les services de renseignement. En effet la fébrilité de la population engendrée par l'irrationalité de la situation va peser sur les services gouvernementaux qui vont alors adopter, souvent, une attitude irrationnelle dans leurs réponses aux terroristes. Il va ainsi devenir presque impossible de déterminer l'auteur exact des attentats, de faire la séparation entre violence politique, violence sociale et outils militaires mais également cela va entrainer une fébrilité des forces de sécurité qui s'exprimera par des comportements violents[278] qui seront largement relayés par la propagande insurrectionnelle islamiste.

En outre, cette nouvelle utilisation du terrorisme, qui repose sur la fréquence plutôt que la violence va avoir pour effet direct de créer l'illusion d'une multitude de foyers d'insurrection. Ce faisant, les forces de sécurité vont être obligé d'étendre leurs lignes de surveillance et d'action, ce qui au final, va faire baisser leur capacité générale d'anticipation, de réaction et surtout d'appréciation réelle de la menace. L'analyse de Frédéric II de Prusse « celui qui choisit de défendre tout finit par ne rien défendre » se retrouve ici avec une acuité toute pertinente.

L'utilisation du terrorisme comme outil créateur d'un adversaire imaginaire.

De la capacité d'appréciation de la menace va dépendre l'intensité de la répression et le montant des ressources allouées. Plutôt que de chercher à combattre l'Etat par des actes symboliques qui se sont révélés inefficaces, les groupes terroristes ont modifié leurs stratégies afin de prendre l'Etat à son propre piège de construction du réel. En effet, les Etats ont rapidement compris l'intérêt d'instrumentaliser la « scène terroriste » en

[276] Stephano Maria TORELLI, *Tunisian Extremists Expand Beyond Their Bases in Jebel Chaambi ,* in Terrorism Monitor Volume: 12 Issue: 1, the Jamestown Foundation, 9 janvier 2014. Consulté le 21 mai 2014. Disponible sur : http://www.jamestown.org/programs/tm/single/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=41803&tx_ttnews%5BbackPid%5D=757&no_cache=1#.U39LpPl_vGE

[277] Database de Irak Body Count, *op.cit.*

[278] La réaction des forces de sécurité à ce climat de confusion permanent a été particulièrement violente lorsqu'elle ne disposaniet pas d'un entrainement suffisant pour être capable de surmonter l'effet psychologique des attentats. Le nombre d'actes de violence des forces irakiennes a baissé à mesure de l'intensification des politiques de formation par l'OTAN. Voir la database Irak Body Count.

désignant l'adversaire terroriste comme responsable de tous les actes de violence afin de focaliser l'attention de la société et de la structurer autour de cet ennemi commun. Il s'agit d'une polarisation classique[279]. Mais cette stratégie a atteint sa limite lorsque les groupes terroristes ont exploité son effet pervers en multipliant les attentats et les assassinats[280]. En effet, la conjonction de la multiplication des violences et la stratégie du « tous terroristes » a eu pour effet de créer ou grossir exagérément une menace qui ne correspond pas nécessairement à la réalité mais qui s'inscrit dans la conscience collective des populations.

Il va alors être fait une utilisation bien précise de l'outil terroriste qui va être destiné à entretenir l'illusion de cette menace. Prenons le cas tunisien afin d'illustrer cette situation. Le groupe Ansar Al Sharia Tunisie (AST), dirigé par un vétéran d'Al Qaeda Abou Iyadh, s'est progressivement engagé dans la voie des violences terroristes par le biais d'assassinats de forces de sécurité ou d'attentats majoritairement commis aux périphéries ou près des zones urbaines après un rapprochement présumé avec AQMI[281]. La spécificité de cette vague d'attentats réside dans l'éloignement parfois considérable entre les lieux de réalisation, dans leur proximité avec les zones urbaines traditionnellement désertées des mouvements terroristes et enfin dans l'aspect coordonné des attentats (cinq opérations terroristes furent commises au mois d'octobre 2013)[282]. Mais la stratégie d'AST s'éclaire par deux faits distincts. Le premier est la découverte fréquente de caches d'armes près des frontières[283] et des agglomérations. La seconde réside dans la déclaration des services de sécurité tunisiens qui affirment que ces attentats sont le fait de cellules dormantes réactivées[284].

La conjonction de ces deux facteurs va créer l'illusion que les groupes terroristes se seraient réveillés et disposeraient de moyens logistiques et matériels importants, faisant d'eux une menace très sérieuse pour la sécurité de l'Etat et de la population. En outre, au regard de la localisation des attentats, il est donné l'illusion que la menace se rapproche, voir assiège la capitale. Cette illusion est rendue d'autant plus crédible par les opérations

---

[279] Didier BIGO, *op.cit*.
[280] Ou plus généralement, en exploitant la criminalité « normale ».
[281] Selon le gouvernement Tunisien, AST se serait rapproché d'AQMI, justifiant ainsi son inscription sur la liste tunisienne des organisations terroristes. Pour un regard septique sur cette filiation : voir l'article de Alain RODIER, *Ansar Al-Sharia, faux nez pour Al Qaeda ?*, NOTE D'ACTUALITÉ N°287,CF2R. 6 octobre 2012.
[282] Stephano Mario TORELLI, ibid.
[283] Crisis group, op.cit., p.18.
[284] Stephano Mario TORELLI, ibid

de grandes ampleurs menées par l'armée tunisienne les 19 et 20 octobre 2013. Mais ce cas de figure n'est pas spécifique à la Tunisie. Il se retrouve également en Syrie où les attentats ciblent des bâtiments militaires implantés au cœur des villes[285]

Ainsi apparait ici la véritable fonction de l'attentat terroriste tel que pratiqué par les groupes islamistes. Il s'agit de créer une illusion de puissance et de réseaux qui vont avoir pour effet de monopoliser l'attention gouvernementale, de la rediriger vers l'intérieur du pays par des actions stratégiques mineures et ainsi détourner son attention de la périphérie. Cette pratique permet aux groupes terroristes de fractionner les forces de sécurité des Etats et de facto, de pouvoir obtenir une relative sécurité dans leurs zones contrôles, ou du moins de réduire la menace étatique et ainsi étendre plus facilement l'étendue de leurs zones de contrôle.

[285] Par exemple, l'attentat du 18 mars 2012 près du siège de la sécurité politique d'Alep, celui 18 juillet 2012 contre le Bureau de la Sureté Nationale à Damas etc. Ces attentats ont été commis alors que les régions contrôlées par les rebelles se situent bien plus au nord et à l'ouest de la Syrie et qu'ils ne sont pas encore capables de capturer Damas.

CONCLUSION GENERALE

Phénomène marquant par son ampleur, sa croissance exponentielle, sa détermination et son incessante reconfiguration, le terrorisme islamiste est indéniablement un défi majeur pour la stabilité des Etats qui y sont confrontés.

Irriguée par un processus doctrinal qui a donné un revêtement religieux symbolique, presque mystique, à des ambitions personnelles de pouvoirs, la mouvance islamiste a su s'adapter aux contextes politiques locaux mais également à leurs environnements immédiats, tout en diversifiant leurs approches et leurs stratégies de contrôle territorial. L'islamisation par le haut des Frères Musulmans et par le bas d'Al Qaeda leur permettant de peupler ces espaces nouvellement acquis et ainsi de les maitriser.

Ce faisant, les groupes terroristes se sont appropriés des espaces d'étendues variables qui risquent de ne constituer qu'une première étape vers des extensions territoriales futures en raison du caractère contagieux de l'instabilité. Reflet par excellence des rivalités et des courants politiques, le terrorisme est outil formidable pour les Etats dans une période marquée par la crainte d'une raréfaction des ressources et les inspirations des peuples menacent l'équilibre établi de la Région. Dès lors, les terroristes islamistes risquent de pérenniser leur contribution à l'instabilité si la Communauté internationale ne parvient pas à fournir des réponses adaptées à ce phénomène aux multiples racines.

Cependant, si les mouvements terroristes sont une menace réelle pour la stabilité de la Région, il ne faut pas pour autant tomber dans le piège tendu par le nouvel emploi fait de cet outil et surestimer la menace terroriste islamiste en y voyant un vaste phénomène organisé et mondial. En effet, chaque groupe terroriste dispose de ses propres logiques et de ses propres ambitions mais aussi de ses propres contraintes. Leur succès est d'avoir réussi à faire fructifier leurs atouts et à en exagérer l'importance. En outre, l'appellation « terroriste », devenue tellement instrumentalisée et désignant des phénomènes si différents voire antagonistes, s'est progressivement vidée de son sens, viciant *de facto* toute tentative d'appréciation objective du phénomène.

Mais surtout, les mouvements terroristes islamistes ne sont pas les uniques utilisateurs de cet outil, même s'ils ont réussi à accaparer l'attention de l'opinion publique internationale.

De nombreuses autres régions connaissent un emploi tout aussi, si ce n'est plus intense du terrorisme, notamment en Asie et ce dans un contexte de montée en puissance des économies, des crispations identitaires et du réarmement massif de certains Etats qui désirent retrouver une place sur la scène internationale aujourd'hui monopolisé par les pays occidentaux, mais surtout sur la scène régionale, même si cela doit se faire par l'exacerbation des tensions et la création de facteurs d'instabilité, eux aussi territorialement localisés.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE I : multiplicité des risques et des intérêts,
Michel FOUCHER, *Régions critiques et zones d'intérêt*. Fondation Robert Schuman, 2013

ANNEXE II : recensement des actes terroristes dans le monde : sanctuarisation du désert et actions périphériques.
Terrorist Attacks, 2012. Concentration and intensity, In Global Terrorism Database, University of Maryland

ANNEXE III : Carte des trafics, 2008
Jean JOLY, *trafics de drogues, d'armes et de médicaments*, in Afrique-atlas.org

ANNEXE IV : Cartographie des attentats dans la région sahélienne.
amisdiocesesahara.free.fr

ANNEXE V : Cartographie des zones contrôlées par EIIL, Novembre 2014
Institute for the Study of War

ANNEXE VI : contrôle territorial en Iraq, 1 octobre 2014
Institute for the Study of War

ANNEXE VII : Index général des organisations terroristes par pays, in Global Terror Watch

ANNEXE VIII : Liste des organisations considérées comme organisations terroristes par le Département d'Etat américain Par date d'inscription
(Consulté le 08 décembre 2014)

ANNEXE I :

MULTIPLICITE DES RISQUES ET DES INTERETS

Source : Michel FOUCHER, *Régions critiques et zones d'intérêt*. Fondation Robert Schuman, 2013

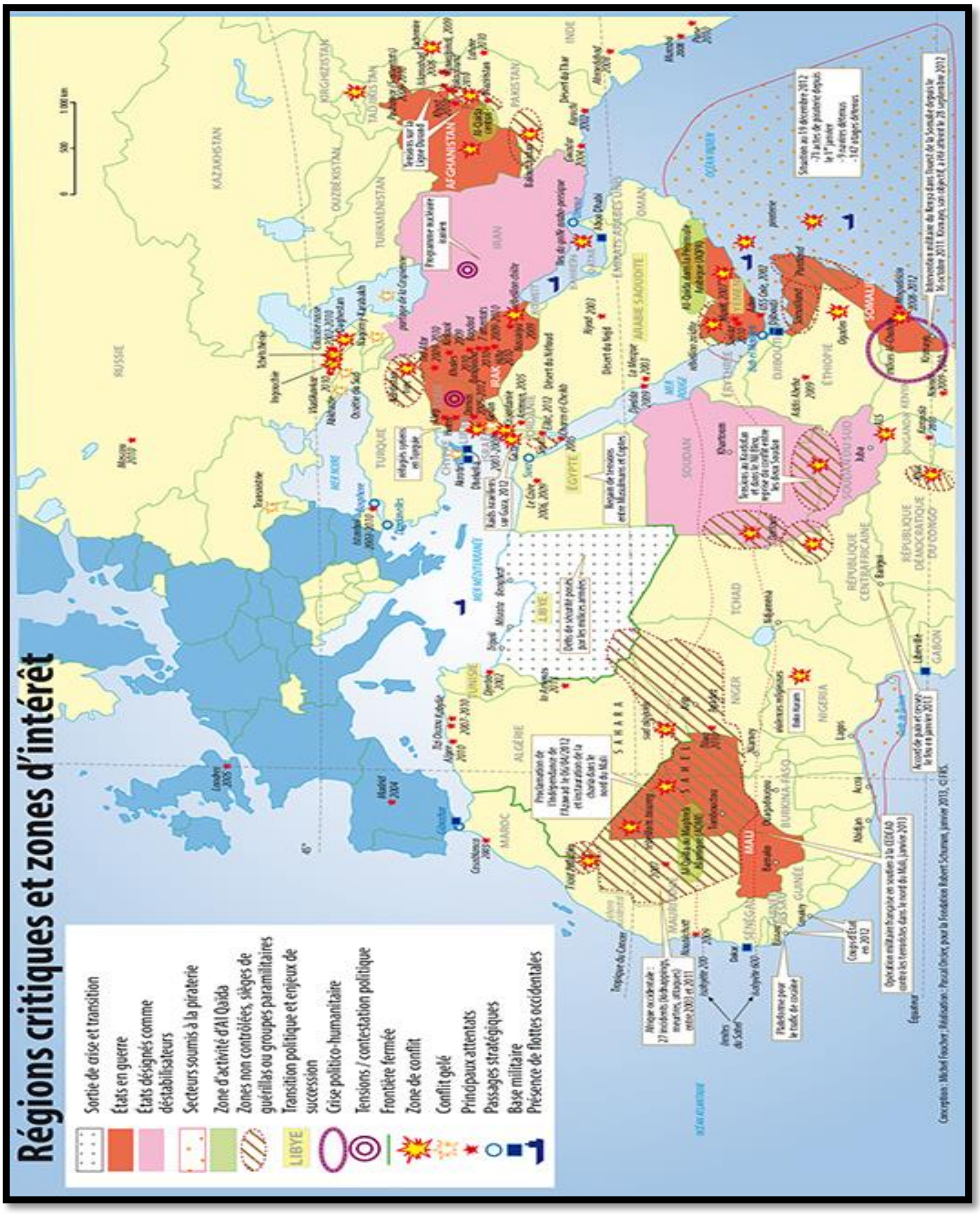

ANNEXE II :

RECENSEMENT DES ACTES TERRORISTES DANS LE MONDE : SANCTUARISATION DU DESERT ET ACTIONS PERIPHERIQUES.

Source :*Terrorist Attacks, 2012. concentration and intensity*, *in* Global Terrorism Database, University of maryland.
http://www.start.umd.edu/gtd/

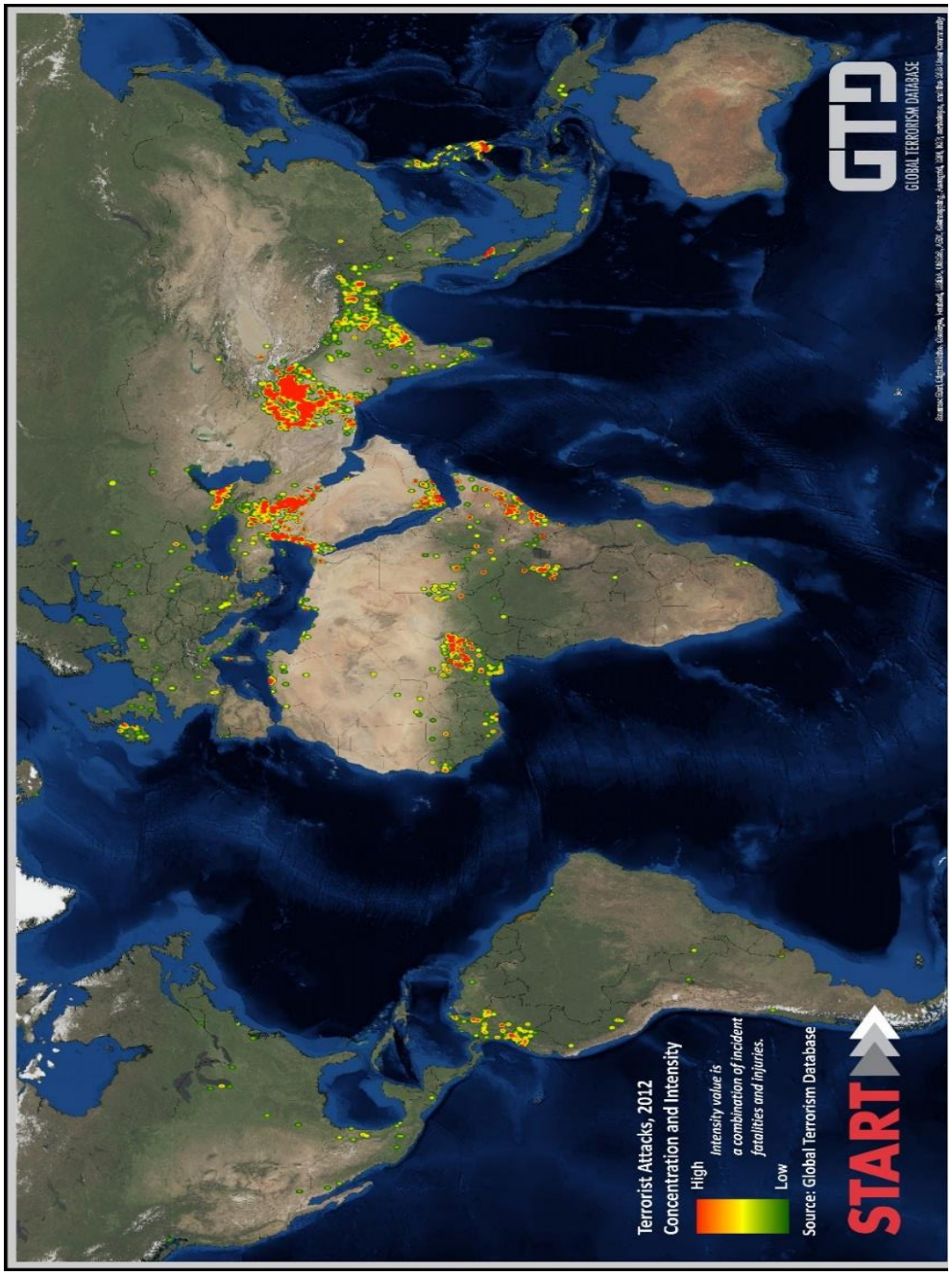

ANNEXE III : CARTE DES TRAFICS.

2008.

Source : Jean JOLY, cartes des trafics de drogues, d'armes et de médicaments, in Afrique-Atlas.org.

ANNEXE IV : cartographie des attentats dans la région sahélienne

Source : amisdiocesesahara.free.fr

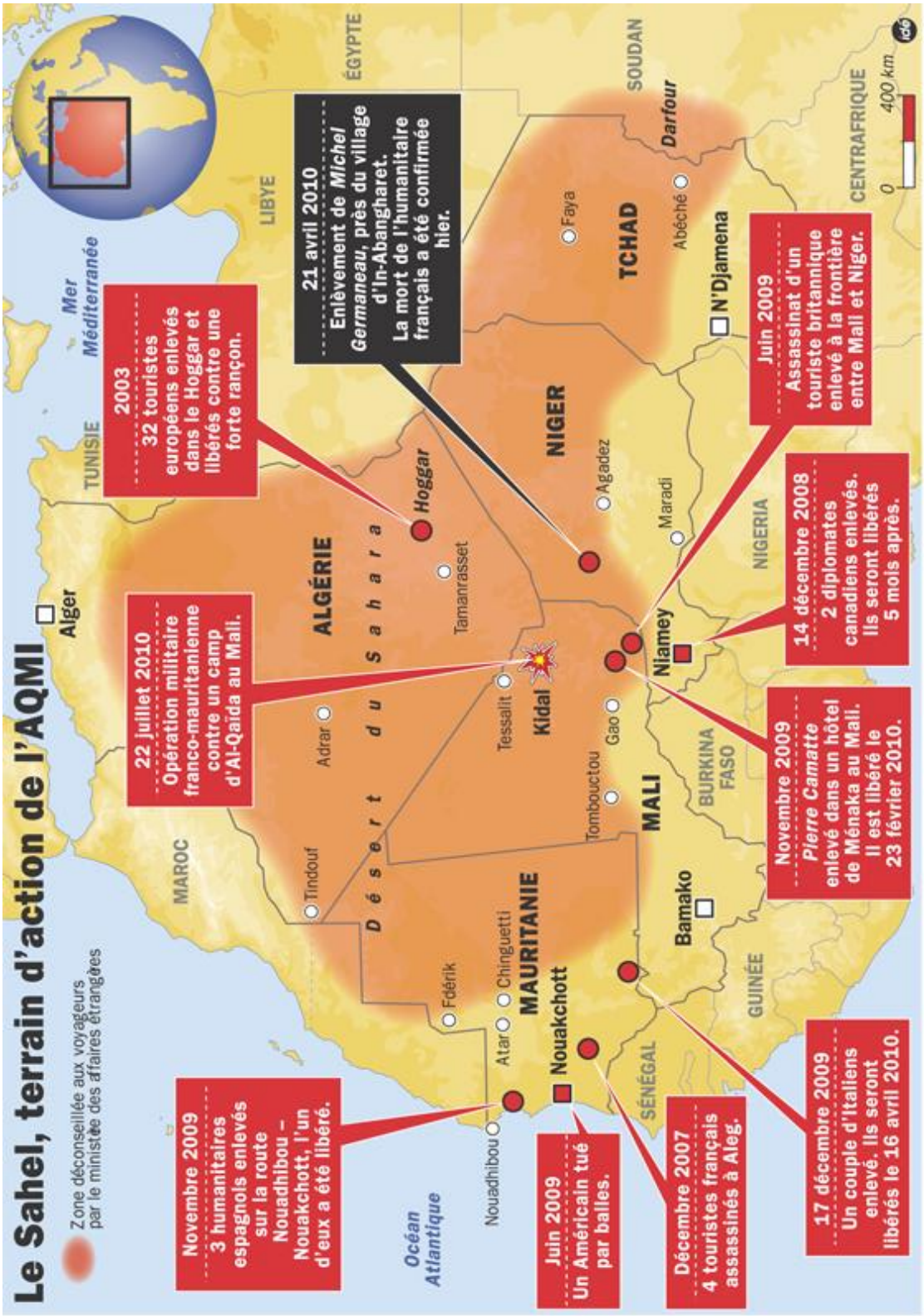

ANNEXE V : cartographie des zones contrôlées par EIIL
Novembre 2014

Source : Institute for the Study of War

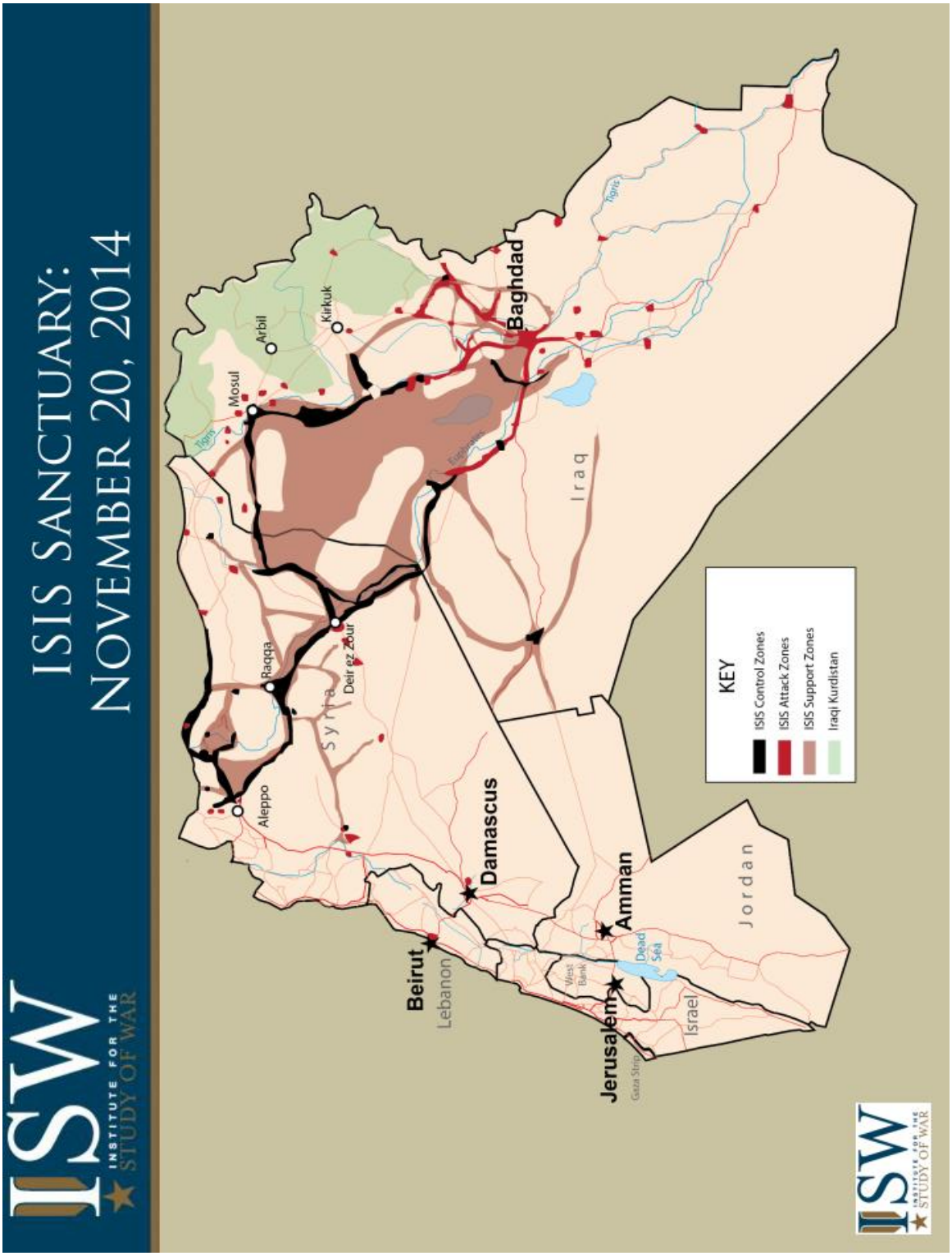

ANNEXE VI : CONTROLE TERRITORIAL EN IRAQ
1 octobre 2014

Source : Institute for the Study of War

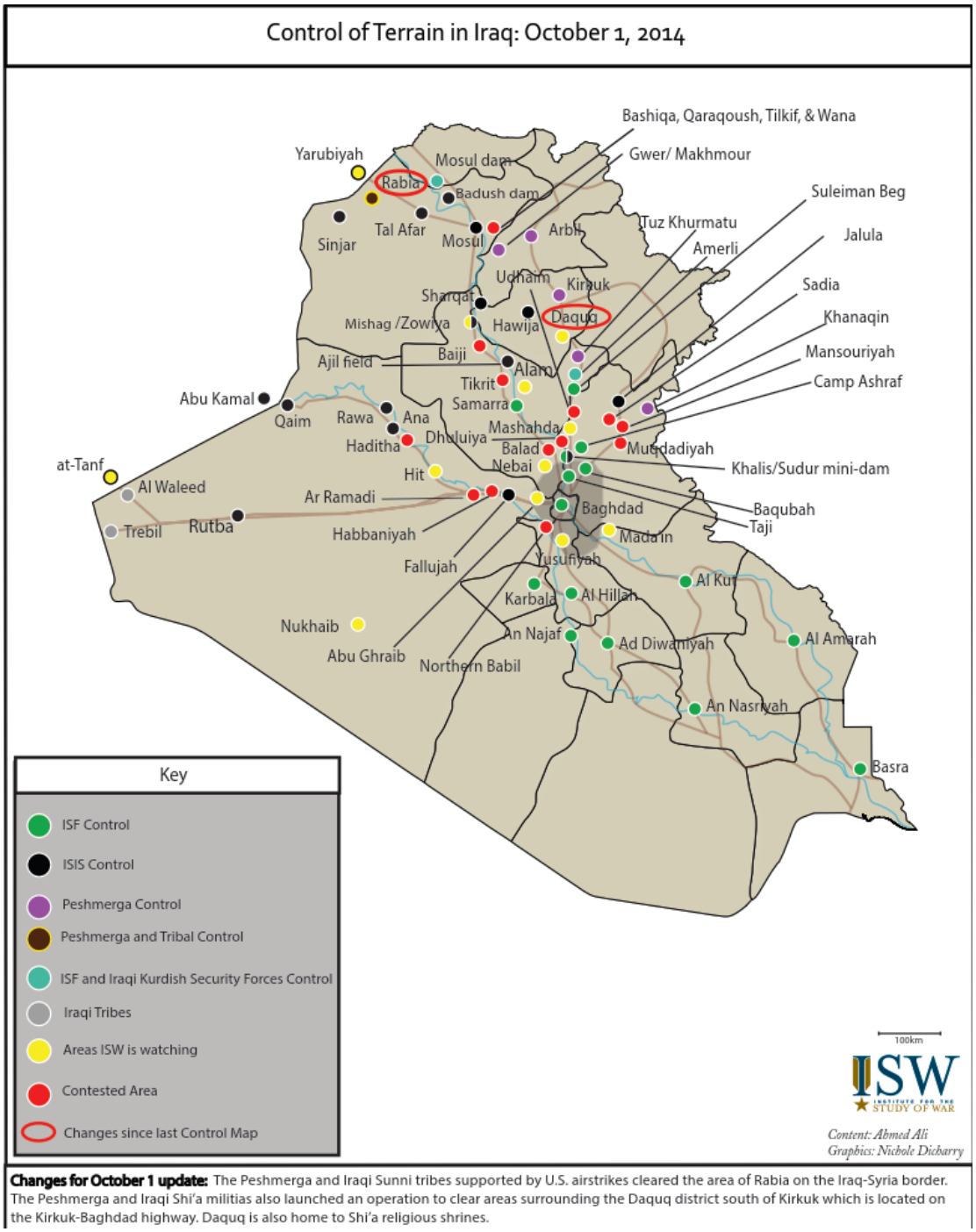

ANNEXE VII : Index général des organisations terroristes par pays

.

Afghanistan, AFG (21)

Al-Qaïda
Al-Rashid Trust (ART)
Alliance du Nord
Baluch Popular Liberation Front (BPLF)
Brigade 055
Choura-i-Nazar Chomali
Harakat-i-Inqilab-i-Islami
Harakat-i-Islami
Hezb-i-Islami-Hekmatyar (Hil-Hekmatyar)
Hezb-i-Islami-Khalis (Hil-Khalis)
Hezb-i-Wahdat i-Islami
Ittihad-i-Islami Baraï Azadi Afghanistan
Jabha-i-Najat-i-Milli Afghanistan
Jamiat-i-Islami (Jil)
Jamiat-i-Ulema i-Islam (JUI)
Jumbish-i-Milli Islami Afghanistan (JiMI)
Lashkar Fedayan-e-Islami
Mahaz i-Milli-Islami
Réseau Haqqani
Shura-i-Nazar Shomali
Taliban
Algérie, DZA (27)
Al-Baqoun ala el-Ahd
Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI)
Armée Islamique du Salut (AIS)
As-Sunna wa'l-Charia
Baqoun ala el-Ahd (el-)
Base du Djihad au Maghreb Islamique (BDMI)
Da'awah wa Tabligh
Djihad 54
en-Nahda
Front de Libération de l'Algérie Marocaine (FLAM)
Front Islamique du Djihad Armé (FIDA)
Front Islamique du Salut (FIS)
Groupe des Défenseurs de la Prédication Salafiste (GDPS)
Groupe Islamique Armé (GIA)
Groupe Salafiste Combattant (GSC)
Groupe Salafiste Libre (GSL)
Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC)
Groupe Sunnite pour la Prédication et de Djihad (GSPD)
Hezbollah (Algérie)
Kataeb al-Qods
Les Fidèles au Serment
Ligue Islamique pour la Dawa et le Djihad (LIDD)
Mouvement du Sud pour la Justice (MSJ)
Mouvement Islamique Armé (MIA)
Mouvement Islamique pour la Prédication et le Djihad (MIPD)
Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA)
Mouvement pour un Etat Islamique (MEI)

Arabie saoudite, SAU (5)
Ansar al-Qaïda
Hezbollah al-Khalig
Kataeb al-Haramayn
Légion du Martyr Abdullah al-Huzaifi
Mouvement pour le Changement Islamique (MCI)
Côte d'Ivoire, CIV (1)
Front de Libération du Grand-Ouest (FLGO)

Égypte, EGY (8)
Al-Jama'ah al-Islamiyyah
Al-Tawhid wa'l-Jihad
Djihad Islamique Egyptien (DIE)
Frères Musulmans
Gama'ah al-Islamiyyah
Hizb ut-Tahrir (HuT)
Révolution Egyptienne
Ta'efa al-Mansoura
Érythrée, ERI (1)
Mouvement du Djihad Islamique

Irak, IRQ (68)
Accord National Irakien (ANI)
Al-Awda
Al-Da'awah al-Islamiyya
Al-Jaïsh aI-Islamyi fi'l-Eiraq
Al-Jama'ah as-Salafiyah al-Moudjahida
Al-Qaïda en Irak (AQI)
Ansar al-Imam al-Mahdi
Ansar al-Islam
Ansar al-Qaïda
Ansar al-Sunnah
Armée de Mohammed
Badr (Organisation)
Brigade Islamique du Kurdistan Irakien
Brigades al-Farouk
Brigades des Flèches de la Justice
Brigades des Moudjahiddin du Groupe Salafiste en Irak
Comité de la Charia des Partisans de la Sunnah
Congrès National Irakien (CNI)
Conseil Suprême de la Révolution Islamique en Irak (CSRII)
Etat Islamique d'Irak (EEI)
Faylaq Al-Badr
Feddayin Saddam
Fédération Nationale du Kurdistan
Front du Djihad et du Changement
Front du Kurdistan Irakien (FKI)
Front Islamique de la Résistance Irakienne (JAMI)
Groupe Islamique du Kurdistan (GIK)
Hamas fi'I-Eiraq
Harakat al-Ra's al-Afa
Haut Commandement du Djihad et de la Libération
Hezbollah Révolutionnaire Kurde (HRK)
Jaïsh Ahl as-Sunnah wal-Jama'ah
Jaïsh aI-Ta'eifa al-Mansoura
Jaïsh al-Djihad
Jaïsh al-Hussein
Jaïsh al-Mahdi
Jaïsh al-Taba'in
Jaïsh al-Tahrir al-Quds
Jaïsh Ansar al-Sunnah

Jaïsh Mohammed aI-Fateh
Jound aI-Samaa'
Jound al-Islam (Jal)
Jound al-Shams
Kataeb al-Ghadhab al-Islami
Kataeb Hezbollah al-Eiraq
Kataeb Imam Ali bin Abi Talib Jihadi
Katibat aI-Rasd min Ajl al-Iraq
Katibat al-Fallujah
Katibat al-Rajel
Kurdes
Majlis Shura al-Mujahideen fi'I-Iraq
Mouvement de l'Unicité Islamique (MUI)
Mouvement de la Résistance Islamique en Iraq (Hamas)
Mouvement Islamique Armé de l'Organisation AI-Qaïda
Mouvement Islamique du Kurdistan Irakien (MIKI)
Organisation Arabe du 15 Mai
Organisation de l'Action Islamique (OAI)
Organisation des Drapeaux Noirs
Parti Communiste Irakien (PCI)
Parti Démocratique du Kurdistan (PDK)
Phalanges de la Révolution de 1920
Phalanges du Hezbollah
Quwat al-Shahid al-Sadr
Réseaux Qazali et Sheibani
Tanzim Qa'ïdat al-Jihad fil-Bilad al-Rafidayn
Thuwwar aI-Eiraq – Kataeb aI-Anbar al-Moussallaha
Union Islamique du Kurdistan (UIK)
Union Patriotique du Kurdistan (UPK)

Iran, IRN (16)
Al-Qods
Ansar al-Qaïda
Combattants de la Révolution Islamique
Front Arabe de Libération de l'Ahwaz (FALA)
Front Démocratique Populaire Arabe al-Ahwaz (FDPA)
Gardes de la Révolution
Joundullah
Khabat
Komala (Komalaï Shoreshgeri Zahmatkeshani Kurdistani Iran)
Kurdes
Modjahedin-e-Khalq (MeK)
Mouvement de Lutte Arabe pour la Libération de l'Ahwaz (MLALA)
Organisation de l'Armée d'Allah pour les Moudjahiddin de la Sunna en Iran
Parti de la Vie Libre au Kurdistan (PJAK)
Parti Démocratique du Kurdistan Iranien (PDKI)
Pasdaran-e Enghelab-e Islami (Pasdaran)

Israël, ISR (41)
Abou Nidal (Organisation) (ANO)
Al-Nathir
Al-Qods
Armée de Libération de la Palestine (ALP)
Armée Nationale de Libération de la Palestine (ANLP)
Brigades de Khaled Akhar
Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa
Brigades du Martyr Abdullah Azzam
Brigades du Martyr Abou Ali Moustafa
Brigades du Martyr Izz ad-Din al-Qassam
Brigades du Retour
Comités de Résistance Populaire (CRP)

Conseil National Palestinien (CNP)
Eyal
Fatah (al-)
Fatah – Conseil Révolutionnaire (Fatah-CR)
Fatah al-Intifada
Force 17
Forces du Martyr Omar al-Mokhtar
Front de Libération Arabe (FLA)
Front de Libération de la Palestine (FLP)
Front de Libération Populaire Arabe (FLPA)
Front de Lutte Populaire de Palestine (FLPP)
Front de Salut National Palestinien (FSNP)
Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP)
Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP)
Front Populaire de Libération de la Palestine – Commandement Général (FPLP-CG)
Front Populaire de Libération de la Palestine – Commandement Spécial (FPLP-CS)
Front Populaire de Libération de la Palestine – Groupe d'Opérations Spéciales (FPLP-GOS)
Guerriers d'Omar Ben al-Khatib
Hamas
Intifada
Kach
Kahane Chai
Mouvement de Libération Nationale Palestinienne (MLNP)
Organisation de Libération de la Palestine (OLP)
Organisation du Djihad Islamique – Faction Mohana
Organisation du Djihad Islamique – Le Temple
Organisation du Djihad Islamique – Phalanges al-Aqsa
Phalanges de la Fierté et de l'Honneur
Su Arzena

Jordanie, JOR (3)
Baït al-Imam
Djihad Islamique Palestinien (DIP)
Septembre Noir
Koweït, KWT (1)
Lajnat al-Daawa aI-Islamiya

Liban, LBN (39)
Al-Ahbash
Al-Jama'ah al-Islamiyyah
al-Tawhid
Amal
Amal Islamique
Ansar Usbat al-Islamlyyah
Asbat al-Ansar (AAA)
Association du Clergé Musulman
Brigades Arabes Révolutionnaires (BAR)
Brigades du 13 Septembre Noir
Collectivité du Parti de Dieu
Comando Armado Popular (CAP)
Djihad Islamique
Fatah – Commandement Provisoire (Fatah-CP)
Fatah al-Islam
Forces Libanaises (FL)
Fraction Armée Révolutionnaire Libanaise (FARL)
Front de la Résistance Islamique Libanaise
Front de Salut National Palestinien (FSNP)
Front Islamique
Gardes des Cèdres
Hezbollah
Jama'at an-Nasra wal-Jihad fil-Bilad al-Sham

Les Tigres
Martyrs d'Aïn Heloueh
Mourabitoun (al-)
Mouvement de l'Unicité Islamique
Mouvement de Lutte Islamique
Mouvement Islamique
Mouvement Islamique de Lutte
Organisation Arabe du 15 Mai
Organisation de la Justice Révolutionnaire (OJR)
Organisation des Oppressés de la Terre
Pasdaran-e Enghelab-e Islami (Pasdaran)
Résistance Croyante
Résistance Islamique
Tanzim (al-)
Union Islamique du Kurdistan (UIK)
Unités-suicide de Hussein
Libye, LBY (3)
Al-Jama'ah al-Islamiyyah al-Muqatilah bi-Libya
Groupe Islamique Combattant en Libye
Légion Islamique

Mali, MLI (5)
Alliance Démocratique pour le Changement (ADC)
Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azawad (ARLA)
Front Populaire de Libération de l'Azawad (FPLA)
Mouvement Patriotique Malien Ganda Koy (MPMGK)
Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA)

Maroc, MAR (20)
Ahl as-Sunnah wal-Jamaah
Al-Adl wal-Ihsane
Al-Islah wa't-Tajdid
Al-Jama'ah al-Islamiyyah
Al-Moudjahidoun
Al-Sa'ïqah
Al-Salafiyah aI-Djihadiyah
Ansar al-Mahdi
Assirat al-Mostaquim
Belliraj (réseau)
Chabiba Islamiya
Fath al-Andalous
Front Polisario
Groupe Islamique Combattant Marocain (GICM)
Hijra wa Takfir (al-)
Jabhat Ansar al-Qaïda
Jama'at at-Tawhid wa'I-Jihad
Jound Allah
Mouvement des Combattants au Maroc
Sirat al-Mostakim

Niger, NER (4)
Armée Révolutionnaire de Libération du Nord du Niger (ARLNN)
Front de Libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA)
Mouvement de la Jeunesse Arabe du Niger (MJAN)
Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ)

Nigéria (Rép. féd. du), NGA (1)
Boko Haram
Ouganda, UGA (2)
Arrow Group
Lord's Resistance Army (LRA)

Palestine, PSE (39)
Abou Nidal (Organisation) (ANO)
Al-Nathir
Armée de Libération de la Palestine (ALP)
Armée Nationale de Libération de la Palestine (ANLP)
Brigades de Khaled Akhar
Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa
Brigades du Martyr Abou Ali Moustafa
Brigades du Martyr Izz ad-Din al-Qassam
Brigades du Retour
Comités de Résistance Populaire (CRP)
Conseil National Palestinien (CNP)
Fatah (al-)
Fatah – Commandement Provisoire (Fatah-CP)
Fatah – Conseil Révolutionnaire (Fatah-CR)
Fatah al-Intifada
Force 17
Forces du Martyr Omar al-Mokhtar
Front de Libération Arabe (FLA)
Front de Libération Populaire Arabe (FLPA)
Front de Lutte Populaire de Palestine (FLPP)
Front de Salut National Palestinien (FSNP)
Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP)
Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP)
Front Populaire de Libération de la Palestine – Commandement Général (FPLP-CG)
Front Populaire de Libération de la Palestine – Commandement Spécial (FPLP-CS)
Front Populaire de Libération de la Palestine – Groupe d'Opérations Spéciales (FPLP-GOS)
Guerriers d'Omar Ben al-Khatib
Hamas
Intifada
Jaïsh al-Islam
Mourabitoun (al-)
Mouvement de Libération Nationale Palestinienne (MLNP)
Organisation de Libération de la Palestine (OLP)
Organisation du Djihad Islamique – Faction Mohana
Organisation du Djihad Islamique – Le Temple
Organisation du Djihad Islamique – Phalanges al-Aqsa
Parti Communiste Révolutionnaire Palestinien (PCRP)
Tanfithya
Tanzim (al-)

République centrafricaine, CAF (1)
Union des Forces Républicaines (UFR)

Sénégal, SEN (1)
Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC)

Somalie, SOM (5)
Al-Shabbaab (AS)
Conseil Suprême des Tribunaux Islamiques (CSTI)
Itihaad al-Islamiyyah (IAI)
Rahawein Resistance Army (RRA)
Union des Tribunaux Islamiques (UTI)
Soudan, SDN (18)
Al-Mourahalin
Al-Shahama
Anya-Nya
Bashmarga
Eastern Front
Fath Force
Janjaweed
Justice and Equality Movement (JEM)

Lord's Resistance Army (LRA)
Mujahidat
National Movement for Reformation and Development (NMRD)
Rashaïda Free Lions
South Sudan Defence Force (SSDF)
Sudan Federal Democratic Alliance (SFDA)
Sudan Liberation Movement / Army (SLM/A)
Sudan People's Liberation Movement/Army (SPLM/A)
Toroboro
White Army

Syrie, SYR (6)
Al-Sa'ïqah
Avant-garde de la Guerre de Libération Populaire
Fédération Nationale du Kurdistan

Kurdes
Talara Harb et-Tahrir ech Cha'abiya – Quwat al-Saïqa
Tanzim Jound al-Shams Iii-Jihad wal-Tawhid

Tchad, TCD (15)
Alliance Nationale de la Résistance (ANR)
Conseil National de Redressement du Tchad (CNRT)
Front National du Tchad Rénové (FNTR)
Front Uni pour le Changement (FUC)
Groupe du 8 décembre
Justice and Equality Movement (JEM)
Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT)
Mouvement pour la Démocratie et le Développement (MDD)
Mouvement pour la Paix, la Reconstruction et le Développement (MPRD)
Rassemblement des Forces Démocratiques (RaFD)
Rassemblement Populaire pour la Justice (RPJ)
Rassemblement pour la Démocratie et les Libertés (RDL)
Socle pour le Changement, l'Unité nationale et la Démocratie (SCUD)
Telssi Renaissance Nationale (TRN)
Toroboro

Tunisie, TUN (4)
en-Nahda
Harakat al-Ansar aI-Islamiya
Jabhat al-Islamiya al-Tounsiya
Shabab al-Tawhid w'al-Jihad bi-Tunis

Turquie, TUR (74)
16 Haziran Hareketi/Partizan Yolu (16 HH/PY)
Action Islamique (AI)
Aczi-Mendi
Ala Rizgari Birlik Platform (ARBP)
Armée de Libération de la Turquie (ALT)
Armée de Libération des Turcs Prisonniers (ETKO)
Armée de Libération du Peuple Turc (THKO)
Armée de Mohammed
Armée Révolutionnaire Arménienne (ARA)
Armée Secrète Arménienne de Libération de l'Arménie (ASALA)
Atabeyler Grubu
Avant-garde de la Révolution Populaire (ARP)
Beyyiat al-Imam
Brigade Turque de la Vengeance (TIT)
Ceyshullah
Combattants du Front Populaire Turc de Libération du Peuple (CFPTLP)
Commando Suicide Mahir Cayan (CSMC)
Commandos de la Justice du Génocide Arménien (CJGA)
Dachnak
Devrim

Devrimci Gençlik (Dev Genç) (D-G)
Devrimci Halk Kurtulus Partisi-Cephesi (DHKP-C)
Devrimci Mücadele
Devrimci Sol (Dev Sol)
Devrimci Yol (Dev Yol)
Direniş Hareketi
Faucons de la Liberté du Kurdistan (TAK)
Force Révolutionnaire Arménienne (FRA)
Foyers Culturels Révolutionnaires de l'Est (DDKO)
Front de Libération de l'Arménie (FLA)
Front Islamique des Combattants du Grand-Orient (IBDA-C)
Guerriers de Jérusalem
Hezbollah (Turquie)
Hilafet Devleti
Hizbullahi Vahdet
Jound al-Qods
Kurdes
Kürdistan Islam Partisi (KIP)
Kürdistan Kurtulus Hareketi ou Tevger (KKH)
Kürdistan Kurtulus Partisi (KKP)
Kürdistan Oncü Isci Partisi (PPKK/KOIP)
Kürdistan Proleterya Birligi (KPB)
Kürdistan Ulusal Kurtulusculari (KUK)
Loups Gris
Malatyalilar
Marksist Leninist Komünist Partisi (MLKP)
Marksist Leninist Silahli Propaganda Birligi (MLSPB)
Med-Zehra
Mouvement Islamique
Nouvelle Résistance Arménienne (NRA)
Parti Communiste Marxiste-Léniniste (MLKP)
Parti de Libération Nationale du Kurdistan (PRNK)
Parti des Travailleurs Kurdes (PKK)
Parti du Kurdistan Islamique (PKI)
Partiye Azadiya Kurdistan (PAK)
Selefi
Tevhid-Selam
Türkiye Halk Kurtulus Partisi Cephesi/Marksist-Leninist Bilahli Propaganda Birligi (THKPC/ M-LBPB)
Türkiye Halk Kurtulus Partisi ve Cephesi (THKP-C)
Türkiye Halk Kurtulus Partisi/Cephesi – Devrimci Sol (THKP/C-Dev Sol)
Türkiye Ihtilalci Komünistler Birligi (TIKB)
Türkiye Isci Koylu Kurtulus Ordusu (TIKKO)
Türkiye Komünist Emek Partisi / Leninist (TKEP/Leninist)
Türkiye Komünist Partisi Marksist-Leninist/Partizan (TKPM-L/P)
Türkiye Komünist Partisi/Birlik (TKP/B)
Türkiye Komünist Partisi/Kivilcim-Sosyalist Vatan Partisi (TKP/K-SVP)
Türkiye Komünist Partisi/Marksist-Leninist (Maoist Parti Merkezi) (TKP/ML (Maoist Parti Merkezi))
Türkiye Komünist Partisi/Marksist-Leninist (TKP/ML)
Türkiye Kürdistan Demokrat Partisi (TKDP)
Türkiye Kürdistan Sosyalist Partisi (TKSP)
Türklye Halk Kurtulus Partisi ve Cephesi – Halkin Devrimci Öncüleri (THKP-C/HDÖ)
Union des Communautés Islamiques (ICB)
Vasat
Vengeance Islamique
Yémen, YEM (5)
Ansar al-Qaïda
Ansar al-Sharia (AaS)
Armée Islamique d'Aden (AIA)
Jaïsh Adan-Abiyan al-lslami (JAAI)
Shabab aI-Mou'minou

ANNEXE VIII :
Liste des organisations considérées comme organisations terroristes par le Département d'Etat américain
(08 décembre 2014)
Par date d'inscription

Abu Nidal Organization (ANO)

Abu Sayyaf Group (ASG)

Aum Shinrikyo (AUM)

Basque Fatherland and Liberty (ETA)

Gama'a al-Islamiyya (Islamic Group) (IG)

HAMAS

Harakat ul-Mujahidin (HUM)

Hizballah

Kahane Chai (Kach)

Kurdistan Workers Party (PKK) (Kongra-Gel)

Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE)

National Liberation Army (ELN)

Palestine Liberation Front (PLF)

Palestinian Islamic Jihad (PIJ)

Popular Front for the Liberation of Palestine (PFLF)

PFLP-General Command (PFLP-GC)

Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC)

Revolutionary Organization 17 November (17N)

Revolutionary People's Liberation Party/Front (DHKP/C)

Shining Path (SL)

al-Qa'ida (AQ)

Real Irish Republican Army (RIRA)

Jaish-e-Mohammed (JEM)

Lashkar-e Tayyiba (LeT)

Al-Aqsa Martyrs Brigade (AAMB)

Asbat al-Ansar (AAA)

al-Qaida in the Islamic Maghreb (AQIM)

Communist Party of the Philippines/New People's Army (CPP/NPA)

Jemaah Islamiya (JI)

Lashkar i Jhangvi (LJ)

Ansar al-Islam (AAI)

Continuity Irish Republican Army (CIRA)

Libyan Islamic Fighting Group (LIFG)

Islamic State of Iraq and the Levant (formerly al-Qa'ida in Iraq)

Islamic Jihad Union (IJU)

Harakat ul-Jihad-i-Islami/Bangladesh (HUJI-B)

al-Shabaab

Revolutionary Struggle (RS)

Kata'ib Hizballah (KH)

al-Qa'ida in the Arabian Peninsula (AQAP)

Harakat ul-Jihad-i-Islami (HUJI)

Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP)

Jundallah

Army of Islam (AOI)

Indian Mujahedeen (IM)

Jemaah Anshorut Tauhid (JAT)

Abdallah Azzam Brigades (AAB)

Haqqani Network (HQN)

Ansar al-Dine (AAD)

Boko Haram

Ansaru

al-Mulathamun Battalion

Ansar al-Shari'a in Benghazi

Ansar al-Shari'a in Darnah

Ansar al-Shari'a in Tunisia

Ansar Bayt al-Maqdis

al-Nusrah Front

Mujahidin Shura Council in the Environs of Jerusalem (MSC)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE

- Abou Mous'ab AL ZARKAWI, *Message à l'Oumma*.
- Raymond ARON, *Paix et Guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1962.
- Jacques BAUD, *La guerre asymétrique, ou la défaite du vainqueur*, collection l'Art de la guerre, Editions du rocher, 2003.
- Pascal BAUD, Serge BOURGEAT, Catherine BRAS, *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1995.
- François BESANCENOT, in Territoire et Développement durable : diagnostic, Editions L'Harmattan, 2009.
- Arnaud BLIN, *Le Terrorisme*, ed. Le Cavalier Bleu, 2005.
- Gérard CHALIAND In *Le terrorisme publicitaire*, Le nouvel Observateur, 17 octobre 1973.
- Gérard CHALIAND, *Anthologie mondiale de la stratégie*, Paris : R. Laffont., 1990.
- Gérard CHALIAND, *Histoire du terrorisme : de l'Antiquité à Al-Qaïda*, ed. Bayard, édition revue et augmentée, 2006.
- Gérard CHALIAND, *Guérillas. Du Vietnam à l'Irak*, collection Pluriel, ed. Hachette Littératures, 2008.
- Gérard CHALIAND, *Les guerres irrégulières*, Ed. Gallimard, 2008.
- Gérard CHALIAND, avec la collaboration de Michel JAN, *Vers un nouvel ordre mondial*. Editions du Seuil, avril 2013.
- Aymeric CHAUPRADE et Francois THUAL,*Dictionnaire de Géopolitique*, Paris, ed. Ellipses, 2nde éditions. 1999.
- Christian CHOCQUET, *Terrorisme et criminalité organisée*, ed. l'Harmattan, 2003.
- Karl Von CLAUSEWITZ, « Vom Krief », coll.Arguments, Les Editions de Minuit, 1959.
- Gérard CORNU, *Vocabulaire juridique*, 6ème éd., PUF, Paris, 2004.
- André CORVISIER, article *Guerre Populaire*, in *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Ed.PUF, coll. Grands dictionnaires.
- DALLOZ,*Lexique des termes juridiques*, sous la direction de Serge Guinchard, ed. Dalloz, 18ème édition, 2011.
- Dictionnaire Larousse .
- Roger FALIGOT et Pascal KROPP, *DST, police secrète*, ed. Flammarion, 1999.
- Jean Pierre FILIU, *Les frontières du Djihad*, Ed. Fayard, 2006.
- René GERARD, introduction, in« Achever Clausewitz », coll. Essai, ed. Carnets Nords, octobre 2007.
- Fawas A. GERGES, Journey the djihadist. Insinde Muslim militancy, New York : Harcourt. 2006.
- Matthieu GUIDERE, *Al Qaeda à la conquête du Maghreb*, Edition du rocher, 2007.
- François HEISBOURG,*La fin de l'Occident :l'Europe et le Moyen-Orient*, ed. Odile Jacob, Paris, 2004.

- Ludovic HENNEBEL et Gregory LEWKOWICZ, *Le problème de la définition du terrorisme, in* Hennebel, L., Vandermeersch, D., (ed.), *Juger le terrorisme dans l'Etat de droit*, Bruxelles, Bruylant, 2009.
- Gilles KEPEL, *Jihad, expression et déclin de l'islamisme*, Paris : Gallimard, 2eme édition.
- Gilles KEPEL, *Expansion et déclin de l'islamisme*, ed. Gallimard 2000.
- Ann Katharine Swynford LAMBTON, State and Government in Medieval Islam: an introduction to the study of islamic political theory : the jurists. *Oxford; New York : Oxford University Press, 1981*
- Thomas Edward LAWRENCE, *La guerre de guérilla, in* Encyclopædia Britannica, 1926.
- Hélène L'HEUILLET,Pulsion de mort, terrorisme et nihilisme, in Aux sources du terrorisme, de la petite guerre aux attentats-suicides, Paris, Fayard, 2009.
- Thomas LINDEMAN, *Les nouvelles guerres pour la reconnaissance, in* Frédéric RAMEL, Jean Vincent HOLLEINDRE, *La fin des guerres majeures*, Paris, Economica, 2010.
- Pierre MANNONI, *Le terrorisme, une arme psychologique* , Nice, Editions Ovadia, 2012.
- Marshall MCLUHAN and Quentin FIORE, *The Medium is the Massage: an .inventory of effects,* Bantam Books, 1st edition 196
- Jean-Dominique MERCHET, Mourir pour l'Afghanistan, pourquoi nos soldats tombent-ils là-bas?, Editions Jacob Duvernet,2008.
- Gaïdz MINASSIAN, *Guerre et terrorisme arméniens*, ed.PUF, 2002.
- Phillipe MORAUX DESFARGES, *Problèmes stratégiques contemporains*, coll. Les Fondamenaux, ed.Hachettes, 1992.
- Frédéric NEYRAT, Le Terrorisme, un concept piège ?, ed. ERE, 2011.
- H.ROTHFELS, article Clausewitz *in, Les maitres de la stratégies*, tome 1, sous la direction de d'Edward Mead Earle, Ed. Berger-Levrault, collection Stratégies. 1980.
- Oliver ROY, *L'échec de l'islam politique*, ed. Seuil, Coll. Esprit, 1992.
- Marc SAGEMANN, Le vrai visage des terroristes, psychologie et sociologie des acteurs du djihad, ed Denoel, coll. Impacts., 2005.
- Said QOBT, *Maalin fi al-tariq*, commentaire coranique.
- Alex SCHMID et Albert JONGMAN, in Gérard CHALIAND, *Les stratégies du terrorisme*, ed. Desclée de Brouwer, Paris, 2009.
- J.D. SIMON, *The terrorist trap*, Bloodmington, Indiana University Press, 1994.
- Marc TREVIDIC, Terroristes, les 7 piliers de la déraison, ed. J.C Lattès, 2013.
- Pascal VENNESON: *La guerre sans peuple, in* François RAMEL, Jean Vincent HOLEINDRE, *La fin des guerres majeures*, , ed Economica, 2010.
- Max WEBER, *Le savant et le politique*, coll. Bibliothèque. Ed 10 X 18. 2002.
- Michel WIEVIORKA, *Face au Terrorisme*, Paris, Liana Levi, 1995.

ARTICLES DE DOCTRINE

- Murad Batal AL-SHISHANI, Bringing Shari‘a rule to Yemen and Saudi Arabia : Al Qaeda in the Arabian Peninsula’s post revolution strategies, in Terrorism Monitor, Vol IX, issues 37, The Jamestown Foundation, october 14, 2011.
- Murad Batal Al-SHISHANI, *Gazan Djihadists unite to create new operational base in Sinai*, in Terrorism Monitor vol XI, issues 4, The Jamestown Foundation, february 22,2013.
- Murad Batal AL-SHISHANI, *Jihad in Syria: A Profile of Jabhat al-Nusra, in* Terrorism Monitor, The Jamestown Foundation, Vol 10, issues 22. 30 novembre 2012.
- Gilles ANDREANI, *La guerre contre le terrorisme, le piège des mots, in* Annuaire français de relations internationales, 2003, vol. 4.
- Gilles ANDREANI, *Une relance par la politique étrangère est-elle possible* ?, *in* Notre Europe, Etudes & Recherche, Policy paper n°23.
- Racha ASSO, La conception du Djihad entre la doctrine classique et les djihadistes d’Al Qaida. Université du Québec à Montréal, septembre 2007.
- Daniel BENJAMIN, *Le terrorisme en perspective, in* Revue Politique étrangère 2006/4 (Hiver). IFRI.
- Lauren Ploch BLANCHARD, *The september terrorist attack in Kenya, in brief*, in Congressional Research Service. November 14, 2013.
- Julien BRACHET, *Sahel et Sahara, ni incontrôlables, ni incontrôlés*, Centre d’étude et de recherche internationales, juillet 2013.
- Ludovico CARLINO, *Ansar Al-Shari’a : Transforming Libya into a land of jihad*, *in* Terrorism monitor volume XI, issues 1, january 9, 2014.
- Gérard CHALIAND, *in* Revue Stratégique, *Les terrorismes contemporains* n° 66/67 , Institut de stratégies comparée. 1997/édition « Economica ».
- Christian CHOQUET, *Le terrorisme est-il une menace de défense ?*, *in* Cultures & Conflits, Défense et identités : un contexte sécuritaire global ?, n° 44, Hiver 2001.
- Alain CHOUET, *Violence islamiste et réseaux du terrorisme international*, *in* revue Politique Etrangère n°3-4, Institut Français des Relations Internationales, 2003.
- Alain CHOUET, *Violence islamiste et réseaux du terrorisme international*, *in* revue Politique Etrangère n° 3-4/2004, IFRI, Paris.
- Alain CHOUET, Le terrorisme mal du siècle ou art renouvelé de la guerre ?, in « Pour une stratégie globale de sécurité nationale », coll. Présaje, ed. Dalloz, Paris, 2008.
- Alain CHOUET, *La violence islamiste est-elle soluble dans le judiciaire ?*, revue Le nouveau pouvoir judiciaire n°369-02/2005, de l’Union syndicale des Magistrats, Paris.
- Xavier CRETTIEZ, *Les modèles d’appréhension du terrorisme*, *in* Les Cahiers de la sécurité intérieure, n°38, *Risques et Démocraties*. 2000.
- Dario CRISTIANI, Al-Murabitun: North Africa’s Jihadists Reach into History in Their Battle against European Crusaders, in Terrorsim Monitor vol 11 issues 19, the Jamestown Foundation, 17 octobre 2013.
- Arnaud CUISINIER-RAYNAL, *La frontière au Pérou entre fronts et synapses*, *in* L’Espace géographique, n° 3, 2001.
- Thierry de MONTBRIAL et Philipe MOREAU DEFARGES, *Les grandes tendances du monde*, 2003, RAMSES.

- Jean DESPOIS. *Islam et géographie*. In: Annales de Géographie.1958, t. 67, n°361.
- Jamie DETTMER, *Syrian Jihadists Struggle for Supremacy in the Armed Opposition* , *in* Terrorism Monitor, vol.11, issues 15, the Jamestown Foundation. 24 juillet 2013.
- , Didier BIGO, *Police en réseaux L'expérience européenne*. *In* Revue française de science politique, 47e année, n°2, 1997.
- Didier BIGO, *Guerres, conflits, transnational et territoire, in* Cultures & Conflits, 21-22, printemps été 1996.
- Didier BIGO, *Guerres, conflits, transnational et territoire,in* Revue Cultures & Conflits n°21-22,ed. Centre d'études sur les conflits. 1996.
- Philippe DROZ-VINCENT, *Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe ?* , *in* Revue française de science politique, 2004/6 Vol. 54.
- Stuart ELDEN, *Aspects territoriaux de la « guerre à la terreur, in* Espaces et Sociétés, 2008/3 n°134.
- Stuart ELDEN, *Territory without borders*, Havard International Review, 21 août 2011.
- Jean-Pierre FILIU, *Syrie, les grandes manœuvres d'Al Qaeda*, par Laurent MARCHAND, Science-Po. CER.
- Global Attitudes Projects, Global opinions trends 2002-2007.
- Patrice GOURDIN, Al Qaida au Sahara et au Sahel. Contribution à la compréhension d'une menace complexe, disponible www.diploweb.fr.
- Michel GOYA, L'expérience militaire britannique dans la province afghane du Helmand (2006-2009), in revue Sécurité Globale.
- Pauline GUIBBAUD, Boko Haram, soupconné de crime contre l'Humanité, in Blog Géostratégie, science po Aix.
- Rayan HADDAD, Al Qaida/ Hezbollah : la concurrence à distrance entre deux logiques d'action jihadistes différentes pour la captation des cœurs et des esprits de l'Oumma. In Revue Cultures & Conflits, n°66 été 2007.
- Michael C. HUDSON, *After the Cold War*, i*n* The Middle East Journal, 1991.
- Samuel P. HUNTINGTON, *The clash of civilizations,in* Foreign Affair Review Vol 72, Number 3. 1993.
- François-Bernard HYGUES, *Territoire et terrorisme, le djihad n'est pas vraiment sans frontières* , 29 juin 2010. www.huyghe.fr.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Jordan's 9/11 : dealing with jihadi islamism*, Middle East report, Amman, ICG, 23 novembre 2005.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Violence et défis salafistes*, Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°137 | 13 février 2013.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP,*La Tunisie des frontières :jihad et contrebande*, Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°148 | 28 novembre 2013.
- Simon JULIEN, Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques, in Revue Hérodote n°142, troisième trimestre 2011.
- Gilles KEPEL,Terrorisme islamiste : de l'anticommunisme au jihad antiaméricain, in RAMSES 2003 - Les grandes tendances du monde. Paris, Dunod, septembre 2002.
- Yves LACOSTE, *Géopolitique des religions*, Hérodote, 2002/3 N°106.
- Pénélope LARZILLIERE, *Tchéchénie, le Jihad reterritorialisé* , *in* Critique Internationale, 2003/3 n°20.

- Pierre-Jean LUIZARD, *Les organisations combattantes irrégulières des chiites d'Irak, in* Stratégie arabo-musulman et irrégularité, Revue Stratégique n°103, 2013.
- Aron LUND, Pushing Back Against the Islamic State of Iraq and the Levant: The Syria Revolutionaries' Front and the Mujahideen Army, blog du centre Carnegie. Thuesday, january 7, 2014.
- Stephane MANTOUX, Bas les masques, ce que se joue derrière le combat contre l'EIIL en Syrie, in Géostratégie.org.
- Fabrice MAULION, L'organisation des frères musulmans. Evolutions historiques, cartographie et éléments d'une typologie, DRMCC. 2004.
- Antoine MEGIE, La scène terroriste, réflexions théoriques autour de « l'ancien » et du « nouveau » terrorisme , in Publication Revue canadienne de Sciences Politiques, vol 43, 2010.
- National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism.
- Robert PAPE, *It's the occupation stupid* », review Foreign Politic, october 18, 2010.
- Karim PAKZAD, *Crise en Irak : quels sont les raisons et enjeux* ?, *in* Affaires-Stratégiques.org, 7 janvier 2014.
- David C RAPOPORT., *The four waves of modern terrorism*, Anthropoetics 8, no. 1 (Spring / Summer 2002).
- Henri RAULIN, *Un aspect historique des rapports de l'animisme et de l'Islam au Niger*, in Journal de la Société des Africanistes. 1962.
- Alain RODIER, *Ansar Al-Sharia, faux nez pour Al Qaeda ?, in* note d'actualité n°287,CF2R. 6 octobre 2012.
- Cyril ROUSSEL, *Circulations à la frontière entre Kurdes d'Irak et Kurdes d'Iran. Clandestinité économique et politique au Moyen-Orient*, in revue Echogéo n°25, juillet/septembre 2013.
- Stanley SCHACHER, The Psychology of Affiliation: Experimental Studies of the Sources of Gregariousness , Volume 1,chapitre 2 à 4. Stanford University Press, 1959.
- Adrian SHAHBAZ, *Strategic and tactical shift keeps Al Qaeda insurgency alive in southern Yemen, in* Terrorism Monitor, vol.X, issues 21. November 15, 2012.
- Sheikh Abbas Qommî *Mafatîh al-Jinân* ou « les Clés du Paradis ».
- L. SHELLY, *El financiamiento del terrorismo, in* Revista Análisis Jurídico, automne 2005, pp. 1/11.
- Guido STEINBERG, *Al-Qaida, 2011, in* revue Politiques Etrangères 2 : 2011.
- *Stratégies arabo-musulmanes et irrégularité, in* numéro 103 de la revue Stratégique. *Paris*: Institut de Stratégie et des Conflits - Commission Française d'Histoire Militaire.
- The Swedish Institute of International Affaires *Syria's salafi insurgents:The rise ofThe syrianislamic front* , UL occasional papers, n°17, mars 2013.
- Shibley TELHAMI, *Hezbollah's popularity exposes Al Qaeda's failure to win the* hearts , San José Mercury news, 30 juillet 2006.
- Antonin TISSERON, Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara, in Revue Hérodote, n°142, 3eme trimestre 2011.
- Stephano Maria TORELLI, *Tunisian Extremists Expand Beyond Their Bases in Jebel Chaambi* , in Terrorism Monitor Volume: 12 Issue: 1, the Jamestown Foundation, 9 janvier 2014.
- John TORPEY, *Aller et venir : le monopole étatique des " moyens légitimes de circulation* ", *in* Revue Cultures & Conflits, Sécurité et Immigration n°31-32.

- Wladimir Van WILDENBURG, *Kurdish strategy toward ethnically-mixed areas in the syrian conflict, in* Terrorism Monitor, Vol.11, issues 23. The Jamestown Foundation, December 13, 2013.
- Wladimir Van WILDENBURG,*Kurdish rebel look to form transitional government in Syria, in* Terrorism Monitor vol. 11 issues 15 du 24 juillet 2013.
- Harrison R.WAGNER, « What was bipolarity » International Organization, 47/1, 1993.
- Michel WIEVIORKA, *Terrorismes, une rupture historique ?, in* revue Ramsès, ed. IFRI, 2003.
- Michel WIEVORKA, *Terrorisme : un nouveau réseau, in* Problèmes Economiques Contemporains n°727.
- Jacob ZENN, *Targeting Civilians at the Core of Boko Haram's New Strategy, in* Terrorism Monitor, The Jamestown Foundation, 31 octobre 2013.

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

- Charte des Nations Unies du 26 juin 1945 : Article 1, Article 2, paragraphe 1 et 7, 16.
- Décision du Conseil de l'Union Europénne du 21 décembre 2005 sur des mesures restrictives spécifiques contre certaines personnes ou entités en vue de combattre le terrorisme
- Résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960.

DOCUMENT OFFICIELS

- CICDE - Centre Interarmée de Concepts, de Doctrines et d'Expérimentation *La gestion de crise en Etat Failli*, décembre 2013.
- Commission Justice et Paix *Vers la fin du conflit avec les FARC en 2013 ?, in* Analyse Justice et Paix.
- ECOLE DE GUERRE ECONOMIQUE, *L'Absence de stratégie de puissance des Pays Arabes* , entretien avec Ali Laïdi, sous la direction de Christan HARBULOT, janvier 2007.
- IEEE - Institut Espagnol d'Études Stratégiques et Institut Militaire de Documentation de l'Évaluation et Prospective (IMDEP). *Terrorisme et trafic de drogues en l'Afrique sub-saharienne*, 2013.
- IISMM-EHESS, Pénélope LARZILLIERE, *Nationalisme, communisme ou islamisme ? Idéologie et engagement en Jordanie*, in Al HUSSEINI et Aude SIGNOLES, Les palestiniens entre Etat et diaspora : le temps des incertitudes, Paris, Karthala//, 2012.
- INHES - Commission européenne : *Collective expertise on Terrorism in Europe*. Paris : 2006.
- OCDE, Walter GEHR, Le cadre juridique universel de la lutte contre le terrorisme nucléaire,in. Bulletin de droit nucléaire n°79 (2007).
- Représentation permanente du Togo auprès des Nations Unies, *Cartographie du Jihad* . consulté le 14 mai 2014.
- Service du bureau de la coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies. Omar Farooq : *C'est comme un incendie qui se rapproche* ,IRIN.

- Centre d'actualité de l'ONU, *Le trafic d'armes continue d'aggraver l'instabilité en Afrique centrale.* http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=21501#.U3y7BPl_vGE

RAPPORTS

- Rapport Conférence sur le terrorisme en Europe, 1980.
- Rapport d'information du Sénat, n° 720 (2012-2013) de MM. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT et Gérard LARCHER, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, déposé le 3 juillet 2013.
- Rapport *Une Europe sure dans un monde meilleur*, Stratégie Européenne de Sécurité, Bruxelles, le 12 décembre 2003.
- TE-SAT :*Terrorism Situation and Trend Report 2010*, Europol, 2010.
- transmission du Conseil de l'Union européenne du 13 janvier 2006.
- U.S. Department of State, *Annex of Statistical Information Country Reports on Terrorism 2013*, April 2014.

ARTICLES DE PRESSE

- Assawra, *Yemen : AQPA menace Sanaa de représailles aux attaques de dron*es . Mis en ligne le vendredi 2 mai 2014. Disponible sur http://www.assawra.info/spip.php?article6889, 107
- Dépêche AFP , 9 avril 2012
- Facebook : https://www.facebook.com/pages/Front-al-Nosra/1417920058446957
- Human Right Watch, Nigéria, les attaques commises par Boko Haram sont des crimes contre l'humanité.
- JOL Press : Myriam BENRAAD, *Les luttes de pouvoirs entre djihadistes empoisonnent l'Irak*. Propos recueillis par Anaïs Lefebvre pour JOL Press, publié le 12/02/2014.
- Journal BBC : http://www.bbc.com/news/world-middle-east-25370803, 73
- Journal du Dimanche, Interview de Bernard Squarcini, 10 septembre 2010.
- Journal du Dimanche. Disponible Article de Gaël VAILLANT, sur : http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/Mokhtar-Belmokhtar-dix-ans-d-exactions-586592
- Le Figaro : Centre Américain de Surveillance des Sites Islamiques, SITE, in *Syrie : Al Qaeda appelle les djihadistes à l'unité* . Consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/04/19/97001-20140419FILWWW00028-syrie-al-qaida-appelle-les-jihadistes-a-l-unite.php
- Le Figaro : George Malbrunot, Al-Qaida au Yémen mise sur le terrorisme à moindre coût. 22 novembre 2010.
- Le Figaro : consulté le 14 mai 2014. Disponible sur : http://www.lefigaro.fr/international/2013/09/26/01003-20130926ARTFIG00424-syrie-des-rebelles-moderes-rejoignent-le-camp-des-islamistes-radicaux.php
- Le Figaro : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/11/27/syrie-decapite-par-erreur_3521023_3218.html
- Le Figaro, publié le 18 juillet 2012. http://www.lefigaro.fr/international/2012/07/18/01003-

20120718ARTFIG00402-syrie-un-attentat-frappe-le-coeur-du-regime-de-bachar-el-assad.php

- Le Figaro: Moktar Lamani, le représentant de l'ONU sur place à Damas, *Syrie, la poussée Jdihadiste*, publié le 18 septembre 2013. http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/09/18/10001-20130918ARTFIG00494-syrie-la-poussee-djihadiste.php
- Le Monde : Algérie : 41 étrangers pris en otage sur un site gazier, au moins deux morts, publié le 16 janvier 2013., 21
- Le Monde : interview de l'ancien président la République d'Iran, l'Imam Khatami, 29 septembre 2006.
- Le Monde : : Pierre-Jean LUIZARD,Irak : « Al Qaeda ne pourra pas tenir Fallouja très longtemps, in journal le Monde, 6 janvier 2014.
- Libération : http://www.liberation.fr/monde/2014/04/30/syrie-au-moins-100-morts-dans-l-attentat-de-mardi-a-homs_1007908
- Malijet : http://www.malijet.com/en-direct-du-front/64819-mali-aqmi-avait-prevu-de-controler-les-territoires-conquis-par-a.html
- Quotidiens Kipitalis (31 octobre 2013) et Al-Watan (27 novembre 2013)
- Slate.fr : Mohamed Ould Mahmoud, ancien directeur d'Oxfam au Mali. Interview accordé au journal Slate.fr. Disponible sur : http://www.slate.fr/story/31331/aqmi-entreprise
- The Gardian : http://www.theguardian.com/world/2006/mar/10/usa.religion

VIDEO

- ANAJ, *Les services de renseignements dans les pays arabes, entre pouvoirs et facteurs de changement*. http://www.anaj-ihedn.org/conference-les-services-de-renseignement-des-pays-arabes-entre-pouvoir-et-facteurs-de-changement/#sthash.6Bl5y1bA.dpuf
- France 24, « Vidéo : dans les forges clandestines de la rébellion syrienne », consulté le 10 mai. Disponible sur : http://www.france24.com/fr/20131008-syrie-reportage-forges-clandestines-rebellion-atelier-armes-artisanales/

SITES UTILES

- Global Terrorism Database, university of Maryland : http://www.start.umd.edu/gtd/
- Antoine SFEIR : http://antoinesfeir.wordpress.com
- GLOBAL TERROR WATCH : http://www.globalterrorwatch.ch .

Table des matières

REMERCIEMENTS....4

Sommaire....5

TABLE DES ABREVIATIONS....6

INTRODUCTION....7

I - Le terrorisme : un concept partiellement étudié....8

II- Les définitions internationales : entre impossibilité à définir et obsolescence....8

III-Le terrorisme : un acte rationnel nécessairement évolutif dans ses objectifs et son expression....9

IV- L'apparition éphémère d'un terrorisme « global »....10

V- L'émergence du phénomène inverse : la reterritorialisation....11

TITRE I....13

L'abandon d'un conflit global au profit d'un recentrage sur le territoire local....13

CHAPITRE 1 : LA PERCEPTION DE L'IMPORTANCE STRATEGIQUE DU TERRITOIRE POUR LES GROUPES TERRORISTES.....14

Section 1 : la prise de contrôle territorial, épicentre de la poursuite de la lutte.....14

§1- Le territoire : un espace de richesse et de souveraineté potentiellement exploitable.....14

A/ Le territoire : lieu d'exercice d'une souveraineté....15

B/ Le territoire, lieu d'activités économiques et de richesses....17

§2- sanctuarisation du territoire et basculement possible vers la guérilla.....20

A/ Une nécessité de prendre le territoire pour en faire un sanctuaire afin de compenser les désavantages structurels.....21

B/ Le sanctuaire : le moyen de transformer des effets tactiques en victoire stratégique.....23

Section 2 : La recherche d'une légitimité par la prise de contrôle territorial.....25

§1- Le territoire comme moyen d'accès à une reconnaissance politique....26

A/ La conquête du territoire pour devenir un acteur et récupérer les tensions préexistantes.....26

B/ la prise de contrôle territoriale et légitimité : le palliatif local à l'indifférence internationale.....28

§ 2- l'illusion d'une légitimité par le rattachement à un passé local symbolique.....31

A/ La légitimité par l'inscription du conflit terroriste dans l'histoire locale pour obtenir une légitimité filiale.....32

B/ La justification des extensions territoriales par l'Histoire locale. 35

CHAPITRE II : LA PRISE DE CONTROLE TERRITORIAL: LA CONDITION NECESSAIRE POUR UNE STATEGIE PLUS GLOBALE 40

Section 1 : Stratégie globale et fractionnement local : œuvre et conséquence des théoriciens du Djihad. 41

§1- La stratégie historique d'isolement des territoires du Moyen et Proche-Orient. 41

A/ L'ambition d'un contrôle politique généralisé 41

B / la maitrise de la doctrine religieuse. 43

§ 2- L'externalisation des actions violentes ou la parcellisation du conflit global. 45

A/ Le refus d'une implication explicite. 45

B/ La postérité des Frères : manipulation d'al Qaeda et approfondissement doctrinal. 46

Section 2 : Le regain de pertinence du territoire local, conséquence de l'échec du djihadisme global. 49

§1- le terrorisme déterritorialisé : une arme supposée infaillible au service d'un contrôle global. 49

A/ les principes directeurs du terrorisme déterritorialisé : un terrorisme transplanté 49

B / la force de cet emploi du terrorisme : l'entretien d'un flou permanent. 51

§2- Une reterritorialisation du terrorisme suite à l'échec du terrorisme global. 53

A/ l'échec territorial du terrorisme déterritorialisé. 53

B : les leçons de cet échec : un reterritorialisation du terrorisme. 55

CONCLUSION du TITRE I 57

TITRE II 59

LES MODALITES DE PRISE 59

DE CONTROLE TERRITORIAL ET DE SOUVERAINETE PARALLELE. 59

Chapitre I - une diversité des modalités de prise de contrôle territorial. 61

Section 1- les modalités violentes de prise de contrôle territorial. 61

§1- La conquête ouverte : la réapparition d'un phénomène désormais en expansion. 61

A/ les prémices des conquêtes ouvertes : une guérilla territorialement définie. 61

B/ Le retour à la guérilla : entre nécessité et opportunisme. 65

§2 : La conquête : l'outil parfois nécessaire pour le contrôle de l'adhésion populaire. 68

A/ La permission doctrinale de la conquête. 68

B/ La conquête comme palliatif à l'hostilité populaire. 72

Section 2 : le maintien de stratégies subversives de contrôle territorial......75
§1- L'adoption de stratégies parasitiques propres aux groupes criminels......76
A/ La montée de la criminalisation des groupes terroristes pour une prise de contrôle parallèle mais efficace des territoires......76
B/ Les activités légales et illégales comme modalités d'achat de l'adhésion locale......79
§2- La fourniture de prestations sociales comme stratégie de pénétration des territoires. 81
A / La fourniture de prestations autrefois dévolues à l'Etat.....81
B/ Une couverture pour l'exercice d'activité violente ou de subversion. 83
Chapitre 2 : la nécessaire évolution de l'emploi de l'outil terroriste......86
Section 1 : le retour à une « matrice guerrière » et à la dualisation du conflit......86
§1- L'apparition de similitudes entre les conflits terroristes et étatiques......86
A/ La militarisation des conflits terroristes. 87
B/ Une remise en cause différente et supérieure du monopole étatique de la violence. 89
§2- Une recherche des effets intrinsèques des conflits étatiques : la structuration sociale. 92
A/ La recherche de l'effet structurant du conflit. 92
B/ Le conflit comme modalité d'établissement d'un construit social et politique. 95
Section 2 : la nécessaire adaptation de l'outil terroriste face aux échecs passés et aux objectifs contemporains......98
§1- Les limites et échecs du terrorisme publicitaire......98
A/ L'échec des stratégies sociales du terrorisme publicitaire. 99
B/ L'incapacité structurelle du terrorisme publicitaire à renverser un Etat. ...101
§2- La nécessaire évolution de l'emploi de l'outil terroriste. 104
A/ Le terrorisme : un outil non auto suffisant s'inscrivant dans un processus d'interaction......104
B/ L'émergence d'un terrorisme de diversion. 107
CONCLUSION GENERALE 111
TABLE DES ANNEXES.....113
BIBLIOGRAPHIE.....130